

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE STATUT CATALAN ET L'INTÉGRATION EUROPÉENNE COMME  
VECTEURS DE L'AUTONOMIE ET DE L'AFFIRMATION CULTURELLE  
CATALANE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR RYM ACHOUR

NOVEMBRE 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je suis redevable pour la réalisation de ce mémoire de maîtrise à de nombreuses personnes. J'aimerais d'abord remercier mon directeur M. Juan-Luis Klein pour son soutien, pour ses précieux conseils, sa disponibilité, sa rigueur et sa confiance tout au long de la rédaction de ce mémoire. Je remercie la professeure Maria-Dolors Garcia Ramon de l'Université Autonome de Barcelone pour son accueil, sa disponibilité, ses conseils et ses contacts pour ma recherche de terrain à Barcelone. Des remerciements à ma famille pour leur support inconditionnel et leurs encouragements. Je remercie également les interviewés de m'avoir accordé des entretiens dans le cadre de l'étude de terrain et les Catalans en général pour leur enthousiasme et leur accueil chaleureux. Un merci aussi aux membres du CRISES qui ont su me conseiller et m'encourager lorsqu'ils sentaient que j'en avais besoin. Je ne peux pas oublier mes précieux amis qui m'ont éclairé et qui m'ont permis parfois de garder le cap et parfois de dériver un court instant. J'adresse aussi des remerciements à Joana María Seguí Pons, professeure à l'Université des Îles Baléares, et à Éric Mottet, professeur à l'Université du Québec à Montréal, membres du jury d'évaluation de ce mémoire, pour leurs commentaires enrichissants. Et, finalement, un merci tout spécial pour Florence Naud, secrétaire du CRISES, pour son assistance dans la finalisation et la mise en page de ce mémoire.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	vii
RÉSUMÉ .....	viii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
VERS UNE UTOPIE NATIONALISTE .....	7
1.1 Le rôle de la mondialisation dans la montée des nationalismes.....	7
1.1.1 La mondialisation culturelle.....	10
1.1.2 La montée des «nations» sans État .....	12
1.1.3 Le modèle européen d'Union Européenne et la Catalogne.....	14
1.1.4 Les régions et l'appropriation de leur territoire .....	15
1.2 Mise en contexte théorique : concepts et approches géographiques mobilisées .....	17
1.3 Le cas catalan : cadre d'analyse de la géographie culturelle .....	22
CHAPITRE II	
CADRE CONCEPTUEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE .....	27
2.1 Nos principaux concepts .....	27
2.1.1 L'État-nation .....	28
2.1.2 Le nationalisme culturel.....	29
2.1.3 La culture et le territoire.....	31
2.1.4 La gouvernance territoriale .....	32
2.1.5 Identité et mondialisation.....	34
2.1.6 La préservation de la culture dans la mondialisation.....	35
2.1.7 Paradiplomatie identitaire et régionalisme politique et institutionnel .....	36
2.1.8 Régionalisme et intégrité territoriale.....	38

2.1.9 Le cadre conceptuel global .....	39
2.2 La démarche méthodologique .....	40
2.2.1 Les questions et les hypothèses de recherche .....	40
2.2.2 Le travail de terrain .....	41
<b>CHAPITRE III</b>	
<b>LES JALONS DE L’AFFIRMATION NATIONALE ET CULTURELLE DE</b>	
<b>LA CATALOGNE .....</b>	<b>43</b>
3.1 La Catalogne et son territoire.....	43
3.2 La Communauté autonome de la Catalogne .....	46
3.2.1 La démographie catalane .....	47
3.2.2 L’attraction de la Catalogne et l’immigration.....	49
3.3 L’industrie : base de l’économie catalane.....	50
3.4 Barcelone, la capitale économique, culturelle et politique de la Catalogne.....	51
3.5 Évolution historique de la Catalogne .....	52
3.5.1 Les premiers jalons .....	52
3.5.2 La guerre civile et la première autonomie .....	57
3.5.3 La Catalogne et la guerre civile .....	59
3.5.4 La place du catalan durant la dictature franquiste (1939-1975).....	60
3.5.5 La Catalogne autonome .....	62
3.6 Le nouveau Statut de 2006 : la reconnaissance comme nationalité et l’affirmation culturelle .....	66
3.7 Acteurs et gouvernance dans la société catalane.....	69
<b>CHAPITRE IV</b>	
<b>LES EFFETS POSITIFS DU STATUT DE 2006 SUR LA PROMOTION DE</b>	
<b>LA CULTURE CATALANE .....</b>	<b>71</b>
4.1 Articles concernant la culture et effets sur différentes sphères sociétales .....	71
4.2 Les articles et leurs apports à l’affirmation catalane.....	73
4.2.1 Article 6 : Le catalan comme langue officielle .....	73
4.2.2 Article 13 : Les communautés catalanes à l’étranger .....	74
4.2.3 Article 127 : La culture .....	76

4.2.4 Article 131 : Éducation .....	78
4.2.6 Article 193 : Dispositions générales concernant les actions extérieures de la <i>Generalitat</i> .....	81
CHAPITRE V	
LES EFFETS DU STATUT CATALAN SUR LA GOUVERNANCE CATALANE À TRAVERS LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE .....	84
5.1 L'intégration européenne et internationale .....	85
5.2 La place des médias catalans.....	87
5.3 Intégration des immigrants.....	88
5.4 Effets de la remise en question du Statut par le parlement espagnol.....	89
5.5 L'affirmation culturelle catalane dans un contexte multiscalair .....	92
CONCLUSION.....	95
APPENDICE A	
LISTE DES ENTREVUES .....	100
APPENDICE B	
SCHÉMA D'ENTREVUES .....	102
BIBLIOGRAPHIE .....	111

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	page
2.1 : Synthèse de la méthodologie suivie : des concepts clés aux indicateurs .....	39
3.1 : Informations sociodémographiques de la Catalogne et du Québec en 2005 .....	49
3.2 : Répartition des compétences de l'État central et les divers types de communautés autonomes en 1979 .....	64
3.3 : Fonction des acteurs et ses rapports avec la Catalogne .....	70
4.1 : Pouvoirs culturels de la <i>Generalitat</i> établis dans les différents articles du nouveau Statut catalan.....	72
4.2 : Apports positifs et contraintes pour l'affirmation culturelle catalane par l'article 6 sur la langue selon les interviewés.....	74
4.3 : L'affirmation culturelle catalane selon l'article 13 sur les communautés catalanes à l'étranger, selon nos interviewés .....	76
4.4 : L'affirmation culturelle catalane par l'application de l'article 127 sur la culture selon les interviewés .....	78
4.5 : L'affirmation culturelle catalane à partir de l'article 131 : Éducation selon les interviewés .....	79
4.6 : L'affirmation culturelle catalane à partir de l'article 138 : Immigration.....	81
4.7 : L'affirmation culturelle catalane selon l'article 193: Dispositions générales des actions extérieures de la <i>Generalitat</i> selon nos interviewés .....	83

## LISTE DES FIGURES

Figure	page
1.1 : Position géographique de la Catalogne en Europe .....	20
3.1 : Délimitation linguistique catalane en Europe .....	45
3.2 : La communauté autonome de Catalogne .....	46
3.3 : Les provinces de la Catalogne .....	48
5.1 : Modèle de l'affirmation culturelle catalane à travers le Statut 2006 .....	93

## RÉSUMÉ

Le rôle de l'État dans la gouvernance est de plus en plus remis en question par les dynamiques territoriales changeantes et les sociétés en évolution dans le cadre de la mondialisation. Le partage des pouvoirs politiques concernant les institutions publiques et les organismes sociaux est souvent réclamé et des rapports de force se créent alors entre l'État central et les régions, surtout quand celles-ci correspondent à des nations minoritaires. La présence de plusieurs paliers de gouvernement peut répondre à ces demandes. Nous aborderons la question de la gouvernance et du régionalisme institutionnel dans une approche multiscalaire. Dans le cas de la Catalogne en Espagne, la mise en place d'une gouvernance régionale joue un rôle prépondérant dans le débat au sein de l'État espagnol. Pour ce faire, la Catalogne se dota d'un outil juridique afin de pouvoir réclamer une place plus importante dans la gouvernance de son territoire : Le Statut Catalan de 2006. Ce dernier devrait permettre aux Catalans de négocier avec l'Espagne le partage des pouvoirs. À partir des résultats d'une enquête réalisée sur le terrain et d'analyses de périodiques, notre ouvrage abordera les innovations sociales nécessaires pour l'application du Statut Catalan, et ce à travers une analyse des rapports de force entre les territoires, les mouvements sociaux, les organisations nationales. Notre recherche essaie de répondre à la question suivante : quelles sont les incidences du nouveau Statut catalan de 2006 sur l'affirmation culturelle de la Catalogne dans un contexte de globalisation et d'ouverture? L'hypothèse soutenue dans la recherche est que le modèle de gouvernance que permet le nouveau Statut catalan facilite le développement de la culture, de la langue et des institutions culturelles car il est un foyer incubateur d'innovation et d'intégration avec les autres nations européennes. Notre analyse révèle que les enjeux autour des nations sans État restent complexes et que la protection de la culture forgée dans l'identité de ces nations est la clé pour le développement de ces sociétés. Le Statut catalan de 2006 est un outil qui procure aux acteurs des moyens pour protéger leur culture mais aussi pour la diffuser. L'accès à une plus grande autonomie politique favorisée par le nouveau Statut de 2006 a permis l'épanouissement et la valorisation de la culture catalane malgré les obstacles auxquels l'adoption de ce Statut fut confrontée.

Mots clés : nationalisme, affirmation culturelle, Catalogne, Statut d'autonomie, gouvernance multiscalaire, Union Européenne

## INTRODUCTION

Plusieurs problèmes reliés aux nationalismes identitaires se manifestent depuis quelques décennies. Ces problèmes dévoilent des remises en question de l'État-nation en lien avec la mondialisation (Klein et Lasserre, 2006). Plus que jamais aujourd'hui, les nations basées sur des fondements culturels s'expriment et réclament des transformations socioterritoriales dans les États-nations qui les regroupent (Corm, 2001). Les questions de la transformation de l'État-nation, de l'espace mondial et des régions attirent de plus en plus l'attention des chercheurs (Roger, 2001). Avec les dynamiques territoriales changeantes et les sociétés en évolution dans le cadre de la mondialisation, ces questions deviennent de plus en plus présentes.

Le partage des pouvoirs politiques concernant les institutions publiques et les organismes sociaux est souvent réclamé par ces nations. La présence de plusieurs paliers de gouvernement peut répondre à ces demandes. L'attrait identitaire et culturel est jugé de plus en plus important dans le rôle de la construction d'une nation et une structure de gouvernance partagée pourrait être une solution aux conflits intraétatiques. C'est le cas de la Catalogne, l'une des 17 communautés autonomes espagnoles et l'une des trois nations minoritaires à l'intérieur de l'Espagne. À cet effet, l'Espagne a reconnu le droit à l'autonomie aux nationalités historiques, plus exactement aux nationalités et aux régions composant la nation espagnole, dans l'article deux de sa Constitution de 1978 (Barthélémy, 2009), devenant ainsi un État quasi fédéral. La Catalogne sera le centre de notre réflexion. Nous analyserons la gouvernance en Catalogne dans un contexte de mondialisation.

## Les différentes parties de ce mémoire

Nous désirons d'abord explorer et analyser les différents acteurs et enjeux autour du nationalisme et du développement du régionalisme institutionnel dans une perspective multiscalair. La gouvernance multiscalair, c'est-à-dire l'organisation des acteurs preneurs de décision à plusieurs d'échelles, permet le développement équilibré de la culture, de la langue et des institutions culturelles chez les nations et est un foyer incubateur potentiel d'innovations (Lévy, Lussault, 2003). Par la suite, un état des lieux sera présenté afin de mieux comprendre l'histoire et la dynamique de la société catalane. Après une étude de terrain poussée, les données empiriques recueillies sur le territoire catalan permettront de présenter les différents acteurs, les innovations et les enjeux de la gouvernance catalane. Finalement, une analyse globale sera effectuée sur le rôle du régionalisme, de la gouvernance multiscalair et de l'autonomie politique sur l'épanouissement et la valorisation de l'identité catalane.

Ce mémoire aura donc pour but d'éclairer et d'analyser la problématique du nationalisme dans le contexte actuel de la mondialisation et ce à travers une analyse des rapports de force entre les territoires, des stratégies subétatiques des nations et de la mise en place d'une gouvernance fondée sur un régionalisme institutionnel. Avec la mondialisation actuelle et la place importante de l'Union Européenne, la question de la nation catalane passe par une adaptation des entités étatiques et de leur rôle dans le développement de la culture.

À partir d'une perspective géographique, nous essayerons de ressortir les spécificités qui se retrouvent sur le territoire catalan concernant la structure, les instances politiques et les acteurs de la société civile (Klein et Lasserre, 2006), et ce à partir de documents analysés et des entrevues réalisées à Barcelone auprès de plusieurs acteurs du développement culturel en Catalogne.

## Les objectifs de l'étude

L'étude vise à vérifier comment l'accès à une plus grande autonomie politique permet l'épanouissement et la valorisation de l'identité catalane. Dans l'histoire de la Catalogne, depuis longtemps, la population revendique des droits et des libertés qui lui ont donné plus de pouvoir sur son territoire. Grâce à leur histoire et leur culture uniques, certaines régions espagnoles, telles que la Catalogne, gèrent leur société différemment du reste du pays. Par exemple, leur langue principale, le catalan, est un patrimoine culturel d'importance et les partis politiques ont alors créé des lois pour la protéger. Effectivement, cette réalité est observable dans le contexte socioculturel catalan qui est alimenté par plusieurs projets et lois en lien à la volonté d'affirmation culturelle. Ce phénomène se fait sentir tant par les décisions et les actions du gouvernement catalan qui cherche à étendre son autonomie politique, que par les mobilisations sociales des acteurs collectifs (Garcia, 1998).

Ce mémoire pose comme postulat initial que le Statut catalan, en tant que compromis territorial et social, permet l'épanouissement de la culture, de la langue et des institutions culturelles en Catalogne. Nous tenterons, à partir de l'expérience concrète d'une nation minoritaire, celle de la Catalogne, de mettre en relief les différents éléments innovants que comprend le nouveau Statut Catalan, favorisant l'épanouissement culturel de la Catalogne.

Précisons cependant qu'après l'adoption du nouveau Statut catalan en 2006 par le gouvernement espagnol et le vote majoritaire des Catalans pour ce nouveau Statut, les députés du Parti populaire (parti de droite) ont déposé une plainte argumentant son inconstitutionnalité (Seguí Pons, 2010). Comme résultat de cette plainte, le Tribunal constitutionnel révisa plusieurs articles et les qualifia d'inconstitutionnels par rapport

à la Constitution espagnole, ce qui a enclenché des conflits entre le gouvernement central et les mouvements sociaux en Catalogne qui, au moment de la rédaction de ce mémoire, n'étaient pas encore résolus. Comme résultat de cela, nous avons dû réorienter les objectifs de ce mémoire qui, au départ, se voulait plus global. Nos entrevues ont davantage porté sur les outils que confère le nouveau Statut, dans un contexte où celui-ci n'est pas encore complètement implanté, et non pas sur ses effets comme nous le voulions au départ. Ainsi, nous tenterons de démontrer, à partir de l'étude du nouveau Statut catalan, que celui-ci procure aux acteurs, dans le cadre d'une nation minoritaire, des moyens pour affirmer l'autonomie catalane en ce qui concerne ses dimensions culturelles.

#### Questions de recherche

Après avoir bien exploré le problème des nations minoritaires, leurs dynamiques et les acteurs qui entrent en jeu avec ceux-ci, voici les questions auxquelles nous allons essayer de répondre dans ce mémoire :

- quelles sont les incidences du nouveau Statut catalan de 2006 sur l'affirmation culturelle de la Catalogne dans un contexte de globalisation et d'ouverture ?
- Quelles seraient les meilleures conditions pour le développement optimal de la culture, de la langue et des institutions culturelles dans les nations minoritaires ?
- Quel est l'avenir du nationalisme catalan et de sa culture dans le contexte de l'Union Européenne et de la mondialisation ?

Il sera intéressant de comprendre et d'analyser comment le XX<sup>ème</sup> siècle et surtout les dernières décennies de celui-ci ont transformé l'identité des peuples sans État. Quelques auteurs ont examiné les différents aspects qui concernent ces peuples. Il

sera pertinent d'approfondir le sujet et d'observer les éléments que les auteurs ont identifiés afin d'amener un éclairage sur les différents enjeux et acteurs qui traversent les mouvements nationalistes.

En conséquence, pour effectuer une analyse géographique du cas de la Catalogne, nous allons tenter de dégager comment la culture devient un élément clé pour comprendre les dynamiques territoriales qui s'y retrouvent. Aussi, une telle analyse nous amènera à présenter comment cette entité, à diverses échelles, gère, planifie, aménage et habite son territoire.

Afin d'explorer ce problème, le présent mémoire s'emploiera tout d'abord à mettre en relief les contextes social et paradigmatique dans lesquels s'insère la recherche sur laquelle il s'appuie. Il sera ainsi question dans le premier chapitre de présenter le cadre théorique et les différentes approches proposées en géographie et en sciences humaines sur les nationalismes et la mondialisation en ce qui concerne les nations minoritaires (ou sans État). Ce sujet interpelle d'ailleurs la discipline géographique et réoriente son approche autour du territoire et ses restructurations dues à la crise de l'État-nation.

Le deuxième chapitre traitera de notre cadre conceptuel et de notre démarche méthodologique. Il sera alors question d'éclaircir les concepts de paradiplomatie identitaire, nationalisme, territoire et régionalisme institutionnel à l'aide des écrits des principaux auteurs afin de les ancrer au cœur de notre recherche.

Ensuite, dans le troisième chapitre, nous nous pencherons sur une description de la société catalane et des éléments entrant en jeu avec le Statut catalan de 2006 pour

ensuite distinguer en quoi les compromis contenus dans ce Statut constituent un modèle.

Dans le quatrième chapitre, nous présenterons les articles du Statut qui confèrent des outils permettant la promotion de la culture de la Catalogne et, ainsi, son affirmation nationale, et nous verrons comment les acteurs évaluent ces outils à l'aide des résultats des informations recueillies sur le terrain.

Enfin, le cinquième et dernier chapitre nous permettra de discuter du régionalisme institutionnel catalan à la lumière des cadres contextuel et conceptuel élaborés de manière à pouvoir confirmer ou infirmer notre hypothèse de départ. Finalement, en conclusion, nous verrons en quoi le cas catalan est innovateur sur le plan des stratégies multiscalaires, voire inter scalaires, des compromis entre les acteurs et de la mobilisation de la population, mais aussi des perspectives d'avenir.

## CHAPITRE I VERS UNE UTOPIE NATIONALISTE

À travers ce chapitre, nous présenterons les contextes social et paradigmatique dans lesquels s'insère notre recherche. Nous verrons tout d'abord de quelle manière les théories issues des sciences sociales expliquent les nationalismes culturels dans le contexte des territoires mondialisés d'aujourd'hui. Ce problème interpelle la géographie et suscite des réflexions sur les liens entre les États et les nations dans un contexte de mondialisation. Nous distinguerons ensuite en quoi la crise de l'État-nation dans le contexte de la mondialisation donne des opportunités aux nations minoritaires pour obtenir plus de pouvoirs. Nous questionnerons le rôle de la mondialisation dans la montée des nationalismes. Par la suite, nous verrons comment cette nouvelle gouvernance laisse place à des utopies régionales plus ou moins radicales ou à de nouveaux projets territoriaux. Finalement, nous verrons que l'approche culturelle de la géographie est la plus appropriée pour notre recherche, avec le soutien de certaines notions empruntées à la géographie politique. Ces concepts nous permettront d'analyser les représentations et les identités spatiales dans la Catalogne.

### 1.1 Le rôle de la mondialisation dans la montée des nationalismes

A l'ère de l'universalisme et de la mondialisation, il est nécessaire que les différentes nations préservent et sauvegardent leur culture (Plasseraud, 1998). La diversité culturelle croissante exige de nouvelles normes et politiques publiques dans un contexte de globalisation accélérée des sociétés. Une remise en question du caractère

national des politiques culturelles qui se sont développées au cours du XX<sup>ème</sup> siècle s'accroît alors (Bonet et Négrier, 2008). Le lien entre globalisation, culture et politiques publiques alimente un débat pluridisciplinaire sur la réalité des changements en cours. Quel est l'effet de la mondialisation sur les politiques culturelles ?

Une nouvelle manière d'aborder les identités au sein d'une société multiculturelle se développe conjointement avec la mondialisation et l'homogénéisation de la culture. Quant aux politiques culturelles, elles sont différentes selon les contextes nationaux. La manière par laquelle chaque pays appréhende la diversité est en fonction de son propre rapport historique, son espace vécu et perçu (Bailly et Béguin, 2003). L'évolution des politiques culturelles contemporaines a aussi un effet sur les pratiques culturelles, qui varie selon le rôle qu'elles assignent à l'intervention de l'État.

D'emblé, nous assistons à une montée des mouvements nationalistes dans des régions culturelles. La transformation du rôle de l'État-nation dans le contexte de la mondialisation et de l'ouverture de frontières de l'Union Européenne a permis aux minorités nationales de prendre une place importante sur la scène politique, dans la gestion de leur territoire et même dans la sphère mondiale sans nécessairement accéder à la souveraineté territoriale. Les transformations induites par la mondialisation des communications et des échanges économiques se reflètent sur les identités individuelles et collectives (Teboul, 2004). Elles influencent aussi le rôle que jouent les différents acteurs politiques afin d'assumer leurs fonctions de pourvoyeur du bien-être de la société.

La mondialisation influence les acteurs culturels. Selon Paul Claval, «*La mondialisation actuelle concerne directement les faits culturels car elle facilite et accélère l'acheminement des informations.*» (2007: 2). La mondialisation amène des

conséquences tangibles sur les territoires car elle modifie les conditions dans lesquelles se déroulent les interactions entre les sociétés et leurs cultures. Alain Dieckhoff explique, dans son ouvrage *La nation dans tous ses États. Les identités nationales en mouvement*, les enjeux autour des nations dans le milieu mondial actuel (Dieckhoff, 2000). Selon lui, il y eu une vague de mondialisation importante liée à l'apogée du colonialisme à la fin de la Seconde Guerre Mondiale et à la montée des nationalismes qui s'en est suivie (Ibid). On assistait alors à une première vague de conflits territoriaux et à une ascension de nationalismes politiques. Par la suite, l'uniformisation culturelle forcée par des États hégémoniques présents lors des grandes guerres mondiales laissent place à la prédominance de la culture anglo-saxonne.

Miguel De Moragas Spà de l'Université autonome de Barcelone a qualifié d'impérialisme culturel la situation contemporaine de relation entre les territoires, et ce que ce soit à l'échelle nationale ou mondiale (Tremblay, Pares i Maicas, 1990 : 346). Il explique qu'il existe plusieurs situations de domination culturelle où un pays impose sa culture aux autres États ou lorsqu'un pays inflige une domination quant aux décisions concernant la culture et la langue. La culture est un élément important dans une société, elle permet aux sociétés de se distinguer entre elles : « *La culture est le soubassement de la vie sociale, elle remplit dans le façonnage des identités collectives une fonction essentielle.* » (Dieckhoff, 2000 : 41). Toute société s'inscrit nécessairement dans un arrière-plan historique et social car l'identité est toujours située dans un cadre spatio-temporel.

D'un autre côté, les échelles sont imbriquées les unes dans les autres, mais la mondialisation influence clairement leur dynamique, sans aller jusqu'à déterminer les rapports des acteurs entre les échelles :

Peter Taylor disait, avec raison, que l'analyse des États devrait se situer à l'intérieur de l'étude des systèmes-monde. Mais elle n'y s'y limite pas. Au contraire, les rapports de pouvoirs structurés à l'échelle internationale «informent» les conflits locaux du pouvoir, les influencent, mais ne les déterminent pas (Klein et Laurin, 1999 : 61).

La mondialisation joue un rôle dans l'articulation des rapports dans le territoire, mais il reste qu'elle n'est pas déterminante sur les actions locales dans le domaine de la culture où les États, et les acteurs locaux ont un rôle primordial.

### 1.1.1 La mondialisation culturelle

Au plan politique, un phénomène paradoxal caractérise la relation entre les nations dans le cadre de la mondialisation culturelle. Les auteurs de *Mondialisation : du géo-culturel au bio-politique* s'accordent pour expliquer que la mondialisation amène vers un effet paradoxal qui conduit au durcissement des identités collectives, mais aussi à l'ouverture aux échanges internationaux (Cuillera et Abébès, 2002). Simultanément, on voit la création et l'expansion des entités supranationales (UE; ALENA; MERCOSUR)<sup>1</sup>, particulièrement dans les années 90, mais aussi une fragmentation accrue des territoires par la création de nouvelles frontières, de nouvelles entités territoriales. Cette tendance s'accroît avec la mondialisation, mais elle est très ancienne. Claude Lévi-Strauss explique :

[...] qu'il y a simultanément à l'œuvre, dans les sociétés humaines, des forces travaillant dans des directions opposées : les unes tendant au maintien et même à l'accentuation des particularismes ; les autres agissant dans le sens des convergences et de l'affinité. (Dieckhoff, 2000 : 29-30).

---

<sup>1</sup> UE: L'Union Européenne est un partenariat économique et politique créée en 1993 englobant 27 pays européens.

ALENA: L'Accord de libre-échange nord-américain a été créé en 1994 pour ainsi faciliter les échanges entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

MERCOSUR: Le Marché commun du Sud (de l'espagnol *Mercado Común Del Sur*) a été créé en 1991 pour permettre un commerce libre entre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et Uruguay.

Il y a donc un désir de se distinguer, mais en même temps, une aspiration à échanger et se rapprocher des autres. Parallèlement, la perméabilité des frontières et la création de blocs politiques supranationaux provoquent un phénomène de standardisation des cultures. Ce phénomène est en lien avec les modes de vie et l'éclatement des valeurs créés d'ailleurs par la conjoncture de la mondialisation et de l'hypermodernité<sup>2</sup> (Keating, 1997; Thiesse, 1999). En réaction à tous ces changements, certaines communautés, déjà enclines à affirmer leurs spécificités culturelles au sein d'États plurinationaux, saisissent cette occasion pour réaffirmer leur identité collective en s'appuyant sur ce nouveau cadre qui s'offre à elles.

Nous assistons alors à deux processus. Le premier processus amène vers la mondialisation, y compris la mondialisation culturelle. Le deuxième amène les collectivités à développer des outils qui leur permettent de contrer ou diminuer cette uniformisation. On assiste également à la création d'organisations politiques supranationales dans lesquelles les régions et les nations trouvent leur place avec la « paradiplomatie identitaire » expliquée par Stéphane Paquin (2003) (Nous y reviendrons).

En effet, si habituellement les relations internationales se déroulent entre États-nations, la Catalogne, elle, s'est créée son réseau de relations avec l'extérieur, à l'échelle internationale (Massart-Piérard, 2008). Ces outils s'inscrivent dans les changements entraînés par la mondialisation, l'Union Européenne et la mise en place du système-monde (Otayek, 2000). Les initiatives subétatiques au sein de la mondialisation permettent aux « États-régions » (Omhae, 1995) d'utiliser des stratégies de concurrence contre l'État dominant. En effet, *« elle donne incontestablement à ceux ayant un fort « différentiel identitaire » comme la*

---

<sup>2</sup> Communément appelée la post-modernité, elle est caractérisée par les nombreuses modifications et changements dans les sociétés à l'époque présente.

*Catalogne ou la Flandre des ressources supplémentaires dans leurs stratégies d'affirmation nationale.* » (Dieckhoff, 2000 : 37). Ces stratégies sont efficaces pour contrebalancer les rapports de force qui se déroulent entre les gouvernements centraux et les gouvernements régionaux. Ces stratégies tournent généralement en faveur de ces derniers (Paquin, 2005 : 220). En effet, les régions culturelles profitent des conséquences du phénomène de mondialisation, de la crise de l'État-nation et des technologies de l'information pour former leurs propres réseaux à travers la planète.

### 1.1.2 La montée des «nations» sans État

Désormais, comme on l'a expliqué préalablement, l'État-nation n'est plus le seul cadre d'expression des besoins et des désirs d'une collectivité (Keating, 1997; Thiesse, 1999). Il n'est plus l'unique acteur capable de rencontrer les aspirations sociales et culturelles des communautés. Dorénavant, celles-ci disposent de nombreux espaces de mobilisation et d'expression. Leurs espaces de gouvernance deviennent multiscalaires car elles investissent les échelles locale, régionale, nationale et internationale. La perte de sens de l'État-nation comme lieu d'appartenance et comme environnement culturel a, dans certains cas, permis à certaines sociétés enclines à affirmer leur identité, notamment certaines nations sans État, de promouvoir leurs langues et leurs cultures (Keating, 1997). Toutefois, le déclin de l'État-nation constitue un fait marquant qui a bouleversé l'ordre politique établi. En fait, il ne concerne pas l'indépendance juridique des États, mais plutôt leur capacité d'assurer les pouvoirs inhérents aux États souverains, des pouvoirs qui en faisaient le principal dispositif de régulation économique et sociale de la société moderne. Les États demeurent importants, mais de moins en moins souverains (Klein et Lasserre, 2006; Sassen, 2006).

Le rôle que jouent les différents acteurs politiques afin d'assumer leurs fonctions de pourvoyeur de bien-être de la société se modifie. Les sociétés peuvent alors profiter

des divers paliers administratifs. Les communautés peuvent donc tirer profit de ces différentes échelles afin de mieux gouverner leur territoire. D'ailleurs, depuis quelques années, on observe une modification de l'espace d'action et de pouvoir des identités collectives. Dans le cas de la Catalogne, ce processus a induit une remise en question des fondements et de la légitimité du système politique en place (Boucher et al., 2005).

Avec la crise de l'État-nation, une ouverture se crée pour les nationalismes minoritaires qui cherchent à accroître leurs champs de compétence tant au niveau régional que par le biais d'organisations internationales. D'ailleurs, selon Keating le nationalisme est une réponse à la modernité. C'est une forme d'avancement de la société moderne. Le nationalisme peut être vu sous une forme de rupture d'une vieille structure traditionnelle et une avenue vers la construction d'un nouvel ordre social qui dérive d'une identité collective forte: « *Nationalism is a new form of collective identity and capacity for action, replacing the old.* » (Keating, 1996: 2).

L'avis de Paul Thibaud dans *Impliquer les nations dans le projet commun* confirme qu'il serait effectivement important de se questionner sur ce phénomène en intégrant les échelles régionale, nationale et continentale, en particulier dans l'Union Européenne (EU). Il émet un regard critique sur le problème d'acceptation de la différence et de la non-intégration des nations minoritaires dans l'UE. Il propose l'intégration des petites nations et une réforme qui intégrerait les diverses cultures et ethnies dans l'UE (Thibaud, 2007). L'Europe doit régir et s'organiser à deux niveaux : l'espace commun et de la socialité commune et également celui des nations et des projets politiques.

Or, ce constat avantage les nations minoritaires qui, en Europe, profitent de la faiblesse de leur État-nation pour s'affirmer et mettre en place leurs propres réseaux dans le « système-monde » (Durand et al., 1992). Ceci interpelle directement des

enjeux simultanément liés à la géographie économique et la géographie politique. L'articulation entre les différentes échelles qui est présente de nos jours implique des nouveaux modes de gouvernance et une appropriation du territoire différente.

### 1.1.3 Le modèle européen d'Union Européenne et la Catalogne

Le modèle européen (autrefois prénommé le CEE devenu l'UE depuis 1993) propose un projet unique et ancré largement dans un cadre géographique sans précédent. Le projet de l'unification européenne avait été proposé par plusieurs philosophes et penseurs autrefois (Gowland, O'Neil, Dunphy, Dézert, Vandermotten), mais ce n'est que vers les années 1950 qu'il prit vie (Bédard in Klein et Lasserre, 2006). De nos jours, ce système de libre-échange prend de l'envergure avec son projet communautaire commun. Son site ainsi que sa situation ont aidé à son essor et à son développement en tant qu'entité géographique unique. L'Europe profite largement à tous les pays européens, mais aussi à des nations minoritaires telles que la Catalogne.

L'Union européenne est ainsi, à bien des égards, un nouveau territoire plurinationnel qui permet à tous ceux qui y adhèrent, régions ou autres de promouvoir leurs intérêts. La mobilisation régionale y est, de plus, encouragée en raison de certaines des politiques de l'Union : politique agricole, politique de concurrence, politiques environnementales, de même que plusieurs mesures accessoires liées à l'existence d'un marché unique. De toute évidence, les régions sont directement interpellées par toute cette évolution (Jones et Keating, 1995) :

Europe also provides multiple opportunities for the projection of stateless nations, some rather symbolic, others more substantive, in the emerging political space. This is a rather open and pluralistic political structure, with many points of access and the Catalans in particular have shown themselves adept at operating in multiple political arenas at the same time – the local, the state, the European, the Mediterranean and even the global. (Keating, 2001: 25).

Il n'est donc pas étonnant que le nationalisme catalan soutienne l'intégration européenne. En effet, l'Union européenne est pour les Catalans un nouveau cadre permettant de mieux exprimer des revendications d'autonomie ou de reconnaissance qui concernent leur identité nationale (Keating, 1999). Et il en est ainsi pour les autres nationalismes minoritaires en Europe car ils perçoivent dans la construction européenne une forme d'ouverture pour les nations sans État. En raison de la transformation du rôle de l'État-nation, l'UE leur permet d'exister et de s'affirmer dans le contexte politique européen sans avoir à passer nécessairement par leur État respectif pour prendre cette place au sein de la structure européenne (Ithurralde, 2002). L'UE « [...] crée un nouveau domaine symbolique, c'est-à-dire un espace discursif dans lequel les mouvements nationalistes peuvent revendiquer la reconnaissance de leur statut de nation, sans remettre en question la légitimité de l'État. » (Keating, 1999: 731). Ainsi, elle fournit un nouvel espace qui facilite l'expression identitaire pour les nationalismes minoritaires. Dans ce contexte, la Catalogne cherche à accroître ses compétences linguistiques, politiques, économiques et culturelles, soit de regagner certains pouvoirs autrefois seulement régulés par le gouvernement central.

#### 1.1.4 Les régions et l'appropriation de leur territoire

Les régions émergent dans l'économie mondiale car c'est pour elles une opportunité de s'affranchir de leur État national. Par région nous entendons ici une entité politique régionale par opposition aux instances étatiques, qu'est par exemple la Catalogne face à l'Espagne dans notre étude de cas. Dans cet ordre d'idée, les régions en Espagne correspondent aux communautés autonomes telles que la Catalogne. La nouvelle géographie du monde s'oriente donc vraisemblablement vers un système articulant une « mosaïque globale » des régions, entendues comme des entités infranationales, de plus en plus spécifiques économiquement et culturellement. Les régions deviennent une entité territoriale importante dans la réalité des systèmes économiques modernes (Scott, 2001 : 21). Conséquemment, elles obtiennent plus de pouvoir. De plus, Françoise Massart-Piérard (2008) explique qu'avec les

bouleversements et changements structurels dans les États avec la mondialisation,

[...]pour qu'une région puisse développer au maximum de ses compétences internes il lui faut pouvoir développer une relation extérieure. Dans ce cadre, les circonstances systémiques internationales rendent inévitable le prolongement extérieur des compétences internes, sans celui-ci, elles ne pourront pas être développées d'une façon satisfaisante (2008: 147).

Conséquemment, les représentants catalans intensifient la promotion de ce type de régionalisme. L'octroi d'une autonomie politique aux régions, dépendant directement des autorités supranationales de Bruxelles, met fin au monopole de l'État concernant le développement social et culturel (Hillard, 2005 : 63-64). S'affichant davantage comme référents identitaires, des mouvements autonomistes voient le jour dans plusieurs régions d'Europe. Afin de satisfaire le besoin de préserver leur identité à travers des revendications à la fois économiques, sociales et culturelles, elles tentent de gagner plus de pouvoir et d'obtenir leurs propres institutions régionales (Ricq, 1983 :123). La mobilisation régionale est donc fortement encouragée et parfois encadrée par les institutions européennes (Poche, 1996). Dans le contexte d'un espace mondial devenu multiscalair, les régions s'avèrent être celles qui s'insèrent et s'intègrent le mieux devant cette multiplicité d'échelles (Poche, 1996). La décentralisation laisse place à un processus de régionalisation de manière capillaire (Négrier et Jouve, 1998). Les mouvements minoritaires ou régionalistes ont « [...] largement investi les espaces de participation régionale et tentent d'apparaître comme des leaders.» affirme Marianick Ithurralde (2002 : 378).

Les stratégies d'insertion européenne pour ces régions identitaires européennes représentent des occasions de développer leur culture et leur tradition dans un nouveau type de gouvernance multiniveaux. En effet, les nouveaux paradigmes internationaux de la « *gouvernance à niveaux multiples* » (Théret, 2003) ou multiscalair permet aux collectivités de faire reconnaître leur culture et nation sur une échelle différente que l'échelle de l'État. Selon Keating (1997), il s'agit aussi d'un

avantage pour une région qui tente de rompre avec l'autorité de l'État central et de se démarquer face aux acteurs qui l'entourent à partir de l'insertion dans l'Europe et dans le monde.

Bizoux exposa plusieurs exemples d'intégration européenne dans son ouvrage intitulé *Catalogne : l'émergence d'une politique extérieure* (2006). Dans ce livre, l'auteure rappelle qu'en novembre 2003, le Patronat Catalan pour l'Europe a présenté un débat et une réflexion à la société catalane sur l'élargissement de l'UE dans un livre blanc intitulé *L'élargissement de l'Union Européenne : les effets sur la Catalogne* (Bizoux, 2006). Le but de ce livre est d'expliquer et approfondir les défis que cela implique et de montrer comment les nations peuvent profiter de ces nouvelles occasions. Une analyse des impacts politico-constitutionnels, sociaux, culturels, linguistiques, géographiques et économiques montre les nombreux acteurs impliqués et les défis à retenir. L'auteur conclut que, malgré les désagréments à considérer, beaucoup d'aspects positifs restent du côté de la Catalogne: « [...] *le point positif pour la Catalogne est que cet élargissement est une occasion que le Patronat qualifie d'historique pour demander une meilleure reconnaissance de la langue catalane.* » (ibid : 114).

En bref, nous avons pu constater que la notion de pouvoir et celle d'affirmation identitaire sont devenues en relation directe lorsque l'on parle de régions et de leur développement. En fin de compte, elles deviennent l'expression matérielle d'une symbolique socioculturelle (Ruegg, 2004).

## 1.2 Mise en contexte théorique : concepts et approches géographiques mobilisées

La géographie tire sa singularité par rapport aux autres sciences sociales de la démarche multiscale qui la caractérise (Klein et Lasserre, 2006). « *Le changement d'échelle sert de signe de reconnaissance des géographes (et) sert de marqueur*

*corporatif*. » (Lévy, Lussault (2003) in Buzenot, 2007). La perspective multiscalaire renvoie à la notion d'échelle qui fait partie des outils méthodologiques de la géographie (Klein et Lasserre, 2006). Dans notre cas, l'échelle nous a été utile pour étudier d'abord les différents paliers de l'organisation territoriale de la Catalogne, du municipal au national, mais aussi au niveau mondial. À partir du moment où les spécificités s'organisent et se transposent sur la scène politique et prennent la forme de luttes de pouvoir, le territoire devient un terme auquel nous devons rajouter dans ce cas-ci les qualificatifs « politique » et « culturel ». D'ailleurs, le thème central de notre recherche est de nature culturelle et politique. En conséquence, pour effectuer une analyse géographique du cas de la Catalogne, nous avons tenté de dégager comment la culture devient un élément clé pour comprendre ses dynamiques territoriales.

La géographie est, bien sûr, interpellée par les questions concernant les nationalismes qui se développent en marge de l'État à l'intérieur duquel ils évoluent. L'analyse géographique implique la carte, l'échelle et le territoire comme outils géographique (Klein et Lasserre, 2006). D'abord, expliquons brièvement comment la carte et l'échelle viennent contribuer à la compréhension du phénomène nationaliste qui se déroule en Catalogne (Bord et Baduel, 2004). En tant que support visuel, la première nous aide à distinguer les éléments constitutifs du territoire. La carte européenne (figure 1) est caractérisée par plusieurs États-nations ayant des cultures, des langues différentes. Il n'en demeure pas moins que, même si elle est comprise dans l'Espagne, la Catalogne a aspiré à la reconnaissance de sa langue et de sa culture spécifique au sein de l'Europe, au même titre d'ailleurs que les États-nations qui la composent. Ceci a été important dans la stratégie de la Catalogne quant à sa reconnaissance en tant que nation. En effet, l'Espagne aurait évidemment été très mal placée de ne pas la reconnaître si l'Europe le faisait. L'échelle doit être perçue comme un outil qui « [...] exprime la nature et l'ampleur des interrelations entre les acteurs et habitants d'une collectivité et entre les acteurs et habitants de diverses

*collectivités.*» (Klein et Lasserre, 2006 : 5). Dans notre cas, l'échelle nous sera utile pour étudier d'abord les différents paliers de l'organisation territoriale de la Catalogne, du municipal au gouvernement autonome. Notons que l'échelle continentale, voire internationale, est aussi pertinente pour notre étude de cas, les relations extérieures de la Catalogne étant très présente dans sa stratégie d'affirmation nationale.

Ensuite, l'échelle de l'État (Espagne) pourra nous servir pour comparer les compétences et les pouvoirs de ces gouvernements par rapports à ceux des gouvernements régionaux (Catalogne). C'est à cette échelle que nous pourrons examiner l'évolution des relations entretenues entre les deux niveaux de gouvernement. Puis, l'échelle continentale nous permettra de comparer l'intégration dans l'Union Européenne. Enfin, nous pouvons analyser, au niveau mondial, de quelle façon cette entité géographique développe ses réseaux et s'insère dans le phénomène de mondialisation, contribuant ainsi à la formation du système-monde. La figure 1 démontre la position géographique de la Catalogne en Europe, mais elle illustre aussi les différentes minorités européennes avec leurs langues respectives.



Figure 1.1 :  
 Position géographique de la Catalogne en Europe  
 (Tirée de l'Organisation pour les minorités européennes,  
 Les langues de l'Union Européenne, 2004)

Comme nous pouvons le constater, nous nous référerons constamment à une échelle particulière, tout en prenant en considération « [...] que le propre du regard géographique est de combiner plusieurs échelles, ce qui permet l'analyse des lieux et leurs interrelations, ainsi que leurs différents niveaux d'imbrications. » (Klein et

Lasserre, 2006 : 5). Or, une approche multiscalaire permet une analyse plus complète du phénomène à l'étude et la prise en compte de l'échelle contribue à distinguer la géographie des autres sciences. Le jeu d'échelle nous permettra d'aborder notre sujet en imbriquant les différents niveaux de gouvernabilité de la Catalogne. Selon Bherer, «[...] dans un contexte de crise de la gouvernabilité, découlant du néolibéralisme, l'approche multiscalaire met l'accent sur la redistribution et le réajustement de la capacité de régulation et de l'exercice de pouvoir entre des échelons politique autres que l'État.» (2005 : 6). La gouvernance multiscalaire s'intéresse à l'élargissement et à la recomposition des réseaux d'acteurs et l'approche multiscalaire fait référence aux reconfigurations structurelles. Ces deux perspectives nous seront utiles pour notre analyse.

La carte et l'échelle servent donc à aider le géographe à comprendre et analyser le mieux possible le territoire à l'étude, d'une part, quant à sa visualisation et sa représentation cartographique et, d'autre part, quant à l'importance territoriale que prennent les enjeux qui y sont reliés. Ainsi, nous nous attarderons maintenant davantage à définir et à caractériser le territoire de la Catalogne en insistant sur ses particularités culturelles et linguistiques. À partir du moment où ses spécificités s'organisent et se transposent sur la scène politique et prennent la forme de luttes de pouvoir, le territoire devient un terme auquel nous devons rajouter les qualificatifs « politiques » et « culturels ». Plus précisément, le territoire :

[...] médiatise le rapport de la société à l'espace et au temps. Le territoire est un espace délimité, façonné et occupé par une collectivité, qui est à la fois instrument et milieu de sa reproduction et qui agit comme ciment des liens sociaux entre les acteurs et citoyens qui la constituent. La collectivité gère, planifie, aménage et habite le territoire, mais celui-ci provoque des perceptions et des attitudes différenciées chez les acteurs et citoyens qui l'habitent, qui conditionnent leurs interrelations ainsi que leurs façons de l'habiter, le gérer, le planifier et l'aménager. (Klein et Lasserre, 2006 : 4).

Le territoire concerne un aspect fondamental de l'organisation des sociétés. Le territoire est le lieu privilégié dans lequel s'élaborent les identités. Il est le lieu où se construisent et se génèrent les altérités (Marié, 1984 in Di Méo, 1998: 277). Puisque le territoire résulte de l'appropriation de l'espace par un groupe donné, les concepts de territoire et d'identité sont donc intimement liés.

### 1.3 Le cas catalan : cadre d'analyse de la géographie culturelle

Pour réaliser une analyse géographique du cas de la Catalogne, nous avons tenté de comprendre comment la culture devient un élément clé pour comprendre les dynamiques territoriales qui s'y retrouvent. L'analyse géographique de la culture peut suivre plusieurs voies. Selon Claval (2001), quatre types de démarches sont privilégiés:

- La démarche historique
- La démarche de l'anthropologie spatiale
- La démarche sociologique
- La démarche analytique des discours et des intentions

Ces différentes démarches ont chacune leur potentiel. Brièvement, la démarche historique permet de faire une analyse temporelle des différents phénomènes et amène vers une conception de la construction des représentations et des identités. Celle de l'anthropologie spatiale contribue à faciliter l'étude de l'espace et des pratiques spatiales et ce en fonction des rapports du pouvoir, des valeurs et des normes. Quant à elle, la démarche sociologique est une approche plus théorique qui permet une réflexion sur l'organisation du groupe d'individus dans un espace. Finalement, la démarche analytique des discours et des intentions aborde les cohérences, les logiques et les contradictions des cultures.

Les démarches qui nous intéressent le plus pour notre étude de cas sont celles de nature historique et sociologique. La première nous sera utile pour une meilleure compréhension de l'identité catalane et des nationalismes minoritaires. La deuxième sera pertinente parce qu'elle permettra une réflexion sur les dimensions et organisations culturelles de la société catalane et leur rôle dans l'évolution du nationalisme identitaire.

Claval précise qu'« *une des tâches de la géographie culturelle est de montrer comment les systèmes de valeurs se traduisent par des articulations spécifiques du social.* » (2003: 44). La culture devient donc un des éléments qui participe à la réinvention du territoire. La culture fait référence à des symboles identitaires et aussi, dans certains cas, à une appropriation du territoire. Selon D'Aquino :

[...] l'appropriation territoriale aboutit à des décisions et à des actions communes sur l'espace, on a affaire à un espace gouverné, un *espace institutionnalisé*, c'est-à-dire un mode d'autorité sur les personnes, les processus ou les relations sociales légitimé collectivement. (2002 :29).

L'appropriation territoriale devient alors un vecteur au processus de construction d'une identité collective. C'est sous cette perspective que nous approfondirons notre analyse.

Aux outils puisés dans la géographie culturelle, nous ajoutons ceux que nous procure la géographie politique. Cette branche de la géographie nous sera utile pour expliquer l'affirmation identitaire de la Catalogne. Ses principaux outils conceptuels, centrés sur la notion d'espace politique applicable à toutes les échelles, nous permettent de faire le lien entre le territoire et les acteurs qui construisent la territorialité.

Cette approche est utile pour supporter les analyses basées sur la territorialité de l'exercice du pouvoir. Elle permet d'examiner l'influence des rapports territoriaux de

pouvoir. Elle analyse aussi l'ancrage territorial des options politiques et les délimitations et les maillages façonnant la place du territoire dans le débat public (Klein et Laurin, 1998). Il s'agit donc, dans le cas qui nous occupe, de comparer la façon dont les pouvoirs sont répartis sur les territoires à différentes échelles.

À cet effet, nous avons pu voir qu'il existe différentes identités en Espagne. D'autres régions que la Catalogne sont le théâtre de nationalismes plus ou moins forts. C'est le cas notamment du Pays Basque et de la Galice. Ce nombre de régions revendiquant des identités distinctes pourrait expliquer le fait que le pays a été divisé en communautés autonomes avec des pouvoirs importants et que la nation Catalane possède le Statut catalan, qui est une constitution propre à elle. Notre étude se concentre sur le cas catalan et son statut, il est toutefois important de mentionner que les autres communautés autonomes historiques, le Pays Basque et la Galice, possèdent aussi un statut unique ainsi que l'ensemble des communautés autonomes en Espagne.

Dans une autre optique mais toujours en lien avec la géographie politique, la géopolitique aide à analyser les rivalités de pouvoir sur des territoires. Cette approche nous a servi à l'analyse des relations entre les nations minoritaires et leur État (Lacoste, 1995). Elle nous sera utile aussi pour déterminer les stratégies mises en place par ces nations qui, comme nous le verrons, profitent du phénomène de la mondialisation et de leur intégration continentale pour s'affirmer sur la scène mondiale.

D'entrée de jeu, mentionnons que le conflit identitaire se déroule aujourd'hui de façon pacifique, de telle sorte que la diplomatie règne entre les représentants officiels de chacune des cultures en opposition. Ceci n'empêche pas que l'on assiste, dans les deux cas, à une lutte de pouvoir intense. En effet, les différents gouvernements, soucieux de conserver ou d'accroître leur influence, tentent d'amener les citoyens à

s'identifier à eux, à leurs idéologies ou à leur vision d'État. Ainsi, le territoire de la Catalogne est donc un objet de convoitise. En effet, dans l'intention avouée de protéger sa langue et, par extension, sa culture, la Catalogne, en toute conformité avec ses champs de compétences, a créé des lois linguistiques pour réglementer, d'une part, l'apprentissage du catalan par les citoyens et, d'autre part, son usage dans l'ensemble des institutions présentes sur son territoire. Une fois ces stratégies mises en œuvre pour protéger les spécificités catalanes, le gouvernement de la Catalogne a réalisé l'importance de créer des liens avec l'étranger en développant une paradiplomatie distincte de la diplomatie espagnole (Paquin, 2005). En effet, si habituellement les relations internationales se déroulent entre États-nations, la Catalogne se permet de créer ses propres relations avec l'extérieur. Ces stratégies sont efficaces pour contrebalancer les rapports de force qui se déroulent entre le gouvernement central et le gouvernement « régional » de la Catalogne.

À cet effet, nous devons rappeler que nous étudions une région arrimée constitutionnellement à un État, qui a vu son propre nationalisme se développer à différents degrés plus ou moins intensivement selon les périodes de l'histoire. Les acteurs entrant en jeu dans le nationalisme catalan par exemple, proviennent de plusieurs secteurs que ce soit économiques ou sociaux. Ils participent à l'affirmation catalane à plusieurs niveaux. Ultimement, c'est à la territorialité des identités que nous aboutissons ici et des moyens pris par les gouvernements des nations minoritaires pour contrebalancer les rapports de force avec les nations majoritaires et ainsi s'épanouir au sein de leur région, de leur continent ainsi que dans la communauté internationale. Le rapport de force identitaire constituant un processus se déroulant principalement sur les territoires des nations minoritaires, il ne faut pas oublier le fait qu'il se déroule aussi dans le temps et que des nouvelles réalités géographiques viennent expliquer les dynamiques actuelles des nations minoritaires. En résumé, dans ce chapitre, nous avons exploré les différents éléments qui entraînent dans la problématique des nations minoritaires, à travers l'exemple catalan, dans le

contexte de la mondialisation, de l'intégration continentale européenne, de la crise de l'État-nation et du nouveau régionalisme. Il sera nécessaire d'analyser la manière dont est organisé le territoire catalan. Nous faisons ici référence aux institutions et aux différents paliers administratifs existant dans cette collectivité et leurs champs de compétence. En effet, des parallèles peuvent être établis entre les territoires concernant leur organisation administrative comprenant différents échelons et leur modèle de politique nationale. Dans le cadre de ce mémoire, nous analyserons ces différents processus à travers le cas catalan, mais avant tout, nous allons définir quelques concepts clé importants dans le chapitre qui suit.

## CHAPITRE II CADRE CONCEPTUEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté les différentes approches théoriques qui concernent notre objet de recherche, ainsi que les bases de notre étude. Le cadre conceptuel de cette recherche s'articule autour de plusieurs notions qui concernent le nationalisme. Ainsi, ce chapitre fera état des différentes approches du nationalisme culturel, pour ensuite dégager les concepts opérationnels retenus dans le cadre de notre étude. Ces concepts sont ceux de nationalisme, de territoire, d'autonomie, de paradiplomatie identitaire, de régionalisme identitaire et finalement de cohésion sociale. Une fois posés les jalons conceptuels de notre analyse des initiatives territoriales autonomistes, nous allons identifier les variables et indicateurs qui nous permettront d'analyser nos données empiriques.

### 2.1 Nos principaux concepts

Les transformations rapides que connaît la scène politique internationale modifient le rôle traditionnel de l'État-nation. Lorsque l'on tente de définir des concepts tels qu'État-nation, nation et nationalisme, la conceptualisation de façon claire représente une tâche assez complexe. Différentes définitions de ces concepts ont été avancées selon les courants idéologiques, politiques, sociaux et économiques des différentes époques. Avant de définir nos concepts clés, nous allons définir quelques notions qui permettront de mieux comprendre ces concepts clés et leur lien avec le territoire catalan. Nos efforts de définition sont davantage opérationnels que théoriques.

### 2.1.1 L'État-nation

L'État-nation est un terme que nous aborderons en premier lieu car il est en lien direct avec plusieurs concepts et sa définition permettra de mieux les comprendre.

Commençons par la définition de l'État, qui est parfois erronée car le concept d'État est souvent confondu avec celui d'État-nation : un État est une organisation politique et juridique sur un territoire délimité ; c'est une communauté rassemblant les citoyens pour ainsi former une « hiérarchie » sous forme de lois et normes institutionnelles dans ce territoire donné. Plus précisément, un État est une autorité souveraine qui s'exerce sur un territoire national (Baud et al., 2003 : 140).

Passons maintenant au concept de nation. Castells a proposé une définition des nations en les présentant comme des : « *Communautés culturelles construites dans l'esprit des individus et la mémoire collective par une histoire commune et des projets politiques partagés.* » (Castells, 1999: 69). La définition de Kymlicka complète cette dernière définition puisqu'elle explique que la nation est vertébrée par un sentiment d'appartenance à une culture, une histoire, une langue, un contexte économique et une volonté politique qui la distinguent des autres communautés au sein de l'État (Kymlicka in Garcia, 1999 : 127). D'un autre côté, les recherches de Smith (2000) illustrent une dichotomie théorique démontrant les désaccords qui surgissent généralement dans la réalité en ce qui concerne la définition de la nation. La définition qu'auront les différents acteurs de ce concept déterminera ou non la légitimité d'une nation et conséquemment le degré d'autodétermination dont jouira cette nation. Enfin, comme l'exemple de la Catalogne, lorsqu'on s'identifie à l'ensemble d'une communauté, son expression se traduit par le nationalisme. La Catalogne fait la promotion de ce qui caractérise sa nation dans un cadre territorial où elle veut mettre de l'avant une vision de son avenir afin de défendre sa reproduction et sa viabilité en tant que collectivité.

Quant au concept d'État-nation, ce n'est que lorsque l'État correspond à une nation et que l'origine de la formation de cet État est la nation que l'on peut utiliser ce concept. Lorsqu'il existe un décalage entre la nation et l'État, comme dans le cas de l'Espagne, la constitution de l'État ne découle pas de l'unité d'un peuple. Elle est plutôt associée à sa fragmentation (Corm, 2001), au désir de l'élite culturelle dominante politiquement dans l'État d'assimiler les différentes minorités sur son territoire et à l'opposition des cultures nationales régionales qui cherchent à s'en affranchir. Plusieurs conflits intra-étatiques surviennent ainsi mettant en jeu des nations qui ne se reconnaissent pas dans l'État.

### 2.1.2 Le nationalisme culturel

Dans le cadre de notre recherche, nous retiendrons la notion de nationalisme culturel tel que Castells le définit à partir de la notion d'identité. La construction d'identités, dit-il, est basée sur la nationalité (Castells, 1999). Il nomme plusieurs types de nationalisme, mais celui qui nous intéresse dans le cas de la Catalogne c'est celui du nationalisme culturel. Voici sa définition du nationalisme :

Le nationalisme culturel vise à régénérer la communauté nationale en créant, préservant ou renforçant l'identité culturelle d'un peuple lorsqu'on sent qu'elle manque ou qu'elle est menacée. Les nationalistes culturels voient dans la nation le produit d'une histoire et d'une culture sans pareille et une solidarité collective dotée d'attributs uniques. Bref, le nationalisme culturel s'occupe de la "différence" culturelle en tant que naissance de la nation. (Castells, 1999 : 16).

En ce sens, les relations d'affrontement, mais aussi de coopération qu'entretient la Catalogne avec les régions adjacentes en Espagne et en France traduisent une volonté d'affirmation identitaire ainsi qu'un désir d'être reconnue comme une nation autonome à partir de fondements culturels. Ce nationalisme culturel se traduit par les nombreuses institutions et entités catalanes qui structurent la société catalane. Comme nous l'avons indiqué au début du travail, nous pourrions ajouter que la montée du nationalisme catalan, si elle est par moment plus intense et d'autres fois moins,

s'inscrit dans ce que certains auteurs décrivent comme « *le retour du nationalisme* » (Affilé et al., 2007). En mettant de l'avant l'influence des réseaux de toutes sortes dans la construction de l'identité aujourd'hui, on provoque, d'une part, une multiplication des identités et, d'autre part, des réactions défensives de la part des groupes, leurs identités étant perçues soit comme des refuges, soit comme un lieu de solidarité qui protège la collectivité locale d'un monde extérieur considéré comme hostile (Castells, 1999 : 16). C'est d'ailleurs en réaction protectrice qu'il explique la montée du nationalisme culturel. Ce dernier élément fait référence à des cas comme la Catalogne qui fondent leur spécificité nationale sur une culture et une langue distinctes.

Malgré ses attributs culturels spécifiques, le nationalisme catalan se veut ouvert, capable d'intégrer les nouveaux habitants, loin de tout exclusivisme ethnique. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle il prône une forte intégration à l'Europe. Comme nous l'avions expliqué dans le chapitre précédent, l'Union européenne est pour les Catalans un nouveau cadre qui permet de mieux exprimer des revendications d'autonomie qui participent à leur identité nationale (Keating, 1999). En Europe, les nationalismes minoritaires perçoivent dans la construction européenne un accès plus grand à l'autonomie, notamment parce que cela leur permet de jouer un rôle dans le contexte politique européen, tout en affaiblissant leurs attaches à l'État national (Ithurralde, 2002). Ainsi, Keating explique ce phénomène comme la création d'un nouveau domaine symbolique « [...] *c'est-à-dire un espace discursif dans lequel les mouvements nationalistes peuvent revendiquer la reconnaissance de leur statut de nation, sans remettre en question la légitimité de l'État.* » (Keating, 1999 : 731). Dans le même sens, Ithurralde souligne que ces mouvements minoritaires ont « *largement investi les espaces de participation régionale et tenté d'apparaître comme des leaders. Ces espaces leur ont permis d'acquérir une certaine visibilité, de s'afficher. Ils fournissent des thèmes qui débordent, contournent les États* » (2002 : 378). En

somme, le nationalisme culturel utilise la culture comme moteur des revendications à diverses échelles et comme source d'une identité qui se façonne dans un contexte caractérisé par des rapports de force.

Le nationalisme est ainsi intimement relié à deux concepts importants : culture et territorialité. La culture désigne un ensemble de formes acquises de comportements, de connaissances et de croyances par un groupe humain (Baud et al., 2003 : 389). Pour Bouchard, la culture est « [...] *cette partie de l'imaginaire collectif (produit par les pratiques discursives) qui se donne comme le cadre officiel d'intégration symbolique de l'ensemble de la collectivité.* » (2001 : 29). Derrière cette culture, il y a une volonté d'affirmation s'il s'agit d'une collectivité minoritaire dans le cadre de l'État national (Keating, 1997).

### 2.1.3 La culture et le territoire

La territorialité fait référence à la manière dont une société s'inscrit dans un espace déterminé et exprime la transformation de celui-ci par les pratiques humaines individuelles et collectives. Plus précisément, la territorialité désigne l'état de ce processus d'appropriation de l'espace par l'humain : l'étendue des rapports que toute société entretient avec son territoire (Bailly et Béguin, 2004). Nous nous attarderons davantage sur ce concept en lien avec la culture, soit sur l'étude des collectivités et de leur territorialisation selon des critères culturels ainsi que la perception et la représentation de l'espace par les individus. Bailly et Béguin, (2004) présentent la territorialité comme une forme d'identification socio-spatiale, c'est la représentation spatiale que les collectivités se font de leur espace. C'est le comportement par lequel ces dernières s'identifient à leur espace, mais en même temps en désirant y marquer leur empreinte. En lien avec cette définition, Chauprade et Thual (1998) expliquent que la territorialité est liée aux comportements géopolitiques des États. En ce sens,

elle correspond à l'expression d'actes politiques, culturels, sociaux guidés en même temps par les idéologies et l'identité, mais aussi par des rapports sociétaux (Bailly et Béguin, 2004 : 53). L'espace et son organisation correspondent donc à un enjeu permanent pour l'expression identitaire des collectivités.

En résumé, la territorialité renvoie à une appropriation de l'espace qui se réalise notamment par l'opérationnalisation de stratégies d'affirmation identitaire, et ce, dans le but de répondre à une certaine cohésion sociale. L'appropriation territoriale correspond donc à un vecteur du processus de construction d'une identité collective qui inclut les acteurs impliqués. Par ailleurs, Risq (1983) a identifié la région comme espace identitaire représentant ses attributs symboliques à travers des institutions sur son territoire. La région est un «espace d'identité» qui devient un espace institutionnel.

L'identité de la Catalogne nous renvoie au concept d'identité régionale car celle-ci « [...] se fonde sur l'histoire et le patrimoine de la région. Le passé commanderait ainsi l'attachement territorial tel un élément fondamental de l'analyse des milieux d'appartenance.» (Klein et al., 2003 in Lasserre et al, 2003 : 238). Également, il fait le lien entre les découpages institutionnels et la mémoire collective d'un peuple : « [...] les découpages institutionnels, qui se superposent parce qu'hérités du passé, deviennent eux aussi créateurs d'identité.» (ibid).

#### 2.1.4 La gouvernance territoriale

Le nationalisme culturel s'inscrit dans une dynamique d'acteurs dans le territoire. Nous désignerons cette dynamique comme la géogouvernance. Le terme de géogouvernance découle de la notion de gouvernance. La gouvernance fait intervenir

un ensemble d'acteurs, mais aussi des institutions opérant à plusieurs échelles. Le rapport entre les acteurs et les institutions dépend des pouvoirs qu'ils détiennent. La gouvernance fait référence à ce système d'acteurs et fait appel à la dynamique et à la pluralité d'acteurs partant du secteur privé et public jusqu'à la participation des citoyens (Klein et Harrisson, 2007).

Nous désirons nous concentrer surtout sur la gouvernance territoriale ou locale. Cette approche, partant de celle de la gouvernance, permet ainsi de privilégier en premier lieu l'objet du processus de gouvernance, soit le territoire qui insère les espaces de vie emboîtés, source d'enjeux entre ses acteurs et le bien commun. Les habitants, ou encore décideurs ou aménageurs sont tous pris en compte de cette manière ; le territoire devient un bien commun et la démarche décisionnelle de participation citoyenne demeure cruciale.

À ce titre, le Statut obtenu par le gouvernement de la Catalogne fut une bonne initiative pour la préservation des droits de cette société face à son territoire. Le premier statut datant de 1979, la période démocratique récente permit l'adoption d'un nouveau statut en 2006. Ce dernier implique des nombreuses échelles et acteurs. Il a permis de formaliser l'identité catalane et ses attributs culturels à travers le territoire dans le cadre de la mondialisation en permettant à la Catalogne de s'inscrire dans un réseau de gouvernance multiscalair. Ce document permet d'établir un contrat entre deux paliers de gouvernement, deux échelles différentes. Cette initiative régionale permet de préserver certains attraits par des lois sur la culture et la langue. Le gouvernement de la Catalogne a aussi signé plusieurs accords et a mis en place de nombreux protocoles avec des acteurs étrangers. Le but de ces accords est essentiellement de renforcer la place internationale du gouvernement catalan. Ce type d'accord amène de nouvelles idées et développe des réseaux d'échanges inter-régionaux constructifs.

Par exemple, un accord a été établi entre le Québec et la Catalogne. Cette entente entre la *Direcció General de Política Lingüística* de la *Generalitat de Catalunya* et l'Office de la langue française du Québec a des conséquences importantes en ce qui concerne de nombreuses stratégies qui ont des points en commun entre les deux gouvernements (Renui i Tresserras, 2002). Ce sont des stratégies de mise en valeur de la culture catalane et de la culture québécoise à partir d'un échange dynamique d'idées et d'expériences. Nous avons aussi identifié l'expérience de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, qui est une autre initiative qui mobilise la coopération et l'échange. La gouvernance se situe alors à différentes échelles.

#### 2.1.5 Identité et mondialisation

Les identités territoriales s'appuient sur des référents symboliques souvent liés au passé. Mais, comme le souligne Di Méo (1998), le processus d'identité territoriale ne prend pas seulement racine dans le passé, car il s'ancre aussi dans l'actualité, dans les logiques sociales du quotidien, et dans les aspirations pour le futur. Les identités territoriales sont donc le résultat d'un processus de construction complexe en lien avec des référents symboliques à travers des enjeux quotidiens et en référence aux aspirations des acteurs.

En ce sens, les processus de construction identitaire sont complexes et variables selon les collectivités. L'identité régionale stimule les résidents d'un lieu ou d'une région en éveillant chez eux une fierté d'appartenance. Cette fierté devient conséquemment une source de cohésion régionale et sociale se traduisant par une certaine volonté d'agir collective (Klein et al., 2003 in Lasserre et al, 2003). Ainsi, les habitants du territoire en question développent une identité-projet (Moreno, 2006). L'identité sert à se distinguer, en opposition aux autres communautés. L'identité entre aussi dans le contexte sociopolitique mondial actuel et devient une ressource « [...] *non pour se protéger ou refuser la mondialisation mais pour y accéder ou pour y participer*

*pleinement.*» (Leresche et Saez, 1997 : 40). On comprend alors pourquoi les nations sans État se dotent de formes de gouvernance qui s'appuient sur les représentations identitaires et s'affirment à travers l'exacerbation de leurs différences (Keating, 1997).

#### 2.1.6 La préservation de la culture dans la mondialisation

Avec la mondialisation culturelle, les collectivités sentent le besoin de s'affirmer et de préserver leur identité. D'ailleurs, Miquel Reniu i Tresserras, le directeur général de la politique linguistique dans la *Generalitat de Catalunya*, explique que dans le contexte actuel de mondialisation culturelle, ces nations distinctes devraient continuer de se battre pour leur culture. Il explique qu'avec l'internationalisation économique et culturelle de langues hégémoniques, telles que l'espagnol (castillan) et l'anglais, les petites nations sont soumises à des pressions fortes en ce qui a trait à la protection de leur langue :

Cette pression, mis à part ce qui est déjà assuré par le cadre législatif dans ces nations, oblige les citoyens à un bilinguisme personnel qui dérive souvent vers un bilinguisme de plus grande amplitude, introduisant de la sorte une incertitude dans le processus de normalisation et d'hégémonie linguistique, incertitude qui les oblige à réviser régulièrement leurs politiques et leurs lois. (Reniu I Tresserras, 2002).

Ainsi, la géographie culturelle est interpellée par le défi que représente la préservation de la langue et la culture des sociétés minoritaires. En somme, si la mondialisation culturelle dissout tranquillement les cultures minoritaires ainsi que leurs langues respectives, les institutions des nations minoritaires ont le devoir de protéger leur culture et de promouvoir leur utilisation dans la vie quotidienne.

Les identités nationales sont en constante évolution car elles s'épanouissent à travers le temps, mais aussi en relation avec d'autres. Ce sont ces aspects qui nourrissent un certain besoin intérieur de se distinguer. L'appartenance à une identité territoriale est

bénéfique pour la santé sociale des territoires, ce qui nécessite des modifications politiques (Bailly et Béguin, 2003). Il sera important de considérer tous ses aspects dans l'analyse des nationalismes minoritaires.

#### 2.1.7 Paradiplomatie identitaire et régionalisme politique et institutionnel

La paradiplomatie identitaire implique l'identité et la manière dont les nationalismes minoritaires s'affirment dans un espace. Dans le chapitre précédent, nous avons introduit cette notion. Nous allons l'approfondir en relation avec notre étude de cas. Appelée stratégie « *défensive* » mise en œuvre pour protéger les spécificités culturelle d'une nation minoritaire, la paradiplomatie identitaire est définie comme « [...] *une politique étrangère subétatique dont l'objectif fondamental est le renforcement ou la construction de la nation minoritaire dans le cadre d'un pays multinational.* » (Paquin, 2005 in Boucher et al, 2005 : 210). Afin de contrer leur incapacité à orienter certaines de leurs politiques indépendamment du gouvernement central, les régions cherchent à instaurer des relations internationales s'affranchissant ainsi du contrôle de l'État. L'objectif de la paradiplomatie n'est pas l'indépendance, mais plutôt une autonomie acceptable par la population (Boucher et al, 2005).

Dans la même optique, le régionalisme institutionnel est un concept qui rejoint la notion de paradiplomatie identitaire. Tout d'abord, dans le cas de la Catalogne, le régionalisme est un mouvement basé sur des revendications identitaires, économiques ou culturelles à l'intérieur d'un État pour augmenter son autonomie, accroître ses pouvoirs et prendre une place au sein de l'Europe. Le régionalisme inclut ces éléments et se traduit par une prolifération d'accords, mais aussi par un accroissement des champs d'application (Charnovitz et al, 2005).

Il ne faut pas confondre régionalisation et régionalisme. La régionalisation est généralement définie comme la création d'un nouvel échelon à l'intérieur de l'organisation territoriale d'un État. Le régionalisme, quant à lui, est caractérisé par l'existence d'une autonomie nécessaire à l'expression de l'identité culturelle, linguistique ou même socioéconomique des régions (Marcou, 1998). Nous avons choisi le concept de régionalisme car il comprend les institutions territoriales, y compris celles qui œuvrent au niveau juridique. Ce type de régionalisme peut parfois être associé au fédéralisme. Dans l'État unitaire et dans l'État fédéral, le régionalisme se traduit par une certaine faiblesse de l'intégration nationale. La régionalisation politique peut aboutir à une forme plus ou moins importante de fédéralisme comme le cas de la Belgique et en Espagne (Barthélémy, 2009). Les régions peuvent alors agir comme des sujets autonomes en matière de politique extérieure et ce en collaboration avec leurs États respectifs.

Le régionalisme institutionnel inscrit dans la loi constitutionnelle de 1978 de l'Espagne est à la base une forme d'arrangement institutionnel pour rétablir les droits historiques des communautés autonomes (Constitution de 1978, art.2). Les quatre régions reconnues comme communautés autonomes historiques sont la Galice, l'Andalousie, le Pays Basque et bien sûr la Catalogne. Le cas catalan est un bon exemple de régionalisme institutionnel. Le gouvernement catalan, appelé la *Generalitat*, a produit un document constitutionnel permettant une négociation des pouvoirs entre la Catalogne et l'Espagne : le Statut catalan (le premier en 1979) (*Generalitat de Catalunya*, 2006). Plusieurs articles du Statut de 2006 permettent une relation plus directe avec l'Union Européenne, l'UNESCO et les autres nations dans le monde. Ce Statut englobe, entre autres, les différents pouvoirs et droits culturels revendiqués par le gouvernement catalan. Par exemple, un de ses articles, l'article 6.3, demande que le catalan soit considéré comme langue officielle dans l'UE.

### 2.1.8 Régionalisme et intégrité territoriale

Les revendications des régions dans les négociations internationales peuvent mener à des tensions intra-étatiques puisque « [...] *l'action internationale des régions est souvent perçue comme une atteinte à la souveraineté nationale et à l'intégrité territoriale.*» (Paquin, 2001 :76). Le régionalisme devient une menace pour l'intégrité territoriale de l'État. En effet, des auteurs restent septiques sur le développement d'une paradiplomatie identitaire. Palard (1999) explique qu'afin que les effets soient à somme positive et que la gouvernance soit équilibrée, il faut que les gains obtenus dans la scène internationale, mais aussi la capacité de participation aux processus de décision qui ont été recueillis par les acteurs régionaux, soient plus grands et plus importants que la perte de centralité de l'État en question. Dans le même ordre d'idées, d'autres auteurs affirment que « [...] *le développement de relations internationales au niveau infraétatique est synonyme de tensions et de lutte de pouvoir.*» (Dehousse, 1989: 51).

Le contexte européen est propice aux régionalismes et aux mouvements nationalistes subétatiques car son objectif est de favoriser la collaboration transnationale entre acteurs régionaux pour mettre en valeur les avantages comparatifs de chaque région<sup>3</sup>. «*Tout pays, en fonction des conditions initiales possède un avantage comparatif pour un domaine, une production pour laquelle il est, en termes relatifs, mieux doué.*» (Géneau de Lamarlière et Staszak, 2000 : 136). C'est un argument qui aide les régions à développer des relations subétatiques. La paradiplomatie est une forme d'expression de ce type de relation, mais elle est, à l'origine, poussée par la force de

---

<sup>3</sup> La collaboration transnationale telle que décrite amène à expliquer que la coopération transfrontalière favorise que l'effacement des frontières profite aux régions. L'Europe regroupe les régions sous forme d'«Eurorégions», celles-ci émergentes et deviennent des acteurs aussi importants que les États dans L'EU. Il se forme alors un réseau d'échanges intercontinental à partir des Eurorégions qui cherche à établir des échanges basés sur les intérêts communs et le développement des avantages comparatifs. D'ailleurs, l'ARTE soit l'Association des Régions Frontalières Européennes qui regroupe ces régions. (Wassenberg, 2007)

l'identité et la demande de reconnaissance de la culture locale au niveau international. La paradiplomatie identitaire est une réponse à des impératifs fonctionnels où la région désire consolider ses relations internationales. Le régionalisme institutionnel tend vers une forme d'arrangement institutionnel pour avoir plus de compétences dans les relations extérieures.

### 2.1.9 Le cadre conceptuel global

Comme nous venons de le voir, les thèmes qui seront abordés dans ce mémoire concernent le nationalisme catalan, la paradiplomatie, le régionalisme institutionnel, et le territoire. À partir de ces concepts centraux, nous dégagerons les concepts secondaires et les variables qui ont guidé notre recherche empirique, ainsi que les indicateurs qui ont permis de les vérifier (Tableau 1).

Tableau 2.1 :  
Synthèse de la méthodologie suivie : des concepts clés aux indicateurs

Concepts clés	Concepts secondaires	Variables	Indicateurs exploratoires
Nationalisme	Appartenance culturelle	Intégration multiscalaire de la langue catalane	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le catalan comme langue officielle à divers niveaux d'échelles Entités politiques et culturelles ayant le catalan comme langue officielle</li> </ul>
Paradiplomatie identitaire	Identité culturelle	Rôle d'intégration de la Catalogne dans l'Union Européenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation dans des conseils d'envergure internationaux</li> <li>Participation active du Département des affaires étrangères dans les organismes internationaux et visites à l'étranger</li> </ul>
Régionalisme	Autonomie	Pouvoirs politiques reliés à la langue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Statut catalan et les articles reliés à la langue et à la culture et ses effets sur le territoire</li> <li>Présence de mobilisations sociales en faveur ou contre les projets impliquant l'autonomie politique catalane</li> </ul>
Territoire	Multiscalaire	Différents acteurs à plusieurs échelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de réseaux d'échanges avec d'autres entités régionales</li> <li>Statut particulier dans la Constitution espagnole (art 2)</li> </ul>

## 2.2 La démarche méthodologique

Nous pouvons maintenant présenter la démarche méthodologique suivie dans le cadre de notre recherche. Précisons qu'il s'agit d'une recherche exploratoire et inductive.

### 2.2.1 Les questions et les hypothèses de recherche

Nous allons essayer de répondre à la question suivante : quelles sont les incidences du nouveau Statut catalan de 2006 sur l'affirmation culturelle de la Catalogne dans un contexte de globalisation et d'ouverture ?

Cette question principale s'est déclinée en trois questions spécifiques, à savoir :

- En quoi le Statut catalan permet-il d'accroître les pouvoirs de la collectivité catalane liés à l'application de la langue et de la culture?
- Quelles seraient les meilleures conditions pour le développement optimal de la culture, de la langue et des institutions culturelles dans les nations minoritaires?
- Quel est l'avenir du nationalisme et de la culture dans le contexte de la mondialisation et de l'Union Européenne?

Bref, notre recherche vise à savoir si le nouveau Statut Catalan de 2006 transfère plus des pouvoirs à la Catalogne en ce qui concerne la diffusion de la culture et la promotion de la langue. Nous allons répondre à ces questions en utilisant une approche multiscalaire afin de tenir compte des multiples échelles à travers lesquelles s'exprime l'affirmation culturelle de la Catalogne.

Notre hypothèse est que le modèle de gouvernance permis par le nouveau Statut catalan facilite le développement de la culture, de la langue et des institutions culturelles puisqu'il est le foyer incubateur potentiel d'innovations et d'intégration avec les autres nations européennes.

Notre hypothèse principale se divise en 4 hypothèses de travail selon lesquelles nous pouvons évaluer les effets du nouveau Statut sur la culture au niveau de la nation catalane. Nous soutenons que la réussite des initiatives dérivant du nouveau Statut dépend de : 1) la capacité des leaders et des acteurs sociaux de tenir tête au gouvernement central espagnol, 2) la présence d'organismes non gouvernementaux et de la mobilisation collective pour un meilleur avenir pour la société catalane, 3) la présence d'une coalition neutre servant d'arbitre entre le gouvernement espagnol et le gouvernement catalan, 4) l'identification d'objectifs collectifs précis et concrets ainsi que de plans d'action directs sur le territoire. Ces différents éléments seront interprétés et analysés à partir de la littérature existante sur le sujet et d'un travail empirique d'enquête par entrevues réalisé sur le territoire catalan.

### 2.2.2 Le travail de terrain

Le type de recherche que nous entreprenons est de nature inductive et exploratoire (Gumuchian et Marois, 2000). Nous visons la compréhension du nationalisme culturel dans le contexte espagnol et européen. Cette recherche s'appuiera essentiellement sur une recension de documents et sur des observations de terrain. Le travail de terrain a donc d'abord consisté en des observations directes et ensuite à l'assistance à des rencontres en lien avec le nationalisme. Ensuite, une série de vingt d'entrevues semi-dirigées a été réalisée auprès de certains acteurs du mouvement nationaliste catalan au cours d'un séjour de quatre mois à Barcelone, séjour qui s'est étendu de septembre à décembre 2007. Assistée par des chercheurs de l'Université

autonome de la Catalogne, Maria-Dolors Garcia Ramon et Antoni F. Tulla, nous avons identifié les répondants les plus appropriés pour obtenir des informations permettant de répondre à nos questions de recherche.

Ce sont des représentants d'organismes subétatiques catalans et des experts du nationalisme catalan qui ont été interviewés. Nos répondants ont été choisis selon la méthode désignée comme « *boule de neige* » (Gumuchian et Marois, 2000 : 269-270). Ces entrevues ont duré en moyenne soixante minutes chacune. Les entrevues ont été enregistrées et transcrites. La technique d'analyse utilisée est l'analyse de contenu (Pour la liste des entrevues, voir l'annexe 1; pour le guide d'entrevues, voir l'annexe 2).

Les chapitres 4 et 5 permettront de classer le résumé de ces entrevues sous forme de tableaux et de dresser un portrait de nos résultats de recherche à partir de l'analyse de contenu, mais avant cette étape, le chapitre 3 étale les jalons de l'affirmation nationale et culturelle de la Catalogne.

### CHAPITRE III

## LES JALONS DE L’AFFIRMATION NATIONALE ET CULTURELLE DE LA CATALOGNE

Ce chapitre cherche à mettre en lumière les facteurs, les événements et les acteurs en lien avec le nationalisme catalan qui participent au développement culturel de la Catalogne. Après avoir expliqué le contexte géographique et socio-historique, nous allons porter attention au nouveau Statut catalan. Notre regard sera porté sur les nombreux éléments dont la Catalogne recèle, et qui, au cours des années, ont alimenté un nationalisme qui lui est propre. Trois grands thèmes seront abordés. Dans un premier temps, nous ferons une présentation générale de la Catalogne. Ensuite, le rappel de l’évolution historique de cette collectivité aidera à mieux situer et comprendre les antécédents qui ont forgé sa culture. Enfin, les grands changements et apports du nouveau Statut catalan seront décrits.

### 3.1 La Catalogne et son territoire

Le territoire de la Catalogne présente des paysages variés remplis de contrastes. Des falaises et des hauts plateaux intérieurs surplombent les rives méditerranéennes (Fourneau et Rubio, 1990). Son relief est qualifié d’accidenté et de cassé à cause de la présence de montagnes dans le tiers de son territoire. L’hétérogénéité de cette région a influencé les activités humaines (Nadal I Farreras, Wolf, 1982). Les terres de la Catalogne sont peu fécondes pour l’agriculture et les fractures de son relief expliquent la concentration de sa population sur son étroite frange littorale.

Il convient avant tout de bien situer la Catalogne dans son milieu. Deux délimitations géographiques s'imposent. La première, culturelle, concerne l'extension de la culture catalane en dehors de l'Espagne. La deuxième, de nature administrative, elle établit le territoire catalan dans les limites de l'État espagnol.

En Espagne, la présence de la langue catalane ne se limite pas à la communauté de la Catalogne. Le Catalan est présent bien sûr dans la Communauté autonome de la Catalogne, mais aussi dans la Communauté de Valence et aux Îles Baléares. Ces communautés autonomes entretiennent des rapports d'échanges culturels importants dus à leur langue commune, mais aussi à leurs proximités géographiques. En dehors de l'Espagne, le Catalan s'étend sur le Roussillon, la Sardaigne française, dont la ville de L'Alguer, et bien sûr sur la Principauté d'Andorre, dont il est la langue officielle (Zimmermann, 1997). Le Catalan est une langue romane qui ressemble au castillan (espagnol), à la langue française, au portugais, au galicien et aux langues galloises telles que l'occitan (Moreno et Marti, 1979 :28-32). En ne tenant compte que du nombre de personnes qui le parlent, *«On constate que le catalan est davantage parlé en Europe que le portugais, le tchèque, le hongrois, le suédois, le bulgare, le danois, le slovaque, le finnois, l'irlandais, le lituanien, le letton, le slovène, l'estonien et le maltais.»* (Generalitat de Catalunya, 2006). La langue catalane est donc importante et compte 13 millions d'utilisateurs. La figure 3.1 illustre l'étendue des catalanophones.

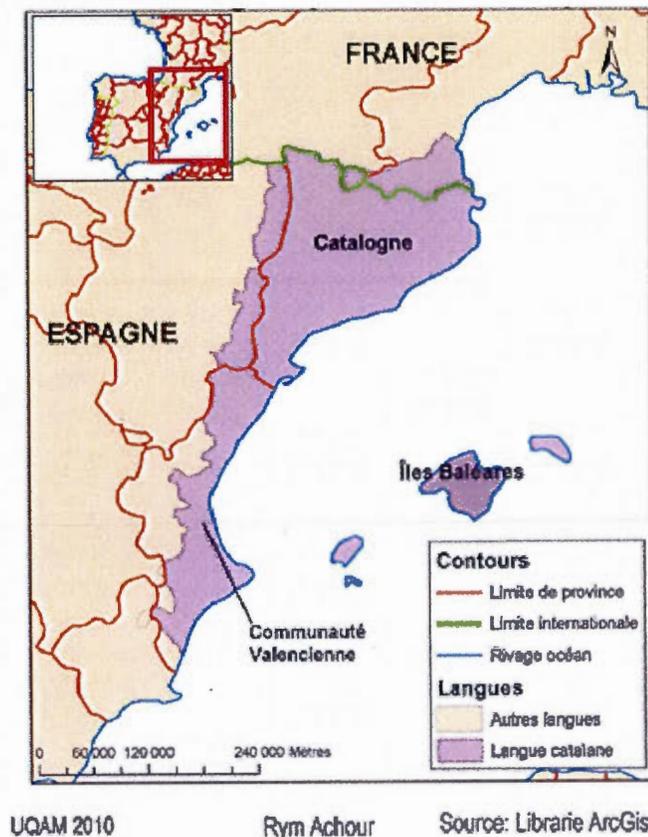


Figure 3.1 :  
 Délimitation linguistique catalane en Europe  
 (Tirée de Rym Achour, Département de Géographie, 2010)

Nous avons présenté la diffusion de la langue catalane en Espagne précédemment, toutefois nous allons nous concentrer sur la Catalogne administrative dans notre recherche, c'est-à-dire celle qui est comprise dans les limites de l'État espagnol. La Catalogne fait partie des 17 communautés autonomes en Espagne. La figure 3.2 illustre les limites administratives de la Catalogne dans son environnement espagnol et européen.

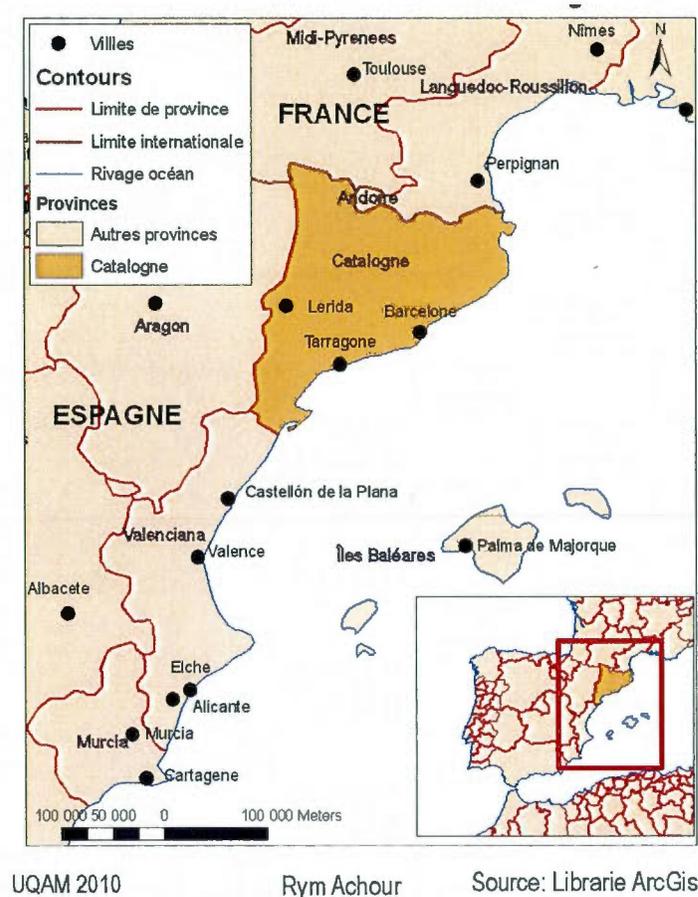


Figure 3.2 :  
La communauté autonome de Catalogne  
(Tirée de Rym Achour, Département de Géographie, 2010)

### 3.2 La Communauté autonome de la Catalogne

La Communauté autonome de la Catalogne se compose de quatre grandes régions, Barcelone, Tarragone, Lleida et Gérone, lesquelles sont divisées en 41 *comarcas*. Ces dernières sont des entités géographiques supra-municipales, dont la mission est similaire aux municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. Plus précisément ce sont des « [...] entités locales et territoriales dotées d'une personnalité juridique propre et d'une pleine capacité et autonomie en vue de l'accomplissement de ses

*fins.* » (*Generalitat de Catalunya*, 2006). La figure 3.3 illustre les limites administratives des provinces catalanes.

### 3.2.1 La démographie catalane

Afin de mieux décrire le contexte démographique catalan, nous allons le comparer avec celui du Québec (Voir Tableau 2). Nous pouvons alors constater que la Catalogne est comparable à la société québécoise au niveau de la population ainsi qu'à la proportion de celle-ci concentrée dans la région métropolitaine, et qu'elle a une structure administrative territoriale semblable à celle du Québec. Toutefois, en ce qui a trait à la superficie, le territoire québécois est environ 52 fois plus grand que celui de la Catalogne (31930 km<sup>2</sup> vs 1 667 441 km<sup>2</sup>). La densité de population est alors beaucoup plus réduite au Québec même si la population de ces deux territoires est semblable. Cette population catalane dense provient notamment d'une forte immigration : la Catalogne n'est donc pas une région ethniquement homogène (Zapata-Barrero, 2009). Un mélange ethnique et culturel caractérise la population catalane.



Figure 3.3 :  
 Les provinces de la Catalogne  
 (Tirée de l'Institut de Statistique de Catalogne, 2007 : <http://www.idescat.cat/en/>)

Tableau 3.1 :  
Informations sociodémographiques de la Catalogne et du Québec en 2005

Informations	Québec	Catalogne
Population	7 542 800 (2004) <sup>4</sup>	6 995 206 (2005) <sup>5</sup>
Population de la métropole	1 874 000 (Montréal 2005) <sup>6</sup>	2 215 581 (Barcelone 2005) <sup>7</sup>
Population de la région métropolitaine	3 523 744 (2005) <sup>8</sup>	4 770 180 (2005) <sup>9</sup>
Superficie (km <sup>2</sup> )	1 667 441	31930
Densité (hab/km <sup>2</sup> )	4,52	219,08

Sources : diverses; voir note en bas de page

### 3.2.2 L'attraction de la Catalogne et l'immigration

La région catalane, plus particulièrement sa frange côtière, présente une attractivité impressionnante au niveau touristique. Aujourd'hui, elle est l'une des zones les plus attractives d'Europe grâce à ses caractéristiques climatiques, géomorphologiques, mais aussi en raison de son offre touristique à prix compétitif. Son vaste espace naturel riche en ressources lui a permis de devenir une station balnéaire importante, mais aussi de mettre en valeur l'écotourisme et le tourisme d'aventure. La *Generalitat* estime à 11% la part du tourisme dans le produit intérieur brut (*Generalitat de Catalunya*, 2009).

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec, *Portrait du Québec*,

<http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/demographie?lang=fr>. Consulté le 11 décembre 2006

<sup>5</sup> Institut de Statistique de la Catalogne, *Annuaire statistique de Catalogne*,

[http://www.idescat.net/cat/idescat/publicacions/anuari/aec\\_xls/2.01!A1](http://www.idescat.net/cat/idescat/publicacions/anuari/aec_xls/2.01!A1). Consulté le 11 décembre 2006.

<sup>6</sup> Institut de Statistique du Québec, *Population par âge et sexe*,

[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc\\_poplt/201\\_05.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/201_05.htm), Consulté le 11 décembre 2006.

<sup>7</sup> Institut de Statistique de la Catalogne, *Annuaire statistique de Catalogne*,

[http://www.idescat.net/cat/idescat/publicacions/anuari/aec\\_xls/cap02.xls#2.01!A1](http://www.idescat.net/cat/idescat/publicacions/anuari/aec_xls/cap02.xls#2.01!A1). Consulté le 11 décembre 2006.

<sup>8</sup> Ministère des Affaires Municipales et des Régions, *Superficie du Québec*,

<http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/cartotheque/cmmontréal.pdf>. Consulté le 11 décembre 2006.

<sup>9</sup> Institut de Statistique de la Catalogne, *Annuaire statistique de Catalogne*,

[http://www.idescat.net/cat/idescat/publicacions/anuari/aec\\_xls/cap02.xls#2.01!A1](http://www.idescat.net/cat/idescat/publicacions/anuari/aec_xls/cap02.xls#2.01!A1). Consulté le 11 décembre 2006.

Le tourisme est un aspect important de l'économie catalane puisque celui-ci amène parfois à des séjours plus longs tels qu'un semestre d'étude universitaires ou contrat temporaire de travail. Ça peut se poursuivre en un plus long séjour ou même en un établissement permanent menant à l'immigration. La croissance de la population décrite antérieurement est le résultat d'une forte immigration, du reste de l'Espagne certes, mais aussi de plusieurs régions du monde, telles l'Europe de l'Est, l'Afrique, l'Asie, et plus récemment l'Amérique latine. L'immigration récente présente un défi pour la société catalane. Effectivement, l'éducation, la langue et l'intégration sont des enjeux actuels importants pour les Catalans (Samper et al, 2001). La question de l'immigration constitue une préoccupation des citoyens et des politiciens face aux débats politiques et culturels actuels en Catalogne. Cet aspect sera développé et analysé dans les chapitres 4 et 5.

### 3.3 L'industrie : base de l'économie catalane

Afin de pouvoir bien gérer leur territoire, les Catalans ont su développer des activités économiques différentes des territoires voisins qui ont permis leur émancipation. Puisque la Catalogne a été bloquée aux points de vue politique et culturel pendant plusieurs siècles, les Catalans se sont tournés vers l'économie (Klein et Segui-Pons in Klein et Lasserre, 2006 : 297-307). Limités dans plusieurs sphères de leur vie politique et culturelle, il ne restait aux Catalans que l'économie pour exprimer leur différence. D'ailleurs, grâce à sa révolution industrielle, la Catalogne est devenue la région la plus prospère en Espagne, et même une des plus prospères dans le bassin méditerranéen.

La Catalogne est habitée par 15% de la population espagnole et contribue pour 18,6 % au produit intérieur brut (PIB) de l'Espagne, ce qui est considérable sachant qu'il reste 16 autres communautés autonomes dans l'ensemble du pays. Le territoire catalan abrite une forte concentration industrielle grâce au processus commencé au

début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Barcelone a été la capitale économique de l'Espagne jusqu'à la première moitié du siècle dernier (Aymerich, 2006). L'économie de la Catalogne est d'abord tertiaire à 60%, mais l'industrie prend une place assez importante avec 35%. Avec l'intégration à l'Union Européenne, la Catalogne engage des liens solides avec d'autres régions européennes. L'Union européenne est logiquement l'aire privilégiée de ce processus selon la politologue Angélique Bizoux (2006). D'ailleurs, l'internationalisation de l'économie est un objectif fondamental en Catalogne, voire une priorité nationale pour la *Generalitat* (Paquin, 2003).

### 3.4 Barcelone, la capitale économique, culturelle et politique de la Catalogne

Barcelone a été une ville fleurissante sur plusieurs plans depuis des siècles. Elle fut la première ville d'Espagne à s'industrialiser (Hatem, 2006). Par exemple, la grande région de Barcelone fut

[...] la première d'Espagne à bénéficier de l'afflux des investissements industriels étrangers après la fin du franquisme, dans les années 1980. Associée au dynamisme de l'entrepreneuriat local, cette bonne attractivité permit à la Catalogne de jouer un rôle moteur dans le redécollage économique de l'Espagne contemporaine. (Ibid).

Cette ville fut aussi reconnue pour son urbanisme. Plusieurs modifications et revitalisations ont été faites durant les dernières décennies, particulièrement après la mort de Franco.

Plusieurs architectes et sociologues ont participé à la revitalisation de l'urbain depuis les années 1980 (Henry, Hounkpatin, Comby, 1992). Son développement urbanistique continua son ascension avec les jeux olympiques de Barcelone en 1992. La ville de Barcelone s'était fixée des priorités architecturales et urbanistiques claires : remplir les espaces libres pour permettre d'élargir l'espace public, remodeler l'architecture tout en utilisant ses avantages comparatifs, effectuer une restructuration

totale de ses infrastructures, bref faire de la cité un laboratoire urbain et social exemplaire (Capel, 2009).

Barcelone est le bassin culturel, économique, politique et démographique de la Catalogne. Barcelone devient une ville densément peuplée où siègent des institutions essentielles de la Catalogne et où se retrouve la majeure partie de la population. (Tableau 3.1)

### 3.5 Évolution historique de la Catalogne

Cette section procurera les repères spatiaux-temporels nécessaires pour comprendre la spécificité de la nation catalane. Celle-ci a traversé plusieurs périodes de prospérité, mais aussi de grandes tensions. Nous verrons comment la nation catalane a évolué au fil du temps, en commençant par la chute de l'Empire carolingien et ses débuts en tant que nation. L'histoire de la Catalogne étant vieille de plus de dix siècles, nous nous sommes attardés aux événements marquants qui expliquent les enjeux actuels auxquels elle se confronte.

#### 3.5.1 Les premiers jalons

Les Catalans sont présents depuis longtemps dans le bassin méditerranéen (Zimmermann, 1997). Vers 210 avant J-C, la Catalogne fut conquise par les Romains pour être ajoutée aux territoires romains de l'*Hispania* (L'Espagne). La domination romaine dura environ six siècles. Au cinquième siècle de notre ère, la Catalogne fut conquise par les Wisigoths qui donnèrent à cette région le nom de *Gotholonia* (ce qui signifie «pays des *Goths*»). Ce sont des colons de l'empire carolingien qui fondèrent la Catalogne comme telle, mais en 988, cette dernière obtint son indépendance officielle de cet empire. La Catalogne est alors née et « [...] le siècle qui suivit fut

*marqué par l'instauration, après la plupart des autres pays européens, d'une véritable société féodale.» (Morera, 1992 : 29).*

La Catalogne créa son propre empire et annexa Majorque, Valence, Sicile, une partie de la Grèce, Sardaigne, Naples et quelques territoires français à ce bassin méditerranéen (Castells, 1999 : 24). D'ailleurs, la figure 2 illustre une partie de l'étendue de l'ancien empire catalan car il a laissé des vestiges culturels tels que la langue catalane. Ayant acquis le statut de comté, la Catalogne s'unit au XII<sup>ème</sup> siècle au royaume d'Aragon. En 1413, la *Generalitat* (le gouvernement de la Catalogne) naît sous la forme des *Corts*, un organisme exécutif composé, à proportions égales, de l'élite ecclésiastique, la noblesse commerçante et les artisans (Pongy et al, 1994). Elle contrôlait, dans une certaine mesure, les actions des souverains. Pendant le Moyen Age, le catalan fut la langue véhiculaire dans le Principauté de la Catalogne et les royaumes de Majorque et de Valence.

La Catalogne se joint à la Vieille-Castille (Espagne) en 1472. L'annexion de la Catalogne à la Castille vint limiter progressivement son autonomie. En effet, depuis ses débuts en l'an 988 jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle, la Catalogne connut une autonomie appréciable et le gouvernement était assuré par des institutions catalanes (Nadal I Ferreras : Wolf, 1982). L'annexion remit en cause cette autonomie et les habitants du territoire catalan (le territoire unissant le Royaume d'Aragon et le comté catalan) entreprirent de revendiquer le retour de leurs droits et libertés. Conséquemment, plusieurs réclamations et révoltes ont eu lieu chez les Catalans pour préserver leur culture et leur autonomie politique.

### 3.5.1.1 La naissance de la Generalitat et sa première constitution

Après la création de la *Generalitat*, au début du XV<sup>ème</sup> siècle, Pedro el Ceremonioso a rédigé un document important intitulé *Constitutions et autres droits de la Catalogne*, les premières bases du Statut catalan. Ce document permit à la Catalogne de créer un parlement et d'adopter des lois et des droits pour protéger sa culture. À l'époque, ce fut un parlement composé de six députés (à raison de deux membres provenant du clergé, de la noblesse et du peuple), trois trésoriers et six comptables. À l'échelle locale, on retrouvait aussi des institutions municipales démocratiques tel que le célèbre *Consell des Cent de Barcelone* (Moreno, Martí, 1979).

Du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les activités économiques de la Catalogne prirent un nouveau départ et sa population s'accrut. Mais une guerre entre la France et l'Espagne, et la confrontation entre Castille et le Royaume d'Aragon dans le contexte de cette guerre amena la présence de troupes castillanes sur le territoire catalan, ce qui inaugura une période troublée appelée *La Guerra dels Segadors* (1640 à 1659) (Nadal I Farreras, Wolf, 1982). La région subit une dépression économique. Elle ne renouera avec la croissance qu'au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle ainsi qu'en témoignent l'essor démographique et le développement industriel et ce, malgré l'invasion française en Espagne (Ibid). Lors de cette même époque, l'entrée de la dynastie des Bourbons en Espagne affecta aussi la Catalogne. Celle-ci décida de faire appliquer les lois castillanes et d'abolir les institutions gouvernementales catalanes qui existaient sur le territoire. Nous arrivons alors au XIX<sup>ème</sup> siècle, une période cruciale pour la renaissance de l'autonomie catalane.

### 3.5.1.2 Les protagonistes du catalanisme

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la langue catalane devient un emblème dominant d'un mouvement nationaliste croissant. Plusieurs mouvements nationalistes se manifestèrent à cette

époque. Giuseppe Grilli explique le nationalisme en Catalogne du début du XIX<sup>ème</sup> siècle:

(La Catalogne) est restée pendant plus d'un siècle et demi une société plus «culturalisée» que politisée, où la production d'idéologies (et si l'on veut, de mythes) dépasse largement les possibilités réelles de les traduire en actes administratifs. Une société sans État, mais avec des projets, des fantômes et même des démons d'État. (Fabre, 1996 : 26).

Il s'agit au départ d'un nationalisme culturel. Il faudra attendre quelques décennies avant qu'il y ait l'émergence d'un nationalisme politique. Un mouvement qui structure encore la vie publique catalane prit naissance vers 1840: Le catalanisme (Morera, 1992).

Selon Fradera (2009 : 228-242), ce terme est complexe à définir car il ne se réfère pas à une conception ou à une idée politique spécifique. Le catalanisme renvoie plutôt à une approche psychologique et sentimentale, individuelle et collective, des Catalans et de leur représentation de leur territoire. Il se réfère même parfois aussi à des partisans, nés hors du territoire catalan, qui partagent des motivations similaires (Fradera, 2009).

Après l'invasion française, l'Espagne mis en place une nouvelle constitution et un modèle libéral fut adopté. L'adoption de ce nouveau modèle politique en Espagne provoqua une grande tension politique, sociale et culturelle en Catalogne (Cassassas et Santacana, 2004). Le monde rural fut affecté par une guerre civile et plusieurs périodes de révoltes et de convulsions sociales furent répertoriées entre 1830 et 1876 en milieu urbain à cause des transformations rapides sur le territoire, mais également dans toute la méditerranée. À cause de ces révoltes, Barcelone s'est vu appeler « la ville des barricades » (Corbin et Mayeur, 1997 : 409-422 ).

C'est alors que l'essor du catalanisme, entamé quelques décennies plus tôt, se confronte fortement avec les structures économiques et sociales du reste de la Péninsule ibérique. Il provoque une prise de conscience des Catalans et la naissance du mouvement qui revendique pour la Catalogne un rôle dans la direction de la politique au plan national. La province se modernise au rythme de la Révolution industrielle, notamment dans la deuxième moitié du siècle.

Les bases du premier Statut catalan furent élaborées en 1892 lors de la tenue d'une réunion des délégués de l'Union catalaniste à Manresa, dans le but d'élaborer un programme politique de l'organisation. Ce programme est devenu une des bases pour la Constitution régionale catalane. Cette constitution catalane permit une consolidation des revendications catalanes dans un document juridique. On surnomma ce document *Les Bases de Manresa* (Termes et Colomines, 1992). Il proclame la Catalogne comme un pays souverain. Il prescrit de structurer le pays en le divisant sur la base des districts à l'intérieur et proclame le catalan comme la langue officielle. Il appelle aussi à la formation d'un corps de volontaires pour former l'armée. Pour la première fois, le catalanisme avait un projet politique défini.

Cette période historique fut caractérisée par une progressive effervescence de la volonté d'autonomie et de préserver la langue Catalane. Une association des quatre provinces de la Catalogne fut créée en 1914 afin de mettre en place un régime favorisant la création d'un programme pour instaurer des infrastructures et des services publics dans le domaine de la culture et l'éducation : *la Mancomunitat*. Cette dernière fut considérée comme l'origine de l'autogouvernement catalan. La base des textes présentés au gouvernement espagnol le 28 novembre 1918 par le Conseil de la Communauté devient le catalyseur de l'autonomie catalane (Termes et Colomines, 1992).

Il faut souligner qu'avant le XIX<sup>ème</sup> siècle, le nationalisme catalan ne s'était pas

manifesté avec grande vigueur puisque les éléments favorisant sa cohésion, sa représentation et sa force n'étaient pas réunis. La *Generalitat* de la Catalogne a été l'organisation politique qui lui a permis de créer son propre palier de gouvernement. Plusieurs organismes paragouvernementaux s'allient avec la *Generalitat* pour promouvoir l'autonomie catalane, tels le parlement, la *Sindicatura de Comptes* (Cour des comptes), le *Consell de Garanties Estatutàries* (Conseil des garanties statutaires) et le *Síndic de Greuges* (Défenseur du Peuple).

Au cours de la même période historique, quelques organismes issus de l'élite intellectuelle et politique catalane tels des journaux et organisations culturelles engagés furent mis en place. Par exemple, Prat de la Riba fonde *l'Institut d'Estudis Catalans* en 1907 (Solé I Camardons, 2001). Un intellectuel et grammairien catalan, Pompeu Fabra, s'allie à cet institut pour ensuite contribuer à la normalisation de la langue catalane, ce qui joue un rôle crucial au début du XX<sup>ème</sup> siècle dans la récupération de cette langue avec la publication de plusieurs ouvrages tels que *Normes orthographiques* (1913), *Gramàtica catalana* (1918) et *Diccionari general de la llengua catalana* (1932) (Solé I Camardons, 2001).

### 3.5.2 La guerre civile et la première autonomie

En 1931, un nouveau Parti, *La Esquerra Republicana de Catalunya*, remporte les élections municipales. La République est proclamée à Barcelone, de même que dans les grandes villes d'Espagne, du fait que les Républicains alliés aux socialistes ont gagné ces élections. En Catalogne, *La Generalitat de Catalunya* est chargée d'élaborer un Statut d'autonomie qui devra être approuvé par le peuple catalan puis par les *Cortes*, le Parlement siégeant à Madrid. Le premier Statut est adopté en 1932. Cet outil juridique constitue une étape historique cruciale dans le nationalisme catalan.

Dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, *La Lliga Regionalista* entendait arriver à l'autodétermination de la Catalogne. La région était agitée du fait du mouvement catalaniste et de celui du mécontentement des masses populaires urbaines qui voulaient améliorer leurs conditions de vie particulièrement misérables à l'époque. Les revendications nationalistes catalanes prennent une tournure plus radicale. À titre d'exemple, les membres de *Solidaridad Catalana*, une coalition qui rassemblait plusieurs partis politiques catalans de l'époque, quittèrent le Parlement espagnol et furent accueillis par plus du tiers de la population de la ville en véritables héros à Barcelone (Moreno et Martí, 1979). Plusieurs mouvements politiques catalans tentent alors de développer un gouvernement au sein du territoire catalan, mais leur durée de vie fut courte et leur existence vulnérable. Ces partis ont assumé le pouvoir pendant quelques années, mais leurs politiques perméables aux crises et la confrontation avec l'État central furent des obstacles à leur efficacité (Vilar, 1982). Toutefois, les revendications sociales et politiques des Catalans du début du XX<sup>ème</sup> siècle ont constitué une base de référence pour la mise en place de partis politiques dans les communautés et pour la rédaction de documents constitutionnels en Catalogne.

Arnau Gonzalez I Vilalta a écrit plusieurs ouvrages sur l'histoire de la fondation et de la renaissance de la Catalogne. Il présente dans *The Catalan Countries Project (1931-1939)* les accomplissements de la Catalogne et des autres pays catalans :

Without a shadow of doubt, the national Catalan Project during the years 1931-1939 did no more than establish the foundations and demonstrate what could be achieved in a prolonged democratic political context. The first Spanish experience of democracy and the opportunity for autonomy in Catalonia opened up for the first time the real possibility of a Catalan nationalist cultural politics designed to bring all the Catalan speaking regions closer together. The networks of cultural bodies supporting the language and the growing presence of the new nationalist forces did not manage, however, to establish a sufficiently consolidated political space. (Gonzalez I Vilalta, 2006 : 22).

Le nationalisme catalan entamait alors son chemin vers l'autonomie juridique lorsque la guerre en Espagne éclata. La guerre civile espagnole dura de 1936 à 1939, une guerre de trois ans qui se termina par l'instauration d'une longue dictature.

La guerre civile et la victoire du fascisme entraînèrent l'abrogation de ces statuts ; puis la dictature du général Francisco Franco, obsédée par une unité de l'Espagne fondée sur la répression des cultures catalane et basque, ne fit qu'envenimer la situation. (Manuel Fajardo, 2007).

### 3.5.3 La Catalogne et la guerre civile

La guerre civile, entre le 18 juillet 1936 et le 29 mars 1939, fut provoquée par le soulèvement d'une partie de l'armée espagnole contre le gouvernement républicain constitutionnel. L'Espagne se déchire alors socialement et géographiquement par cette guerre sanglante.

La Catalogne a connu des affrontements importants durant cette guerre. À cause de l'instabilité des partis catalans de l'époque, la ligne d'action des dirigeants était sinueuse. Les nombreux désaccords idéologiques entre les partis au pouvoir amenèrent à des contradictions dans les prises de décisions durant la Guerre civile et ce phénomène est devenu une faiblesse pour la Catalogne (Godicheau, 2004). Les tensions avec le gouvernement de l'Espagne s'intensifièrent et les manifestations publiques étaient fréquentes. Les luttes sociales se heurtèrent à l'action des forces répressives. Les partis ouvriers et les syndicats remplissaient les rues et les réponses violentes des organisations fascistes se multipliaient. Les clivages prirent une tournure violente et les institutions perdirent de leur signification. La guerre civile espagnole (1936-1939) s'est soldée en 1939 par la dictature de Franco qui a perduré jusqu'à 1975.

#### 3.5.4 La place du catalan durant la dictature franquiste (1939-1975)

Durant plus de 35 ans de dictature, l'Espagne au complet fut objet d'une homogénéisation culturelle et d'une idéologie centrée sur une Espagne traditionaliste et antimoderniste fondée sur la religion catholique, le corporatisme, l'évocation mythique d'un passé glorieux et le rejet du socialisme ainsi que de la démocratie (Santiago et Silva, 2006).

Pour les trois territoires nationalistes de l'Espagne, Catalans, Basques et Galiciens, la dictature a signifié l'interdiction de l'utilisation de leur langue et de leur culture. Le réseau de l'éducation à tous les niveaux devait utiliser uniquement le castillan (espagnol) pour l'enseignement. Des lois stipulaient que toute communication devait se réaliser en castillan, sous peine de répression. Que ce soit pour les livres, les conversations téléphoniques, le cinéma jusqu'à la signalisation routière et la publicité, uniquement le castillan devait être utilisé (*Generalitat de Catalunya* et le gouvernement des Îles Baléares, 2001). Ces politiques d'assimilation et de répression modifièrent alors le contexte politique et culturel en Catalogne. Les Catalans n'avaient plus seulement l'objectif d'atteindre l'autonomie du territoire, mais ils luttaient aussi pour le retour de la démocratie, s'inscrivant ainsi dans un mouvement social beaucoup plus vaste.

Au cours des premières décennies de la dictature, de nouvelles organisations politiques et syndicales ont été créées tant à l'intérieur comme à l'extérieur de la Catalogne pour soutenir cette lutte, telles que le *Moviment Socialista de Catalunya* (M.S.C.) (le mouvement socialiste en Catalogne). Toutefois, la *Generalitat* n'avait pas sa place dans la politique durant ce régime autocratique, son président ainsi que plusieurs politiciens, intellectuels, en plus de quelques autres centaines de milliers de Catalans, quittèrent l'Espagne pour traverser la frontière française en février 1939.

Plusieurs s'installèrent définitivement ailleurs, en Europe ou en Amérique du Sud (Díez Medrano, 1999).

Vers la fin des années cinquante, une timide démocratisation de l'État fut entamée afin de redresser le pays et d'améliorer son image. Durant cette période, certaines institutions en périphérie de Barcelone se sont créées. Malgré la répression franquiste, les organismes catalans se multipliaient. Des écoles actives-coopératives ainsi que l'Université Autonome de Barcelone sont créées durant les années 1960. Les mouvements syndicaux et étudiants prirent aussi de la vigueur (Tremblay et Parés i Maicas, 1990).

Aussi, peut-on dire que la dictature eut un certain effet unificateur des différentes tendances politiques catalanes. Sans former un mouvement complètement unifié, les différends idéologiques et sociaux ont été mis de côté afin de faire face à l'adversaire commun. D'ailleurs, en 1969, la *Coordinadora de Forces Politiques de Catalunya* (Organisation coordonatrice des forces politiques en Catalogne) vit le jour. Cet organisme réunissait des organisations diverses et avait comme objectif le rétablissement de l'autonomie de la Catalogne. Quelques années plus tard, s'est créée l'*Assemblea de Catalunya*. Cette dernière regroupait une variété de partis politiques et institutions qui visaient trois objectifs : les libertés politiques et syndicales, l'amnistie politique et la formation d'une alliance avec l'ensemble du peuple espagnol pour instaurer la démocratie (Solé Tura, 1985).

En ce qui concerne la culture, plusieurs initiatives ont émergé durant la période franquiste pour proposer la préservation de la langue catalane. Les revendications des Catalans illustrent le désir de préserver l'identité catalane (Ibid) Malgré la répression culturelle et linguistique, les Catalans ne cessèrent jamais d'utiliser la langue catalane dans la vie privée ainsi que dans la sphère professionnelle et littéraire. L'usage

quotidien du catalan permit alors sa préservation malgré la disparition souhaitée de celle-ci par le gouvernement central (Bessière, 1992).

### 3.5.5 La Catalogne autonome

À la mort de Franco, en 1975, les dirigeants politiques s'engagèrent sur le chemin de la réforme en Espagne. La voie vers la démocratisation de l'Espagne fut alors entamée. Après quelques années de consultation et de dialogue entre les différents partis espagnols, une nouvelle constitution espagnole est née. Avant d'aller plus loin dans l'analyse de la Catalogne autonome, il est essentiel d'expliquer sommairement les changements que cette constitution a apportés à l'organisation territoriale de l'Espagne.

#### 3.5.5.1 La gouvernance du territoire espagnol à partir de 1978 : les autonomies

En Espagne, le processus de construction constitutionnelle motivé par l'urgence de la revitalisation globale du pays, fut rapide et marqué par une entente unanime visant à remettre en place la démocratie ainsi qu'une innovation majeure en ce qui concerne l'organisation du territoire (Bizoux, 2006). Le modèle d'État adopté par l'Espagne est unique, il ne s'agit ni d'une fédération ni d'un État unitaire. La constitution stipule la création des autonomies et stipule que les champs de compétence qui ne sont pas exclusif au gouvernement central sont attribués aux communautés autonomes. Ces dernières sont également dotées d'un gouvernement propre à eux, d'un parlement, d'un président et de son cabinet. Les communautés autonomes sont des entités territoriales à caractère régional dotées de capacités d'autogouvernement (Bennassar et Bessière, 2009). La répartition du pouvoir entre les niveaux d'administration territoriale ne se fait donc pas verticalement, mais horizontalement puisque l'article 137 de la Constitution énonce clairement : *«L'État est territorialement organisé en communes, en provinces et en Communautés autonomes. Toutes ces entités jouissent*

*d'autonomie pour gérer leurs intérêts respectifs.»* (Yacoub, 1998 : 291). Les articles 142 et 151 permettent d'accéder à une autonomie avec des compétences différentes et les communautés historiques le font à travers l'article 151. (*Generalitat de Catalunya, 2006*)

La Constitution de 1978 est basée sur une décentralisation du système politique et sur les droits confiés aux communautés autonomes. Le transfert des compétences aux dix sept Communautés Autonomes n'est toutefois pas homogène. Les communautés autonomes possèdent des compétences variables dans la mesure où les articles 148 et 149 de la constitution leurs donne la possibilité de fixer le niveau des compétences qu'elles souhaitent exercer.

Le chapitre III et VIII de la constitution a établi les deux voies pour l'autonomie (*Generalitat de Catalunya, 2006*). Les *régions historiques* – la Catalogne, le Pays Basque et la Galice- ont des statuts et des droits plus larges que les autres communautés sur le fondement de leur histoire, leur langue et leur culture distincte. L'Andalousie accède aussi à certains droits spécifiques comme la Catalogne avec l'Article 151 et la Navarre a un système de droit foral qui se distingue des autres communautés autonomes. Ce système asymétrique amène parfois à des débats et des tensions car certains pouvoirs peuvent être obtenus à travers des négociations bilatérales entre l'État central et une région dans certains domaines de compétence. L'extension du domaine des compétences décentralisées peut alors varier d'une région à l'autre et cette différence peut être modifiée. Ces différences entre les communautés autonomes amènent des tensions. Avec le temps, certaines régions demandent plus de pouvoirs, pour être au même niveau que les communautés historiques. C'est le cas de Navarre, Andalousie, Valence et les Iles canaries. Ces régions ont un niveau d'autonomie grandissant.

L'État espagnol a donc délégué une partie de ses pouvoirs à des gouvernements

régionaux appelés les Communautés autonomes. Les articles 148 et 149 de la Constitution espagnole définissent les compétences des communautés et les répartit en trois catégories : 1) les compétences exclusives aux communautés, 2) les compétences propres à l'État, 3) les compétences qui se font en collaboration entre les deux niveaux d'échelle (Bennassar et Bessière, 2009). Le tableau 3 permet de voir les principales compétences et leur juridiction. Toutefois, malgré les efforts de l'Espagne pour décentraliser le gouvernement, les ententes bilatérales entre une communauté autonome et le gouvernement central sont souvent insatisfaisantes. (Bizoux, 2006) Dans le cas de la Catalogne, certaines lois furent ensuite modifiées dans le Statut de 2006 afin d'acquérir plus de pouvoirs à ces égards.

Tableau 3.2 :  
Répartition des compétences de l'État central et les divers types de communautés autonomes en 1979

Compétences	Gouvernement central	Autonomie 1	Autonomie 2	Partagées
Affaires internationales et UE	X			
Immigration	X			
Défense nationale et armée	X			
Impôts				X
Culture et loisir		X	X	
Richesses naturelles et les terres publiques.		X		
Urbanisme et habitation		X		
Éducation			X	
Service sociaux et aide sociale			X	
Soins médicaux et assistance sanitaire			X	
Transports et communications				X

Source : Statut de 1979 et 2006, *Generalitat de Catalunya*, 2006

### 3.5.5.2 La politique catalane et la *Generalitat de Catalunya*

Les premiers acquis politiques, culturelles et linguistiques de la Catalogne s'accomplirent grâce à son Statut d'Autonomie adopté en 1979 et qui se poursuit avec le rétablissement de la *Generalitat* en 1980. Au moyen de ce Statut, l'article 6 stipule que le catalan est la langue de la communauté autonome et qu'elle est la langue

officielle avec le castillan. La Catalogne fut reconnue comme « réalité nationale » et « communauté historique » au sein de l'Espagne (*Generalitat de Catalunya*, 2006). Les 3 fonctions essentielles de ce Statut sont :

- 1) concevoir un outil juridique qui définit les articles votés par la communauté autonome pour ainsi définir ses organes d'autogouvernement ; 2) projeter matériellement la forme d'État établie par la Constitution et 3) déterminer un système de production normative propre. (Rodes Mateu, 2010).

En bref, le Statut résulte d'un compromis entre le gouvernement catalan et le gouvernement espagnol. L'importance que ce Statut procura à la langue catalane permit d'implanter une politique linguistique. Avec les nouvelles lois et droits acquis avec la nouvelle Constitution espagnole de 1978 et le Statut de la *Generalitat* de 1979, la Catalogne a pu se doter d'institutions catalanes.

### 3.5.5.3 Jordi Pujol et son rôle dans la consolidation de l'autonomie

Avec la tenue des premières élections autonomistes, en mai 1979, la scène politique catalane fut dominée par *Convergència i Unió* (CiU), une alliance qui comprend *Convergència Democràtica de Catalunya* (DCD 1974) et *Unió Democràtica de Catalunya* (UDC 1931) sous la direction de Jordi Pujol. Cette coalition est favorable à l'intégration européenne et revendique un nationalisme catalan non séparatiste. Jordi Pujol a été un personnage politique important pour l'évolution du nationalisme et le développement de l'autonomie territoriale des Catalans. Il présida de 1978 à 2003 la coalition *Convergència i Unió* ainsi que la *Generalitat*. Pujol a défendu la protection et l'application de la langue catalane sur le territoire (Guiberneau, 2006).

Dès leur arrivée au pouvoir, « la CUI et Jordi Pujol, s'appuyant sur une lecture autonomiste du texte constitutionnel espagnol, vont rapidement développer une politique d'affirmation de la nation. On va utiliser le terme national pour de

*nombreuses institutions sociales.* » (Paquin, 2003). La volonté politique a animé ce processus et celle-ci a été consolidée par l'appui de l'élite économique catalane. En misant sur la popularité des nationalistes dans le territoire catalan ainsi que sur leur influence au sein du gouvernement central, les Catalans ont pu prendre une place importante et intervenir dans la prise des décisions. Ils ont donc réussi à faire valoir leurs intérêts, mais aussi à participer activement à la construction d'une Espagne démocratique. La volonté de la communauté catalane de se réappropriier ses attributs identitaires les plus significatifs débouche sur une revalorisation de son histoire politique, de sa culture et de sa géographie.

### 3.6 Le nouveau Statut de 2006 : la reconnaissance comme nationalité et l'affirmation culturelle

En 2006, une nouvelle étape débuta pour le développement de l'autonomie de la Catalogne. Il s'agit du nouveau Statut Catalan adopté au début de l'année 2006. Plusieurs droits et lois ont été rectifiés ce qui a donné plus d'autonomie et de champs d'action du gouvernement. À partir de 1978, les communautés autonomes ont eu droit à une plus grande autonomie dans leur politique interne et externe. Mais la Catalogne revendiqua de nouveaux droits. Après quelques années de consolidation politique et de tractations avec l'État central, en 2005, le parlement de la Catalogne adopta le Nouveau Statut d'autonomie qui réclame plusieurs droits et pouvoirs à la *Generalitat*.

Le Statut original de 2005 a été soumis à un processus de consultation avec l'État espagnol. Suite à plusieurs négociations, un nouveau Statut d'Autonomie a été adopté finalement par le parlement espagnol le 30 mars 2006, par une majorité de 189 députés sur 345. Ce nouveau Statut a été soumis à un référendum en Catalogne le 18 juin 2006. La question posée était : « Approuvez-vous le projet du Statut d'autonomie de la Catalogne? ». Les citoyens catalans ont répondu «Oui» dans une proportion de 74 % (*Generalitat de Catalunya*, 2006). Cette victoire mène donc à une nouvelle

étape dans la consolidation des pouvoirs politiques en Catalogne. De nombreux droits et pouvoirs autrefois exercés par le gouvernement central seront confiés à la *Generalitat*. Les acquis du nouveau Statut sont nombreux par rapport au Statut antérieur de 1979. Le fait le plus important est que le nouveau Statut, approuvé par le gouvernement espagnol, reconnaît la Catalogne comme « nationalité » en préambule de ce dernier : « *La Catalogne, en tant que nationalité, exerce son gouvernement autonome en se constituant en communauté autonome, conformément à la Constitution et au présent Statut, qui est sa norme institutionnelle fondamentale.* » (*Generalitat de Catalunya*, 2006).

Par ailleurs, de nombreux droits et pouvoirs ont été reconnus au gouvernement catalan dans ce nouveau Statut (Nous y reviendrons au chapitre suivant). Ces acquis sont catégorisés en cinq grands axes principaux. Le premier concerne la place du catalan comme langue officielle. En ce qui concerne la langue officielle catalane, il devient un devoir de la connaître, ce qui permet de donner au catalan un traitement équivalent à celui que la Constitution accorde au castillan. Le deuxième définit les droits et devoirs de la Catalogne d'établir des liens avec les communautés catalanes en dehors de l'Espagne. Puis, le troisième axe concerne l'exclusivité d'actions sur la culture que ce soit au niveau de la gestion, production et réglementation. Le quatrième axe concerne l'éducation : la compétence exclusive sur les enseignements post-secondaires non universitaires est un nouvel élément crucial car il complète le premier Statut qui rendait obligatoire l'apprentissage du catalan dans l'éducation pré-universitaire. Le cinquième axe concerne l'immigration. Finalement, un dernier aspect important : les actions extérieures de la *Generalitat*. Celui-ci concerne le regard vers les autres nations dans le monde, l'échange culturel et économique avec les régions catalanes situées à proximité de la Catalogne, la diffusion de la culture et de la langue catalane dans l'Union Européenne. En effet, plusieurs articles incitent à la diffusion et à la promotion de la culture catalane au sein de l'UE.

Le gouvernement catalan peut dès lors entreprendre les actions nécessaires pour la reconnaissance officielle de la langue catalane dans l'Union Européenne ainsi que l'utilisation du catalan dans les organismes internationaux et même dans des traités internationaux concernant la culture et la langue. (*Generalitat de Catalunya*, 2006) Ce point est un acquis important car la diffusion de la langue à l'échelle européenne permet une intégration de la Catalogne à la mondialisation à diverses échelles. Dans les prochains chapitres (4 et 5), nous expliquerons comment et pourquoi la place consacrée aux relations de la Catalogne avec l'Union Européenne est très importante.

Avec les nouveaux droits et devoirs acquis, le nouveau Statut modifiera aussi la gestion et l'administration du territoire. Il établit les modalités de partenariat en ce qui concerne la gestion de certains équipements stratégiques ou d'intérêt global, tels que les ports et les aéroports, la désignation de certaines autorités dont le pouvoir s'applique à l'ensemble de l'Espagne (cour de justice, par exemple), ainsi que les règles de péréquation en ce qui concerne l'impôt aux sociétés. (Klein et Seguí-Pons, 2006).

Les lois et droits culturels acquis serviront à permettre une autonomie plus large face à l'élaboration des lois linguistiques, à enseigner le catalan, à le promouvoir internationalement. Nous nous devons aussi de mentionner la fiscalité car l'exercice des ces droits et pouvoirs n'est possible qu'avec des fonds. D'ailleurs, au niveau fiscal, la Catalogne n'obtient pas le niveau d'autonomie dont jouissent la Navarre et le Pays Basque qui ont tous les deux un régime fiscal totalement autonome. Cependant, le gouvernement central crée l'Agence fiscale catalane, qui recueille les impôts locaux et une certaine part des recettes fiscales cédée par l'État à la région. (*Generalitat de Catalunya*, 2006)

La loi sur la langue dans l'article 6 est celle qui nous intéresse le plus dans le cadre de notre recherche. En effet, cette loi établit l'importance de la place du catalan dans le

territoire : le nouveau Statut généralise l'usage du catalan qui était une langue officielle avec le castillan depuis 1979. Elle est dorénavant obligatoire dans les administrations, les commerces, les médias et la Justice, obligeant «*les juges et les magistrats, les procureurs, les notaires*» à avoir «*un niveau de connaissance adéquat et suffisant des langues officielles*». (ibid) Il faut noter qu'une partie des habitants de Catalogne, d'ascendance andalouse notamment, ne parlent pas le catalan.

### 3.7 Acteurs et gouvernance dans la société catalane

La Catalogne a développé un modèle de gouvernance dont les bases sont inscrites dans le Statut catalan. La structure du modèle catalan de gouvernance est basée sur plusieurs acteurs et paliers. On peut distinguer sept protagonistes impliqués dans la gouvernance catalane : le gouvernement de la Catalogne, le gouvernement de l'Espagne, les régions et nations ayant des échanges avec la Catalogne incluant les autres communautés autonomes en Espagne, l'Union européenne, les régions politiques et économiques de l'Union européenne, les investisseurs étrangers et les régions dans le monde parlant le catalan. Ces protagonistes ont des fonctions spécifiques. Certains sont directement impliqués dans l'affirmation identitaire catalane et d'autres non (Tableau 4).

Le tableau suivant montre les nombreux acteurs qui sont impliqués dans la dynamique sociétale catalane. Comme nous l'avons expliqué préalablement ces acteurs entrent en jeu dans la géogouvernance en Catalogne. Plusieurs acteurs interagissent ensemble pour intervenir sur leur territoire et chaque acteur a donc des fonctions préétablies.

Tableau 3.3 :  
Fonction des acteurs et ses rapports avec la Catalogne

Acteurs	Fonctions
Régions de l'Union Européenne à proximité de la Catalogne	Développer des relations socioéconomiques avec la Catalogne et reconnaître l'identité catalane
Catalogne	Intégration dans l'Union Européenne et renforcement
Investisseurs étrangers	Relations économiques avec la Catalogne
Régions parlant le catalan	Relations culturelles et linguistiques avec la Catalogne
L'Union européenne	Reconnaissance de cette entité supranationale reconnue pour sa culture distincte dans la scène internationale et appuyer les modifications des rapports de force entre États et régions
Nations ayant des échanges avec la Catalogne	Intérêt mutuel sur les questions identitaires et échange d'innovations
Espagne	Promotion de l'unité nationale et promotion des relations économiques avec la Catalogne

Source : Moreno, 2007 et Paquin, 2005

Ces acteurs nous permettront de mieux cibler les facteurs en jeu concernant la promotion culturelle en Catalogne et de déterminer leurs échelles d'action. Plusieurs acteurs prennent part à un processus qui est à la fois d'affirmation nationale dans l'espace catalan, de compromis avec l'État central espagnol et d'intégration européenne. Il reste à voir les résultats directs et indirects de leur action.

## CHAPITRE IV

### LES EFFETS POSITIFS DU STATUT DE 2006 SUR LA PROMOTION DE LA CULTURE CATALANE

Après ce portrait de la Catalogne, ce chapitre dégagera les débats les plus actuels soulevés par l'adoption du nouveau Statut catalan. Rappelons que notre recherche vise à identifier les effets du nouveau Statut catalan de 2006 sur la promotion de la culture et de la langue catalanes. Elle étudiera comment le Statut de 2006 contribue à l'affirmation culturelle catalane, mais aussi sa contribution face à la mise en place d'un réseau de communication, de médias et d'éducation en catalan. Nous allons donc aborder les réflexions qui se dégagent de nos entrevues concernant les effets du Statut sur la promotion et diffusion de la culture catalane.

Le Statut de 2006 est un outil agissant sur le territoire catalan comme un catalyseur d'expérimentations socioterritoriales. Il est un incubateur potentiel d'innovations. À l'aide des données que nous avons recueillies lors de notre travail de terrain (voir chapitre 2), nous allons dégager les incidences socioterritoriales de ce Statut que nous voyons comme l'expression d'un compromis politique et comme une innovation juridique.

#### 4.1 Articles concernant la culture et effets sur différentes sphères sociétales

Rappelons que la recherche empirique cherche à saisir les effets potentiels de l'adoption du nouveau Statut catalan sur les activités culturelles en Catalogne. La stratégie consiste à instrumentaliser une ressource symbolique tel que l'identité catalane par des fins juridiques (autogouvernement accru) et politiques (leadership

régional) à partir du Statut de 2006. Plus concrètement, nous allons essayer de répondre à la question suivante : quelles sont les incidences positives ou négatives du nouveau Statut catalan de 2006 sur l'affirmation de la culture catalane ? Les articles qui seront abordés correspondent à ceux qui, selon les interviewés, ont un effet sur l'affirmation de la culture catalane (Tableau 4.1)

Tableau 4.1 :  
Pouvoirs culturels de la *Generalitat* établis dans les différents articles du nouveau Statut catalan

Articles	Domaine	Objectif
6	Le catalan comme langue officielle	Catalan obligatoire dans les administrations, les commerces, les médias et la Justice (incluant les juges et les magistrats, les procureurs, les notaires) Droit de réclamer le catalan comme langue officielle dans l'UE.
13	Les communautés catalanes à l'étranger	Droits et devoirs de la <i>Generalitat</i> d'établir des liens sociaux, économiques et culturels avec les communautés catalanes à l'étranger.
27	Promotion de la culture	Compétence exclusive ; les activités culturelles, l'industrie cinématographique, le patrimoine, dans leur gestion, production, réglementation, la protection et le rayonnement international.
131	Éducation	Compétence exclusive sur les enseignements postobligatoires non universitaires qui n'aboutissent pas à l'obtention d'un titre ou d'un certificat académique ou professionnel valide sur l'ensemble du territoire de l'État.
138	Immigration	Compétence exclusive en matière d'accueil des immigrants et de leur intégration.
193	Actions extérieures de la <i>Generalitat</i>	La <i>Generalitat</i> doit encourager le rayonnement de la Catalogne vers l'extérieur et promouvoir ses intérêts dans ce domaine, dans le respect de la compétence de l'État en matière de relations extérieures.

Source : Statut Catalan 2006, *Generalitat de Catalunya*, 2006

## 4.2 Les articles et leurs apports à l'affirmation catalane

### 4.2.1 Article 6 : Le catalan comme langue officielle

En rendant officielle la langue catalane, cet article favorise la valorisation de la langue catalane. Étant donné la gratuité des cours de catalan, les étudiants et travailleurs étrangers ainsi que les immigrants l'apprennent davantage. Les cours universitaires auparavant enseignés seulement en espagnol deviennent aussi disponibles en catalan (Enseignants qui enseignent en espagnol et en catalan, entrevues 2, 3, 4, 12). En ce qui concerne le réseau des professionnels des organisations culturelles catalanes, il prend de l'expansion en Catalogne avec l'augmentation du nombre de personnes apprenant le catalan (Consultant de *l'Association de Professionnels de la Gestion Culturelle de la Catalogne*, entrevue 11).

D'un autre côté, quelques aspects apparaissent comme négatifs pour le développement de la langue catalane. Par exemple, dans le cas des étudiants étrangers, l'apprentissage du catalan n'est pas toujours important. Ils sont parfois de futurs employés en Catalogne, mais ils prennent davantage de cours en espagnol au lieu d'apprendre la langue locale.

Il en est de même pour les investisseurs étrangers et les organisations hors Catalogne où les personnes ne parlent pas le catalan, il subsiste un manque d'intérêts d'investir dans les industries culturelles catalanes puisque le marché espagnol est plus grand. (Ibid, entrevue 11) Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 2, la mondialisation culturelle et linguistique prend une place de plus en plus importante et dans certains secteurs tels que les médias, ce phénomène devient récurrent surtout à cause du manque de budgets des communautés autonomes comparativement aux subventions provenant de l'État central espagnol (Reniu I Tresserras, 2002).

Plusieurs représentants des organismes universitaires, des ministères publics et des entreprises privées restent encore sceptiques sur l'apport positif de cet article du Statut de 2006. Toutefois, plusieurs organismes catalans disent gagner de la popularité à cause du Statut et de la mobilisation solidaire autour de celui-ci. En somme, malgré les réticences face à la langue catalane, celle-ci s'affirme grâce à l'application de ce nouvel article.

Tableau 4.2 :  
Apports positifs et contraintes pour l'affirmation culturelle catalane par l'article 6 sur la langue selon les interviewés

Effets de l'article du Statut catalan	Types d'interviewés		
	Chercheurs dans le domaine académique	Fonctionnaires dans les institutions publiques liées à la culture	Consultants culturels dans les organisations culturelles
<b>Positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>De plus en plus de cours enseignés en catalan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le catalan devient une langue obligatoire et officielle autant que l'espagnol : bilinguisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le réseau grandissant d'organisations culturelles forme une plate-forme d'échange</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de langue catalane gratuits et plusieurs étudiants s'y inscrivent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pouvoir de proclamer le catalan comme langue officielle dans l'UE (art.6.3)</li> </ul>	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants et travailleurs étrangers ont une méconnaissance du catalan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune obligation pour les immigrants d'apprendre le catalan donc certains ne ressentent pas le besoin de le faire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte d'intérêts pour les instituts catalans car marché moins grand</li> <li>Subventions catalanes (communauté autonome) parfois plus faibles que les subventions espagnoles (État central)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en espagnol plus populaires</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certains enseignants méconnaissent le catalan</li> </ul>		

Source : Entrevues, 2007

#### 4.2.2 Article 13 : Les communautés catalanes à l'étranger

Cet article porte sur les régions hors de la Catalogne parlant le catalan. Les échanges entre régions de culture catalane hors Catalogne restent nombreux et importants dans les relations interrégionales. Ces échanges sont des apports importants à l'affirmation culturelle catalane (Professeur en sociologie et journaliste, Entrevue 12).

Avec l'implication des universités et du gouvernement à l'extérieur de l'État, la littérature et la culture catalane sont de plus en plus présentes à travers l'Europe. L'organisation de colloques interuniversitaires ou intergouvernementaux permet à la Catalogne de faire valoir ses intérêts (Membre du *Bureau du Québec à Barcelone*, entrevue 9). Tel que mentionné dans le chapitre 2, avec l'ouverture des frontières dans le monde, plusieurs échanges entre les universités sont issus de protocoles d'échanges entre universités comme dans le cas de l'Université du Québec à Montréal et l'Université Autonome de Barcelone. L'ouvrage de Tremblay et Pares I Maicas (1987) montre d'ailleurs plusieurs échanges entre le Québec et la Catalogne concernant les politiques et réformes linguistiques. Ces échanges prenaient place avant l'application du nouveau Statut catalan, toutefois ils se multiplient de nos jours avec des conférences et colloques inter-universitaires tels que la conférence réalisée en novembre 2008 à la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC) à l'UQAM. Les interventions de *l'UNESCO Catalogne* dans plusieurs domaines, au moyen d'actions innovatrices et transversales basées sur des principes de cohésion sociale, de l'approfondissement démocratique et de l'identité nationale, sont de bons exemples d'affirmation catalane à l'étranger. (Membre *Unesco Catalogne*, entrevue 10) Or, malgré les efforts mentionnés pour la diffusion et la promotion de la langue catalane, cette dernière reste peu connue à travers le monde.

Tableau 4.3 :  
L'affirmation culturelle catalane selon l'article 13 sur les communautés catalanes à l'étranger, selon nos interviewés

Effets de l'article du Statut catalan	Types d'interviewés		
	Chercheurs dans le domaine académique	Fonctionnaires dans les institutions publiques liées à la culture	Consultants dans les organisations culturelles
<b>Positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges avec des universités à l'extérieur de l'État</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges, colloques, conférences ou communication en catalan en Europe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facilité des échanges avec l'ouverture des frontières en Europe</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de colloques interuniversitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence des représentants de la <i>Generalitat</i> dans les bureaux catalans à l'étranger</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges avec des universités issues de réformes linguistiques et culturelles tels qu'en Catalogne (ex: UQAM, Québec)</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion de la langue catalane dans les universités en Europe</li> </ul>		
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque encore de diffusion de la langue à l'étranger (cours par exemple)</li> <li>• Connaissance de la langue réduite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne peut pas avoir le même titre qu'un État lors des interventions internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La langue de la globalisation reste l'espagnol</li> </ul>

Source : entrevues 2007

#### 4.2.3 Article 127 : La culture

L'article 127 est un des articles les mieux exposés dans le Statut et ses effets positifs et négatifs sont aussi nombreux. Puisque la compétence en culture est exclusive à la Catalogne, les interventions possibles en fonction de cet article sont nombreuses. Les subventions au niveau culturel sont nombreuses. Les universités se dotent de cours en catalan comme mentionné antérieurement, et un département exclusivement dédié à la diffusion de la langue catalane à l'international, à travers le théâtre, la musique, la danse, les activités culturelles sont de plus en plus présents pour promouvoir la culture et la langue. Ce système est efficace et l'implication des étudiants est volontaire selon le recteur de la culture dans les associations étudiantes à

L'Université Autonome de Barcelone (Membre exécutif à l'UAB de la vie étudiante et la culture catalane, entrevue 5).

Au niveau régional, les chaînes de diffusion catalanes sont de plus en plus nombreuses même si elles restent plus limitées à causes des subventions plus petites que pour les grandes chaînes espagnoles (Professeur universitaire, entrevue 4) Pour pouvoir préserver la technologie à jour, il faut des fonds parfois importants qui sont absents dans certains cas, mais grâce aux articles liés à la culture dans le Statut, les projets visant la diffusion de la culture peuvent être mieux défendus.

Toutefois, dans certains cas, les projets se développent sans l'aide prévue dans le Statut, comme le montre le cas de l'*Institut Jordi Pujol* (Coordinateur du *Centre Jordi Pujol*, entrevue 16). Il est un organisme sans but lucratif subventionné par des particuliers où le but est de «*promote contemporary political debate that brings up to date and strengthens the basic principles that have paved President Jordi Pujol's way...*» (Collectif, 2007). Il s'agit donc d'un mode d'intervention qui fait la promotion de l'affirmation nationaliste et autonomiste comme plate-forme pour l'essor de la culture catalane.

Tableau 4.4 :  
L'affirmation culturelle catalane par l'application de l'article 127 sur la culture selon les interviewés

Effets de l'article du Statut catalan	Types d'interviewés		
	Chercheurs dans le domaine académique	Fonctionnaires dans les institutions publiques liées à la culture	Consultants culturels dans les organisations culturelles
<b>Positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Département universitaire spécifique s'occupant de la culture et sa diffusion : théâtre, musique, médias en catalan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compétence exclusive en culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Subventions pour développer la recherche culturelle aux travailleurs autonomes</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des réseaux sociaux en catalan par les étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Infrastructures culturelles de plus en plus développée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Défense des intérêts des professionnels de la culture catalane</li> </ul>
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec la mondialisation de la culture, l'intérêt pour la culture catalane est en baisse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Subventions parfois faibles en matière de culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de l'espagnol car c'est la langue de la mondialisation</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Pouvoirs de décision faibles sur les médias</li> </ul>	

Source : entrevues 2007

#### 4.2.4 Article 131 : Éducation

L'article 131 rend obligatoire l'apprentissage de la langue catalane. Les personnes interviewées insistent sur l'importance de l'éducation comme facteur de l'essor de la langue catalane, notamment avec l'apprentissage obligatoire du catalan dès le jeune âge (Enseignants, entrevues 2, 3, 4, 12, 14). Plusieurs politiques ont été favorisées par cet article dans le but de préserver la langue catalane. L'apprentissage du catalan est obligatoire depuis la mise en place du premier Statut catalan de 1979 (*Generalitat de Catalunya*, 2006). L'éducation en catalan participe à l'édification de la cohésion sociale en Catalogne, ce qui garantit la pérennité de la société catalane et de sa culture (Barthélémy, 2009).

Tableau 4.5 :  
L'affirmation culturelle catalane à partir de l'article 131 : Éducation selon les interviewés

Effets de l'article du Statut catalan	Types d'interviewés		
	Chercheurs dans le domaine académique	Fonctionnaires dans les institutions publiques liées à la culture	Consultants culturels dans les organisations culturelles
<b>Positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'apprentissage du catalan est privilégié puisque l'apprentissage des 2 langues officielles amène à plus d'ouverture au niveau de l'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernement désire construire des politiques sociales pour aider à préserver la langue</li> <li>Les enfants d'immigrants apprennent le catalan au niveau pré-universitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans l'industrie culturelle, plusieurs projets ludiques qui sont créés pour les enfants sont en catalan</li> </ul>
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>De plus en plus de jeunes se tournent vers les études universitaires en espagnol</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes parlant le castillan (espagnol) ne sentent pas le besoin d'apprendre le catalan</li> </ul>

Source : entrevues 2007

#### 4.2.5 Article 138 : Immigration

L'article 138 est un nouvel article du Statut de 2006 qui n'était pas dans celui de 19879. Il donne à la Catalogne la compétence exclusive en matière d'intégration des immigrants. Il complète l'article 131 car il est en lien direct avec l'éducation. Selon nos interviewés, cet article permet la mise en valeur et la promotion de la langue catalane auprès des immigrants. Des cours gratuits de catalan ont été créés pour les immigrants, étudiants étrangers ou autres. En comparaison avec la loi 101 sur la langue française au Québec, cet article stipule que les enfants d'immigrants doivent apprendre le catalan au niveau pré-universitaire, appliquant ainsi un modèle semblable au modèle québécois de gestion linguistique. Certes, cet article permet de préserver la langue catalane, toutefois de plus en plus de jeunes se tournent vers des études universitaires en espagnol ou en anglais à cause des perspectives d'emplois à l'extérieur de la Catalogne (Intervenant en éducation, entrevue 17). D'un autre côté, les possibilités d'emplois en Catalogne s'accroissent avec la connaissance de la langue catalane (Intervenant en éducation, entrevue 7). Il est obligatoire de connaître

les 2 langues pour travailler au gouvernement donc des cours de catalan sont mis à la disposition des immigrants qui désirent l'apprendre (Ibid).

Par ailleurs, les fonctionnaires provenant d'autres régions, sont soumis à l'obligation d'apprendre le Catalan :

*[...] les juges qui sont transférés d'une autre région d'Espagne en Catalogne doivent apprendre une nouvelle langue. Ce devoir de connaître les deux langues officielles au niveau juridique dans les grands tribunaux de la Catalogne vient du nouveau Statut. (Membre d'Omniium Cultural, entrevue 20)*

Les intervenant dans les organisations culturelles expliquent qu'avec l'intérêt grandissant des immigrants pour apprendre le catalan, les industries culturelles attirent donc aussi les investisseurs étrangers qui deviennent ensuite des immigrants en s'installant en Catalogne (Membre de l'Association de professionnels de la gestion culturelle de la Catalogne, entrevue 11). Le théâtre, les médias, la musique et les activités culturelles en catalan se développent donc de manière fulgurante selon les intervenants interviewés (Entrevues 4, 7 et 11). Par son témoignage d'enseignant immigrant, un professeur explique que la langue catalane est essentielle. Il ajoute en disant qu'en tant qu'enseignant, il considère crucial pour tous les enseignants d'apprendre le catalan afin de répondre aux élèves qui désirent rédiger leur travaux en catalan, l'une des langues officielles en Catalogne (Professeur de science politique à l'Université Pompeu Fabra, chercheur et écrivain, entrevue 14).

Un consensus émerge des réponses de nos interviewés : l'apprentissage du catalan est favorable à l'insertion socioéconomique et à la cohésion sociale de la Catalogne.

Tableau 4.6 :  
L'affirmation culturelle catalane à partir de l'article 138 : Immigration

Effets de l'article du Statut catalan	Types d'intervenants		
	Chercheurs dans le domaine académique	Fonctionnaires dans les institutions publiques liées à la culture	Consultants dans les organisations culturelles
<b>Positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De plus en plus de jeunes se tournent vers les études universitaires.</li> <li>• L'apprentissage du catalan est privilégié puisque l'apprentissage des 2 langues officielles amène à plus d'ouverture en enseignement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement applique des politiques sociales pour favoriser la langue catalane</li> <li>• Les enfants d'immigrants apprennent le catalan au niveau pré-universitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans l'industrie culturelle, plusieurs projets ludiques qui sont créés pour les enfants sont en catalan.</li> </ul>
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des réactions négatives de la part d'étudiants d'autres pays européens</li> </ul>		

Source : entrevues 2007

#### 4.2.6 Article 193 : Dispositions générales concernant les actions extérieures de la *Generalitat*

La promotion et la diffusion multiscaleire de la langue catalane est un processus intégré à la préservation culturelle catalane. D'après plusieurs entrevues effectuées, les interventions à l'étranger constituent le point le plus positif pour l'affirmation identitaire catalane introduit par le Statut de 2006.

Plusieurs interviewés ont souligné l'importance des activités culturelles hors de l'Espagne et de la Catalogne. L'action du *Département des Relations internationales*, de l'*UNESCO Catalogne* ou des différentes formes d'échange avec les universités étrangères apparaît aux interviewés comme très importante, faisant écho à la *Generalitat* :

*La Generalitat doit participer aux organismes internationaux ayant compétence dans des matières qui sont d'intérêt pour la Catalogne, en particulier à l'UNESCO et à d'autres organismes à caractère culturel, dans la forme établie par la réglementation correspondante. (Generalitat de Catalunya, 2006)*

Un intervenant affirme que le Statut de 2006 a favorisé la réalisation de plusieurs conférences et colloques impliquant des acteurs hors Catalogne, comme des diplomates européens et des chercheurs. La communication intitulée : *Communication sur un agenda européen pour la culture dans un monde globalisé* ayant eu lieu dans le *Département de Culture et Moyens de Communication* de la *Generalitat* de la Catalogne le 5 octobre 2007, fut diffusée en catalan et simultanément traduite dans plusieurs langues.

Dans la même optique, cet article permet l'obtention de fonds de l'Union Européenne. Plusieurs projets montrent l'importance de ces fonds pour affirmer la culture catalane. Un intervenant du Bureau du Québec à Barcelone a fait référence au projet de l'Agenda 21 en lien avec la culture : *Culture et développement durable : Quel est la contribution de l'Agenda 21 de la culture?* (Membre du Bureau du Québec à Barcelone, entrevue 9). Il appert que, avec l'ouverture des frontières européennes et les articles favorisant le rayonnement de la Catalogne, plusieurs petits à grands investisseurs étrangers s'intéressent aux projets catalans (Membre de la *Generalitat*, entrevue 19).

Tableau 4.7 :  
L'affirmation culturelle catalane selon l'article 193: Dispositions générales des actions extérieures de la *Generalitat* selon nos interviewés

Effets de l'article du Statut catalan	Types d'intervenants		
	Chercheurs dans le domaine académique	Fonctionnaires dans les institutions publiques liées à la culture	Consultants dans les organisations culturelles
<b>Positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rayonnement de la langue se fait avec des échanges avec des universités à l'extérieur de la Catalogne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Département des Affaires Étrangères ainsi que l'UNESCO sont de bons exemples de rayonnement de la Catalogne</li> <li>Les bureaux situés à l'étranger permettent la promotion de la culture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec l'ouverture des frontières européennes et les articles permettant plus de rayonnement de la Catalogne, plusieurs petits et grands investisseurs étrangers s'intéressent aux projets catalans</li> </ul>
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rayonnement de la langue est difficile car il n'y a pas beaucoup d'étudiants communicant en catalan hors Catalogne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de fonds pour les projets à l'étranger</li> </ul>	

Source : entrevues 2007

...

En somme, dans ce chapitre, nous avons essayé d'évaluer l'importance de certains articles du Statut catalan de 2006 pour l'affirmation de la culture et du nationalisme en Catalogne. Les entrevues montrent la diversité des enjeux, mais aussi les différentes échelles sur lesquelles ils se présentent. De plus, ces articles soulèvent un questionnement important qui sera exploré au prochain chapitre: le nouveau Statut catalan de 2006, transfère-t-il plus de pouvoirs, autrefois réservés au gouvernement central, à la collectivité catalane ? Dans cette optique, nous nous intéresserons plus spécifiquement aux enjeux identitaires culturels qui se rattachent à ces articles, pour ainsi à déterminer s'ils constituent un instrument de développement pour l'affirmation culturelle catalane en général.

## CHAPITRE V

### LES EFFETS DU STATUT CATALAN SUR LA GOUVERNANCE CATALANE À TRAVERS LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Dans le chapitre précédent, nous avons pu remarquer que le processus mis en œuvre par le Statut catalan reste incertain malgré le potentiel qu'il présente. Plusieurs enjeux sont soulevés. À partir de l'analyse des données recueillies, des éléments importants peuvent être dégagés. Les aspects le plus positifs du Statut aux yeux de nos interviewés sont : que les immigrants apprennent le catalan afin d'améliorer leur condition socioéconomique, la place de la langue dans la plupart des institutions catalanes, la promotion de la culture catalane à plusieurs niveaux, du local au global. Le Statut permet aux institutions catalanes de jouer des rôles cruciaux favorisant l'affirmation catalane. Les bureaux à l'étranger qui favorisent les échanges avec d'autres régions, les conférences, les cours de catalans sont de bons exemples de l'implication de ces organismes auprès du territoire catalan. La paradiplomatie identitaire appuie ces actions basées sur des revendications identitaires, économiques ou culturelles à l'intérieur de l'Espagne pour augmenter leur autonomie et prendre une place au sein du continent (Paquin, 2003). Le régionalisme institutionnel tel que décrit se traduit par une prolifération d'accords, mais aussi par un accroissement des champs d'application en mettant de l'avant les préférences collectives comme objectif (Charnovitz et al, 2005).

Le régionalisme institutionnel catalan est caractérisé par l'existence d'une autonomie nécessaire à l'expression de l'identité culturelle, linguistique et même socio-économique de cette région (Marcou, 1998). Plusieurs projets initiés se réfèrent à l'outil juridique qu'est le Statut catalan. La racine de ces projets est antérieure au

Statut de 2006, toutefois celui-ci est crucial parce qu'il donne aux acteurs de nouveaux outils.

### 5.1 L'intégration européenne et internationale

L'intégration européenne et les échanges importants avec l'Union Européenne contribuent de façon importante à la valorisation et à la promotion de la langue catalane. Tous nos répondants convergent dans le même sens concernant l'intégration européenne; celle-ci a un effet positif sur le rôle qu'a le Statut catalan dans la promotion de la langue et de la culture catalanes. Sans être un membre de l'Union Européenne en tant qu'État-nation, la Catalogne connaît un rôle de plus en plus visible dans l'Union Européenne en tant que région, disons en tant qu'État-région. Les membres du gouvernement et les fonctionnaires interviewés affirment l'importance de la promotion de la culture catalane à travers l'Europe. Plusieurs projets visent autant à préserver la langue catalane qu'à assurer son rayonnement international. D'abord, des relations se sont créées entre les régions espagnoles parlant le catalan. À titre d'exemple, un accord a été signé avec les Îles Baléares pour la promotion du catalan en Europe créant l'Institut Ramon Llull: *«The Institut Ramon Llull is a consortium made up by the Government of Catalonia and the Government of Balearic Islands dedicated to the international promotion of the Catalan language and the culture of the areas in which Catalan is spoken.»* (Institut Ramon Llull, 2007).

En matière d'affaires étrangères, le gouvernement actuel met en marche un programme permettant de créer une plate-forme de réflexion et de représentation de la Catalogne en ce qui concerne les relations internationales. *« À partir du Secrétariat des affaires extérieures, on met en valeur la question de la culture générale et de son rayonnement, notre approche est globale »* (Membre de la *Generalitat*, Entrevue 19). Cette approche englobe plusieurs domaines tels que le sport, la coopération et le

développement, ainsi que les relations de la société catalane et des régions et pays non européens. Il existe une politique de collaboration dans la stratégie de rayonnement international, et spécialement dans les relations internationales.

Le responsable de la coordination des programmes de l'organisme *Unesco Catalogne* nous explique que le but de cette organisation est d'essayer d'exporter des projets catalans au niveau international favorisant différents types d'expertise. L'accès de la population catalane aux documents des Nations-Unies en catalan est primordial. Le directeur de cet organisme nous fait part de son enthousiasme autour de cette fonction gouvernementale permise par le Statut :

Nous avons une très bonne relation avec le gouvernement de la Catalogne, nous sommes une organisation non gouvernementale qui fait une tâche de connexion entre la Catalogne et l'UNESCO (...) pour qu'elle devienne plus active dans le monde de l'UNESCO à partir de la nouvelle loi qui permet encore plus de possibilités. (Membre d'*UNESCO Catalogne* à Barcelone, Entrevue 15)

Ce dernier aspect montre comment s'affirme l'identité dans le contexte sociopolitique mondial actuel. Une participation à la mondialisation permet de profiter de l'ouverture aux échanges pour ainsi que les nations sans État se dotent de formes de gouvernance qui s'appuient sur les représentations identitaires pour s'affirmer dans une échelle plus globale (Leresche et Saez, 1997). Ainsi, la préservation de la langue et de la culture des sociétés minoritaires n'est pas étrangère à la mondialisation. L'ouverture des échanges devient une opportunité pour les cultures minoritaires de prendre une place sur la scène internationale même si elles ne sont pas des entités étatiques (Keating, 1997). On assiste ainsi à une forme de gouvernance territoriale multiscalaire. De plus, le contexte européen est propice aux régionalismes et aux mouvements culturels subétatiques lesquels tout en court-circuitant leurs gouvernements nationaux mettent en valeur les avantages comparatifs de chaque région (Géneau de Lamarlière et Staszak, 2000).

Ce type de stratégie correspond à ce que nous avons appelé au chapitre 2, la paradiplomatie identitaire, laquelle favorise une forme de gouvernance qui profite à tous les acteurs impliqués ainsi qu'aux minorités culturelles.

## 5.2 La place des médias catalans

Les médias prennent une place importante dans la vie quotidienne et la promotion de la langue passe inévitablement par ceux-ci. Nos répondants ont donné plusieurs exemples de l'importance du rôle des médias dans la promotion de la culture catalane. Un journaliste et sociologue à l'Université Autonome de Barcelone résume bien la place de plus en plus importante des médias catalans :

Le journal *El Periodico* était auparavant seulement en espagnol (castillan), mais il y a quelques années, ils ont décidé d'essayer de faire la traduction en catalan. Je croyais que la majorité des personnes qui lisent ce journal continuerait à le lire en espagnol et qu'il y aurait une petite partie de gens qui lirait en catalan. Mais un fait surprenant est survenu: le nombre de lecteurs qui allait au kiosque demander *El Periodico* en catalan est presque le même nombre que ceux qui le lisent en espagnol. Ce changement est influencé par un ensemble de facteurs dont l'éducation et le Statut qui ont influencé le nombre de personnes parlant le catalan (Professeur en sociologie et journaliste, entrevue 12).

Le rôle des médias comme le cinéma, la télévision et la radio est semblable à celui des périodiques catalans. Le consultant des industries culturelles que nous avons rencontré a aussi abordé les industries culturelles à travers les médias et même s'il entrevoit un manque qui doit être comblé en regard de la demande autour des médias en catalan, spécifiquement au niveau des chaînes de télévision, il reste que le public a le désir d'avoir l'option de choisir les médias en catalan et en espagnol. (Consultant de l'*Association de Professionnels de la Gestion Culturelle de La Catalogne*, entrevue 11). Dès lors, les entreprises de communication en langue catalane sont de plus en plus nombreuses. Mentionnons TV3 et Catalunya Radio qui sont parmi les plus connues. Plus d'une dizaine de quotidiens catalans sont aussi publiés en Espagne

et à Andorre, dont cinq en Catalogne et ce sans compter les nombreux hebdomadaires, revues ou autres publications régulières. (Avui, El Punt, Regió 7, Diari de Girona, El Nou 9) Enfin, « *Selon un rapport de l'UNESCO, la langue catalane était la dixième langue la plus traduite* » (*Generalitat de Catalunya et Govern de les Illes Balears*. 2001 : 15). Ce fait démontre l'importance de l'utilisation de cette langue par un grand nombre de lecteurs.

Les médias étant des acteurs cruciaux dans la diffusion de la culture catalane, ils agissent comme des miroirs de la représentation que les collectivités se font de leurs espaces (Bailly et Béguin, 2004). Dans le cas présent, cette forme d'indentification passe par la mise en place d'un réseau de médias catalan pour ainsi renforcer le lien entre le territoire catalan et sa culture. Les réseaux des médias sont des formes de développement innovateur des dernières décennies et l'implication des entités culturelles dans ces mécanismes devient cruciale car elle permet aussi à ces régions de s'impliquer dans la globalisation. Castells (2001) montre dans son ouvrage *La société en réseau* l'importance du développement de la société par les différents réseaux d'information car il devient de nos jours une partie intégrante de la globalisation. Nous avons vu au chapitre précédent que le Statut de 2006 renforce les capacités des institutions catalanes de se connecter à ces réseaux.

### 5.3 Intégration des immigrants

L'immigration accrue bouleverse les patrons de l'appartenance et des rapports de la société à l'espace. Les représentants du gouvernement catalan prônent l'application des politiques linguistiques en matière d'intégration des immigrants : « *Le gouvernement désire construire des politiques sociales pour aider à l'intégration des immigrants* », explique un membre du département de culture et communication de la *Generalitat* (Représentant du département des moyens de communication et culture

de la *Generalitat de Catalunya*, entrevue 7). Le Statut établit que les enfants des immigrants doivent obligatoirement apprendre le catalan au niveau de l'enseignement pré-universitaire comme nous l'avions décrit dans le chapitre précédent. Les emplois exigeant une main d'œuvre qualifiée réclament la connaissance des deux langues officielles, soit le catalan et l'espagnol, donc les immigrants doivent apprendre le catalan pour faciliter leur insertion dans le marché du travail. Selon un intervenant, en général, les Catalans considèrent les immigrants parlant le catalan comme des citoyens intégrés à la société catalane (Représentant du département des moyens de communication et culture de la *Generalitat de Catalunya*, entrevue 7). En Catalogne,

[...] l'importance de la langue comme symbole d'identité n'a pas amené à une classification des locuteurs selon leur identité ou leur origine ethno-géographique. [...] Le fait que quelqu'un parle le catalan est plutôt interprété comme un acte symbolique d'adhésion à la récupération des droits historiques, culturels et linguistiques de la Catalogne. (Boyer et Lagarde, 2002:195)

Dans cette optique, l'intégration des immigrants devient un facteur fondamental de l'affirmation culturelle catalane puisqu'elle renforce les attributs identitaires du nationalisme culturel catalan.

#### 5.4 Effets de la remise en question du Statut par le parlement espagnol

La ratification du nouveau Statut d'autonomie est une étape importante, car elle a conféré une légitimité démocratique à un processus engagé depuis plusieurs années. Cette expérience incite cependant à ne pas surestimer l'importance de ces temps forts de la vie politique et à accorder une attention particulière non pas à l'adoption des normes mais à leur déploiement. Dans notre étude, l'autonomie de la Catalogne et ses droits s'expriment à plusieurs échelles. Le Statut est un outil qui favorise leur régulation, mais les actions ultérieures vont démontrer comment l'ancrage culturel catalan s'affirme à travers une para-diplomatie identitaire (Paquin, 2003).

Les références à la Catalogne comme nation n'ont pas de reconnaissance juridique, même si celles-ci ont été incluses en préambule dans le Statut. (*Generalitat de Catalunya*, 2006). Tous les partis nationalistes de la Catalogne ont manifestés leur mécontentement. Les élections de novembre 2010 ont vu naître des mouvements populaires qui montrent la radicalisation de la population. *Convergència i Unió*, CIU (conglomérat de droite, nationaliste, social démocrate et libéral) en furent les vainqueurs des élections de fin novembre 2010 en Catalogne et ce, après sept ans de gouvernement du Parti socialiste catalan, moins nationaliste.

Avec la crise économique et la plainte déposée au Tribunal Constitutionnel sur le Statut en juin 2010, une grosse manifestation pour le droit des Catalans de décider de leur territoire a eu lieu en juillet 2010 (Chauvin, 2010). Échaudé par la censure de certaines parties du Statut, le gouvernement régional catalan organisa une manifestation de grande envergure dans les rues de Barcelone. Ce mouvement de protestation, à l'origine pour renforcer le nationalisme, fut récupéré par les plus radicaux et se transforma en une marche en faveur de l'indépendance. La manifestation a rassemblé plus d'un million de personnes à Barcelone pour protester contre la décision du Tribunal constitutionnel de limiter une partie des articles inscrits dans le Statut catalan de 2006. Le rassemblement fut organisé par *Omnium Cultural*, une association pour la promotion de la culture et l'identité catalane. Son but ultime était de défendre l'autonomie élargie de la Catalogne, remise en cause par la justice espagnole, mais aussi d'une démonstration de solidarité et d'affirmation de la nation catalane. Les articles remis en question étaient importants au point de vue culturel et identitaire pour les Catalans.

Après ces décisions politiques décevantes pour les revendications catalanes, on constate une montée de mouvements indépendantistes (Ibid) De nouveaux partis, issus des courants politiques contre le centralisme de Madrid et une polarisation de la société catalane autour de l'axe nationalisme-indépendantiste émergent. L'identité

catalane qui inclut ses institutions, sa structure économique, sa langue et sa tradition culturelle se renforce pour ainsi s'affirmer sur son territoire à partir de mobilisations populaires et d'organisations promouvant l'accès à l'autonomie.

Devant la tendance à l'uniformisation entre les régions et nations espagnoles et le refus d'articles importants contenus dans le Statut catalan, la Catalogne revendique sa différence. Les articles refusés sont importants puisque ce sont ceux qui réfèrent à la nationalité, à la langue, à la culture, au pouvoir judiciaire et aux relations entre l'État central et la *Generalitat*. Par ailleurs, les nationalistes sont particulièrement intéressés à participer plus activement au sein de l'Union Européenne pour ce qui a trait aux politiques linguistiques et culturelles, ainsi que pour favoriser sur ce terrain l'expression des nations minoritaires.

Afin d'élaborer des alternatives qui permettraient de promouvoir et de développer la nation catalane plutôt que d'entretenir des relations conflictuelles avec le gouvernement central, la *Generalitat* s'est plutôt tournée vers la mise en place des plates-formes valorisant ses lacunes au niveau culturel dans le territoire espagnol. Plusieurs organismes et acteurs furent impliqués pour bâtir un solide réseau culturel catalan. À partir des articles acceptés dans le Statut, les Catalans ont su être innovateurs et les utiliser pour promouvoir leur culture. Le chapitre précédent relève l'utilisation par différents organismes catalans des articles acceptés dans le Statut catalan afin de promouvoir la culture catalane.

Selon les chercheurs, politiciens et fonctionnaires interviewés, il reste encore des gains importants dans le Statut malgré le refus de certains articles. Les articles concernant les relations internationales comprennent de nouvelles attributions qui permettent la création de réseaux et des relations de collaboration avec d'autres communautés autonomes « [...] pour l'établissement de politiques communes, pour

*l'exercice efficace de ses compétences et pour le traitement des affaires d'intérêt commun, particulièrement lorsque ces dernières ont une portée supraterritoriale. »* (Statut catalan 2006, *Generalitat*, 2006).

Ces nouvelles attributions permettent d'augmenter la promotion et l'encouragement de la diffusion du patrimoine culturel de la Catalogne, mais aussi des échanges culturels, économiques et sociaux avec des entités supranationales. Par exemple, la coopération interrégionale, internationale et intercontinentale est possible grâce aux nouveaux articles du Statut de 2006. Parallèlement, dans le portail du Ministère de la Culture sur l'Europe qui alimente des projets d'échanges et de débats sur les connaissances scientifiques et les recherches, le catalan prend une place.

Plusieurs organismes tels *Omnium Culturals*, l'Institut Ramon Llull, Institut Jordi Pujol ont pu élargir leurs compétences au niveau international. C'est un nouveau droit avec lequel nous pouvons faire des accords techniques avec l'UNESCO et coopérer à un ensemble de programmes, nous dit le coordonateur *Unesco Catalogne* (Membre coordonateur *UnescoCat*, Entrevue 10).

En somme, nous pouvons conclure que malgré les obstacles à la reconnaissance pleine du nouveau Statut catalan, l'affirmation culturelle est renforcée grâce à différents organismes sur le territoire catalan et même hors catalogne comme le *Bureau du Québec à Barcelone*.

### 5.5 L'affirmation culturelle catalane dans un contexte multiscalair

À partir des informations recueillies sur le terrain, nous pouvons schématiser la dynamique catalane d'affirmation culturelle (Figure 5).



Le gouvernement central semble parfois encore ignorer l'importance du caractère identitaire qui lie ses collectivités tant nationales que régionales. Or, tôt ou tard, les outils mis en place par le Statut devront être reconnus car les institutions catalanes semblent déterminées à ne pas laisser libre cours aux politiques culturelles espagnoles. L'affirmation culturelle catalane, tel que traduit dans le Statut catalan de 2006, révèle le sentiment identitaire et d'appartenance que les collectivités entretiennent avec leur territoire. Le Statut permet d'entrevoir les revendications catalanes et ouvre la voie à des négociations dans les modalités comme dans les finalités sur l'affirmation culturelle et linguistique.

En résumé, notre recherche montre que le projet du Statut catalan de 2006 favorise l'affirmation culturelle catalane en général, et que sa contestation juridique par le parlement espagnol et par le Tribunal Constitutionnel motive une radicalisation de ces positions.

## CONCLUSION

Ce mémoire avait pour but d'aborder la problématique du nationalisme culturel dans le contexte actuel de la mondialisation et ce, à travers une analyse des rapports de force entre les territoires, les stratégies subétatiques des nations et la mise en place d'une gouvernance fondée sur un régionalisme institutionnel. À partir d'une perspective géographique, nous avons essayé de faire ressortir les spécificités qui se retrouvent sur le territoire catalan concernant la structure et les instances politiques, d'une part, et le Statut catalan, d'autre part. Nous avons procédé à partir de documents recueillis sur le terrain et d'entrevues réalisées à Barcelone auprès de plusieurs acteurs du développement culturel en Catalogne.

### Nos objectifs

À l'origine, l'étude visait à vérifier si l'accès à une plus grande autonomie politique procurée par le nouveau Statut catalan de 2006 permet l'épanouissement et la valorisation de l'identité catalane. Mais, à cause des remises en question par le parlement espagnol de certains articles du Statut et des débats qui s'en sont suivis, nous avons réorienté notre recherche vers l'analyse des effets culturels du Statut catalan. Plus concrètement, nous avons voulu comprendre les incidences du nouveau Statut catalan de 2006 sur l'affirmation culturelle de la Catalogne dans un contexte de globalisation et d'ouverture.

L'étude nous a permis de comprendre que les enjeux autour des nations sans État restent complexes et que la protection de la culture forgée dans l'identité de ces nations est la clé pour le développement de ces sociétés. Le Statut catalan de 2006 est un outil qui procure aux acteurs des moyens pour protéger leur culture mais aussi pour la diffuser. L'accès à une plus grande autonomie politique favorisée par le nouveau Statut de 2006 a permis l'épanouissement et la valorisation de la culture catalane malgré les obstacles auxquels l'adoption de ce Statut fut confrontée. Il a permis aux acteurs de la société catalane de mettre en œuvre une stratégie multiscalaire. Les initiatives entreprises à partir des différentes institutions culturelles en Catalogne ont permis la valorisation et la promotion de la langue. Mises à part la contribution de certains articles de ce Statut, les informations recueillies auprès des organisations et acteurs que nous avons interviewés ont démontré que le Statut de 2006 est une plate-forme qui permet l'affirmation culturelle.

#### Les résultats

L'analyse des résultats des entrevues nous a montré que les nouveaux articles du Statut catalan de 2006 ont des impacts positifs sur l'affirmation culturelle catalane. Le régionalisme institutionnel que favorise le Statut permet l'affirmation culturelle catalane malgré, voire dans la globalisation. La mobilisation internationale de plusieurs organismes catalans permet à la région catalane de jouir d'une forte intégration européenne et transcontinentale. Un réseau multiscalaire s'est construit. La Catalogne y a contribué en mettant en place une stratégie de para-diplomatie identitaire.

### Les problèmes rencontrés

Dès le début de notre recherche de terrain, nous avons pu voir que notre sujet principal devait être modifié quelque peu. Nous désirions d'abord connaître les effets du Statut catalan de 2006 sur le territoire catalan en 2007, toutefois les effets directs sur le territoire ne pouvaient pas encore être ressentis de manière directe. Le nouveau Statut n'aurait pas pu produire d'effets observables aussi vite. Mais, de plus, les effets globaux du Statut ont été retardés à cause des pressions exercées par le Tribunal Constitutionnel espagnol comme résultat d'une contestation juridique au parlement espagnol. Rappelons qu'après l'adoption du Statut par le parlement espagnol et le vote majoritaire des Catalans pour ce nouveau Statut, le Tribunal constitutionnel a révisé plusieurs articles et les a qualifié d'inconstitutionnels en regard de la Constitution espagnole

### Nos principales conclusions

Même si le Statut n'englobe pas toute la dynamique autonome catalane, le Statut met en évidence certaines de ses caractéristiques fondamentales. La capacité des leaders et des acteurs sociaux à tenir tête au gouvernement espagnol est un facteur qui a permis de renforcer et consolider l'affirmation culturelle catalane. Avec la présence de manifestations, de conférences, de manifestations publiques, une mobilisation collective s'est mise en branle pour un meilleur avenir pour la société catalane. Notre questionnement initial visait à révéler le caractère innovateur de ce Statut pour les Catalans ainsi que le potentiel qu'il représente pour d'autres cultures subétatiques.

À la lumière de nos entrevues, il semble que les stratégies sociales et politiques déployées par le gouvernement de la *Generalitat* de Catalogne, ainsi que les manifestations sociales collectives qu'elles suscitent, montrent des facettes

géosymboliques et géoidentitaires dont les effets risquent de s'intensifier.

En 2012, avec la grave crise économique, les conflits entre l'État central et la *Generalitat* s'enveniment. Les ajustements que la Catalogne a faits en matière de santé publique et en éducation sont très importants et les communautés autonomes ont besoin de plus de moyens économiques pour ainsi répondre aux besoins de la population. Puisque les référendums ne sont pas possible en Espagne et que la majorité de la population a voté pour un Statut d'autonomie (et non pour l'indépendance), une réforme dans le système politique actuel peut être une solution aux conflits encore présents. Les modèles réformateurs préétablisent les compétences des États et celui des communautés autonomes dans un rapport de pouvoir plus clair et moins conflictuel. Ce serait un modèle où les communautés autonomes pourraient participer aux décisions et lois qui les concernent dans le Parlement espagnol. Cette méthode de répartition des pouvoirs mènerait vers plus de coopération et vers des positions communes en ce qui concerne les décisions en lien avec le niveau continental. Comme le Statut catalan le permettait, une entente entre les deux niveaux de gouvernement pourrait permettre des décisions dans le domaine européen en collaboration avec l'État. Bistolfi (2003) explique que cette réforme peut être une solution alternative au Statut catalan puisque ce dernier a été rectifié.

Pour conclure ce mémoire, il est important de souligner que malgré la diversité des acteurs interviewés, la majorité de ceux-ci ont soulevé les mêmes enjeux sur le débat statutaire catalan. La Catalogne est une région prospère de l'Espagne qui désire accroître au maximum ses pouvoirs et maximiser ses avantages comparatifs pour dégager ses atouts et devenir une région innovante, et ce aussi bien dans le cadre espagnol que dans le cadre européen. Ce constat passe à travers une préservation de la richesse culturelle catalane et par l'intégration internationale de cette région. Enfin, malgré les obstacles pour trouver réponse à ses aspirations, les droits prescrits dans le

Statut ouvrent des voies qui pourront être élargies grâce à l'esprit innovateur de la collectivité catalane.

APPENDICE A

LISTE DES ENTREVUES

### Liste des entrevues effectuées à l'automne 2007 à Barcelone

1. Membre de la *Société catalane de géographie* à l'Institut d'Études Catalanes
2. Professeur de géographie à l'Université de Barcelone
3. Professeure d'économie à L'Université Autonome de Barcelone (UAB) et Membre exécutif d'*Opinion Catalane*
4. Professeur et chercheur en politique et communication UAB
5. Membre exécutif du bureau de la vie étudiante et la culture catalane (UAB)
6. Membre exécutif au département de l'organisation du territoire au gouvernement de la *Generalitat de Catalunya*
7. Travailleur au Département des moyens de communication et culture de la *Generalitat de Catalunya*
8. Membre exécutif du Département de relations internationales de la *Generalitat de Catalunya*
9. Membre du *Bureau du Québec à Barcelone*
10. Membre coordonateur *UnescoCat*
11. Consultant de l'*Association de Professionnels de la Gestion Culturelle de La Catalogne*
12. Professeur en sociologie et journaliste
13. Membre du *Centre d'Études Démographiques*
14. Professeur de science politique à l'Université Popeu Fabra, chercheur et écrivain.
15. Membre d'*UNESCO Catalogne*.
16. Coordinateur du *Centre Jordi Pujol*
17. Membre de *CUI, Convergència i Unió* (Convergence et Union : Parti Politique catalan) en éducation.
18. Fonctionnaire de la *Generalitat*
19. Membre de la *Generalitat* : responsable des relations avec les organismes internationaux pour la coopération et les relations internationales.
20. Membre d'*Omnium Cultural*, une organisation qui travaille à promouvoir et à normaliser la langue catalane, la culture et l'identité nationale de la Catalogne

APPENDICE B

SCHÉMA D'ENTREVUES

## **Guide d'entretien des entrevues effectuées à l'automne 2007 à Barcelone**

**(Version française et ensuite version anglaise)**

### **Effets de l'adoption du nouveau statut catalan sur les activités culturelles en Catalogne**

#### **Présentation**

Ce document présente les principaux questionnements qui orienteront les entrevues qui seront élaborées dans le cadre d'un mémoire de maîtrise intitulé *Le nouveau statut : vers l'épanouissement de la culture catalane*, réalisé par Rym Achour, étudiante au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, sous la direction du professeur Juan Luis-Klein. Ce mémoire vise à identifier les effets du Nouveau Statut catalan de 2006 sur la diffusion de la culture et de la langue catalane. Elle étudiera comment le statut de 2006 contribue ou pas au renforcement du réseau de communication, des médias et de l'éducation en catalan. Notre question principale vise donc à savoir si le nouveau statut de 2006 donne plus de moyens aux organisations et institutions chargées de la diffusion de la culture catalane et à identifier ces moyens ainsi que les actions permettant leur mise en application. La recherche sur le terrain prendra la forme d'entrevues semi dirigées auprès de spécialistes de la culture catalane et des acteurs qui interviennent dans ce domaine. Les entrevues prévues seront des entretiens semi-dirigés car les personnes interviewées auront des questions ouvertes.

Les entrevues sont semi-dirigées et visent à appuyer la recherche documentaire sur les effets du nouveau statut catalan sur la culture catalane. Le questionnaire comprend trois sections. La section 1 porte sur l'interviewé, son organisme et le rôle de celui-ci en regard de la culture catalane. La Section 2 porte sur les projets de l'organisme visant à renforcer la culture catalane. Et la section 3 porte sur la perception de l'interviewé au sujet de l'effet du statut catalan de 2006 sur la culture catalane. Les trois sections s'appliquent aux acteurs, mais seulement la troisième section s'applique aux spécialistes et chercheurs.

## Questions

### *Renseignements généraux sur l'entrevue et sur l'interviewé*

Date :

Heure :

Lieu :

Nom de l'organisation :

Date de création de l'organisation

Nom de la personne :

Fonction dans l'organisation :

### *Section 1 : l'interviewé, son organisme et le rôle de celui-ci en regard de la culture catalane*

- 1- Quels sont les objectifs et la mission principale de votre organisation?
- 2- Votre organisation dérive-t-elle de la Generalitat de 1978?
- 3- Quel est votre rôle dans l'organisation et depuis combien de temps?
- 4- Quelles sont les principales activités de votre organisme en lien avec la culture?
- 5- Décrivez en détail ces activités
- 6- Les activités de cette organisation vont-elles être influencées par l'adoption du Nouveau Statut Catalan?
- 7- Notez-vous des changements dans vos activités depuis l'adoption du nouveau statut?
  
- 8- Selon vous, vos activités susciteront-elles plus ou moins de participation avec l'adoption du nouveau statut?
- 9- Pensez-vous avoir plus d'appui économique ou moins d'appui avec l'adoption du nouveau statut?

***Section 2 : les projets de l'organisme visant à renforcer la culture catalane***

- 10- Quels projets entendez-vous développer afin d'accroître la diffusion de la culture catalane?
- 11- Quels sont les différents partenaires des projets?
- 12- Recevez-vous de l'aide financière pour votre projet et de la part de qui?
- 13- Y a-t-il des politiques gouvernementales qui appuient ces projets? Comment?
- 14- Y a-t-il des institutions privées qui appuient ces projets? Comment?
- 15- Y a-t-il des organisations de la société civile qui appuient ces projets? Comment?
- 16- Ces projets peuvent-ils mieux se développer après l'adoption du nouveau statut?

***Section 3: la perception de l'interviewé au sujet de l'effet du statut catalan sur la culture***

- 17- Êtes-vous pour ou contre le contenu du nouveau statut? Pourquoi?
- 18- Selon vous, est-ce que le nouveau statut aura une influence sur la diffusion de la langue catalane (journaux, radio, télévision, chansons, livres, sites internet, etc.)
- 19- Selon vous, est-ce que le nouveau statut aura une influence sur l'utilisation de la langue catalane comme langue de communication en Catalogne?
- 20- À votre avis, quelle est la situation de la culture catalane (langue, identité)? A-t-elle été fragilisée par l'arrivée des immigrants ou par l'intégration européenne?
- 21- Comment prévoyez-vous les effets de l'adoption du nouveau statut sur l'identité et la culture catalanes?
- 22- Que pensez-vous du nouveau statut en ce qui concerne l'identité et la culture catalanes.
- 23- Pensez-vous que l'adoption du nouveau statut aura des effets sur les relations entre la Catalogne et les autres collectivités qui intègrent l'aire culturelle catalane (Valence, Andorre, le Rosselló, Les Baléares, etc.)
- 24- Quel effet pensez-vous que l'adoption du nouveau statut aura sur le rayonnement de la culture catalane en Europe?

- 25- Quel effet pensez-vous que l'adoption du nouveau statut aura sur le rayonnement de Barcelone en tant que métropole européenne?
- 26- Selon vous, la reconnaissance de la Catalogne comme nation est-elle importante et que pensez-vous que le nouveau statut apporte sur cette question?
- 27- Selon vous, le nouveau statut pourra avoir les résultats escomptés? Pourquoi?
- 28- Que pensez-vous du rôle du Tribunal Constitutionnel dans l'adoption du nouveau statut?
- 29- Pensez-vous que l'application des nouveaux droits attribués à travers l'Estatut de 2006 sera possible dans le futur?
- 30- En regard de la situation actuelle, quelles pistes de solution suggérez-vous pour que l'application du nouveau statut soit possible?
- 31- Pensez-vous que l'indépendance sera une solution pour une meilleure affirmation et épanouissement culturel des Catalans?

## **Outline on Interview (English version)**

### **Effects of the adoption of the new Catalan statute on the cultural activities in Catalonia**

#### **Presentation**

This document presents the principal questions that will direct the interviews of a memory entitled: *The new status: towards the development of the Catalan culture*, realized by Rym Achour, student at the department of geography of the Université du Québec à Montréal, under the direction of the teacher Juan Luis-Klein. This memory aims to identify the effects of the New Catalan Status of 2006 on the diffusion of the culture and the Catalan language. It will study how the status of 2006 contributes or not to the reinforcement of the communication network, the medias and the education in Catalan. Our principal question aims to find out if the new status of 2006 gives more opportunities for the organizations and institutions in charge of the diffusion of the Catalan culture and to identify these means. The research in Catalonia will take the form of semi-directed interviews with specialists of Catalan culture and actors who intervene in this field. The interviews envisaged will be semi-directed because the interviewed people will have open questions.

The interviews are semi-directed and aim at supporting information retrieval on the effects of the new Catalan statute on the Catalan culture. The questionnaire comprises three sections. Section 1 relates to the person interviewed, his organization and his role compared to the Catalan culture. Section 2 relates to the projects of the organization aiming at reinforcing the Catalan culture. And section 3 relates to the perception of the person interviewed on the effect of the Catalan statute of 2006 on the Catalan culture. The three sections apply to the actors, but only the third section applies to the specialists and researchers.

## Questions

### **General information on the interview and the person interviewed**

Date:

Hour:

Place:

Name of the organization:

Creation date of the organization

Name of the person:

Function in the organization:

### **Section 1: the person interviewed, his organization and his role compared to the Catalan culture**

- 1 What are the objectives and the principal mission of your organization?
- 2 Was your organization a result of the Generalitat of 1978?
- 3 What is your role in the organization and since how long?
- 4 What are the principal activities of your organization in the sector of culture?
- 5 Describe these activities in details
- 6 Will the activities of this organization be influenced by the adoption of the New Catalan status?
- 7 Have you noticed changes in your activities since the adoption of the new status?
- 8 According to you, will your activities give rise to more or less participation with the adoption of the new statute?

9 Do you think there will be more or less economic support with the adoption of the new status?

**Section 2: projects of the organization aiming at reinforcing the Catalan culture**

10 Which projects do you intend to develop in order to increase the diffusion of the Catalan culture?

11 Who are the various partners of the projects?

12 Do you receive financial assistance for your project and from whom?

13 Are there governmental policies which support these projects? How?

14 Are there private institutions which support these projects? How?

15 Are there civil organizations which support these projects? How?

16 Can these projects develop better after the adoption of the new status?

**Section 3: the perception of the person interviewed on the effect of the Catalan statute on the culture**

17 Are you for or against the contents of the new status? Why?

18 According to you, will the new status have an influence on the diffusion of the Catalan language (newspapers, radio, television, songs, books, Internet sites, etc.)

19 According to you, will the new status have an influence on the use of the Catalan language as the language of communication in Catalonia?

20 In your opinion, what is the situation of the Catalan culture (language, identity)? Has it been weakened by the arrival of the immigrants or integration into Europe?

21 How do you envisage the effects of the adoption of the new status on the identity and the culture of Catalan?

22 What do you think about the new status with regard to the identity and Catalan culture.

23 Do you think that the adoption of the new status will have effects on the relations between Catalonia and the other communities which form part of the Catalan cultural region (Valencia, Andorra, Rosselló, Balearic Islands, etc.)

24 What effects do you think that the adoption of the new status will have on the diffusion of the Catalan culture in Europe?

25- What effects do you think that the adoption of the new status will have on the diffusion of Barcelona as an European metropolis?

26- According to you, is the recognition of Catalonia as a nation important and what do you think that the new status brings on this question?

27- According to you, will the new status have the anticipated results? Why?

28- Given that the Constitutional Court is an actor who prevents the application of the new status, how can the projects supported by Catalonia be adopted?

29- Do you think that the application of the new rights coffered through the Estatut of 2006 will be possible in the future?

30- In view of the current situation, what solutions do you suggest to make the application of the new status possible?

31- Given that the Spanish government still remains rather centralizing, do you think that independence will be a better solution for a greater affirmation and cultural blooming of the Catalans?

## BIBLIOGRAPHIE

AFFILÉ, Bertrand, GENTIL, Christian, RIMBERT, Frank. *Les grandes questions sociales contemporaines*, Paris : Editions l'Etudiant, 2007, 164 p.

AYMERICH, Ramón. «Une économie fragilisée», *Le Monde diplomatique*, janvier 2006, <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/01/AYMERICH/13136> page consultée le 11 février 2008

BAILLY, Antoine, BEGUIN, Hubert. *Introduction à la géographie humaine*, Paris : édition A. Colin, 2003, 224 p.

BARTHÉLÉMY, Claire. *Le régionalisme institutionnel en Europe – Droit comparé en Belgique, Espagne, Italie, Royaume-Uni, France*, Paris : L'Harmattan, 2009, 431p.

BAUD Pascal, BOURGEAT Serge, BRAS, Catherine.  
*Dictionnaire de géographie*, Paris : Hatier, 3<sup>e</sup> édition, 2003, 543 p.

BENNASSAR, Bartolomé; BESSIÈRE, Bernard. *Espagne, histoire, société, culture*, Paris : La découverte, coll. Les guides de l'état du monde, 2009, 223p.

BESSIÈRE, Bernard. *La Culture espagnole : Les mutations de l'après-franquisme (1975-1992)*, Paris : L'Harmattan, 1992, 416 p.

BHERER, Laurence, COLLIN, Jean-Pierre, KERROUCHE, Éric, PALARD, Jacques (dir.). *Jeux d'échelle et transformation de l'État : le gouvernement des territoires au Québec et en France*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2005, 527 p.

BISTOLFI, Robert. *Les langues de la Méditerranée*, Paris : L'Harmattan, mars 2003, 356 p.

BIZOUX, Angélique. *Catalogne : l'émergence d'une politique extérieure*, Paris: L'Harmatthan, 2006.144 p.

BONET, Lluís, NÉGRIER, Emmanuel (dir.). *La fin des cultures nationales ? Les politiques culturelles à l'épreuve de la diversité*, Paris: Éditions La Découverte, 2008, 230 p.

BORD, Jean-Paul et BADUEL, Pierre-Robert (dir.). *Les cartes de la connaissance*, Paris: Karthala et Urbama, 2004, 689 p.

BOUCHARD, G., LAMONDE, Y. *La nation dans tous ses États*, Montréal: éd. Harmattan, 1997, 351 p.

BOUCHARD, G. *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Québec: éd. Boréal Compact, 2001, 498 p.

BOUCHER, Jacques, THÉRIAULT, Joseph Yvon. *Petites sociétés et minorités nationales: Enjeux politiques et perspectives comparées*, Sainte-Foy : éd. Presse de l'Université du Québec, 2005, 398 p.

BOYER, Henri, LAGARDE, Christian. *L'Espagne et ses langues: un modèle écolinguistique*, Paris : Edition L'Harmattan, 2002, 298 p.

BUZENOT, Laurence. *Démarche du géographe et raisonnement multiscale* : [http://www.ac-aixmarseille.fr/pedagogie/jcms/c\\_43559/accueil](http://www.ac-aixmarseille.fr/pedagogie/jcms/c_43559/accueil), page consultée le 10 mars 2007

CAPEL, Horacio. *Le modèle Barcelone*. Paris : Economica / Anthropos, 2009, 139 p.

CASASSAS, Jordi, SANTACANA, Caries. *Le nationalisme catalan*. Paris : Ellipses, coll. Les essentiels de civilisation espagnole, 2004, 206 p.

CASTELLS, Manuel. *Le pouvoir de l'identité*, Paris : éd. A. Fayard, 1999, 538 p.

CASTELLS, Manuel. *La société en réseaux*, Paris, éd. A. Fayard, 2001, 671 p.

CHARNOVITZ, Steve. «The (Neglected) Employment Dimension of the World Trade Organization» in *Social Issues, Globalisation and International Institutions : Labour Rights and the EU, ILO, OECD, and WTO*, 124-155, 2005, ed. Virginia A. Leary & Daniel Warner. Leiden : Nijhoff:

<http://www.ggt.uqam.ca/IMG/pdf/charnovitz-OIT.pdf> page consultée le 10 janvier 2009

CHARVET, Jean-Paul (dir. publ.), BARRET, Gabriel, SIVIGNON, DUPUY, Michel. *Dictionnaire de géographie humaine*. Paris : Liris, 2000, 128p.

CHAUPRADE, Aymeric, THUAL, François. *Dictionnaire de géopolitique : états, concepts, auteurs*, Paris : éd. Ellipses, 1998, 621p.

CHAUVIN, Adrien (2010). « Les Catalans se mobilisent pour la Catalogne » *Courrier International* : <http://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/2010/07/13/les-catalans-se-mobilisent-pour-la-catalogne>, 13-07-2010, page consultée le 08 septembre 2010

CLAVAL, Paul. *Épistémologie de la géographie*, Paris : Nathan (Coll. « fac »), 2001, 266 p.

CLAVAL, Paul. *Champs et perspectives en géographie culturelle*, Paris : Éditions L'Harmattan, 2002, 144 p.

CLAVAL, Paul. *Géographie culturelle: une nouvelle approche des sociétés et des milieux*. Paris : Armand Colin, 2003, 352 p.

CLAVAL, Paul, (2007) «Mondialisation et enjeux géo-culturels», *Revue Confins*: <http://confins.revues.org/90> ; DOI : 10.4000/confins.90, 11-06--2007, page consultée le 19 janvier 2008

COLLECTIF. *The Centre d'Estudis Jordi Pujol (CEJP)*, [http://www.jordipujol.cat/en/cejp/qui\\_som](http://www.jordipujol.cat/en/cejp/qui_som), page consultée le 08 septembre 2007

CORBIN, Alain, MAYER, Jean-Marie. «La barricade», actes du colloque : 17, 18 et 19 mai 1995 par le Centre de recherches en histoire du XIX<sup>ème</sup> siècle et la Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>ème</sup> siècle, Paris : Publications de la Sorbonne, 1997-11-24, 522 p.

CORM, George. *La méditerranée, espace de conflit, espace de rêve*. L'Harmattan, Paris, 2001, 375 p.

COUTURE, Jocelyne. «Le nationalisme : entre le mythe de la communauté et le mirage du village global.» *Cahiers de l'ERES*, équipe de recherche en éthique sociale, n° 0104, Montréal, 2001, 16 p.

CUILLERAI, Marie, ABÉLÈS, Marc. «Mondialisation : du géo-culturel au biopolitique, Anthropologie et Sociétés» Volume 26, numéro 1, 2002, p. 11-28

DEHOUSSE, Renaud. «Fédéralisme, asymétrie et interdépendances: aux origines de l'action internationale des composantes de l'État fédéral» *Études internationales*, vol. XX, n° 2, juin 1989, p. 283-309.

DÉPÊCHE. *Un million de personnes manifestent à Barcelone pour défendre l'autonomie catalane* : <http://www.france24.com/fr/20100711-Espagne-Catalogne-manifestation-decision-justice-limiter-autonomie-elargie> Consulté le 12 Août 2010

DIECKHOFF, Alain. *La nation dans tous ses États : les identités nationales en mouvement*, Paris : Éd. Flammarion, 2000, 355 p.

DÍEZ MEDRANO, Juan. «The European Union: Economic Giant, Political Dwarf?» In T.V., Paul, A. Hall, John, *International Order and the Future of World Politics*,. Cambridge: Cambridge University Press. 1999, p.155-174

DI MEO, Guy. *Géographie sociale et territoires*, Paris : Nathan, 1998, 317 p.

DURANT, Marie-Françoise, LÉVY, Jacques, RETAILLÉ, Denis. *Le monde : espaces et systèmes*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Dalloz, 1992, 565 p.

FABRE, Daniel, «L'Europe entre cultures et nations»: actes du colloque de Tours, Paris : Éditions MSH, Décembre 1993, 342 p.

FAJARDO, José Manuel. «Une Espagne encore malade de son passé» *Le Monde diplomatique*, mars 2007 : <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/03/FAJARDO/14563>, page consultée le 20 janvier 2009

FOURNEAU, Francis, HUMBERT, André, VALENZUELA, Manuel. *Géographie d'une Espagne en mutation*, Madrid, Casa de Velázquez, 1990, 267p.

FRADERA, Josep M. *La Pàtria dels catalans : història, política, cultura*, Barcelona : La Magrana, 2009, 348 p.

GARCIA, Marie-Carmen. *L'identité catalane*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1998, 259 p.

GÉNEAU DE LAMARLIÈRE, Isabelle, STASZAK, Jean-François. *Principes de géographie économique*. Paris : Bréal (Coll. « Grand Amphi Géographie »), 2000, 448p.

GENERALITAT DE CATALUNYA ET GOVERN DE LES ILLES BALEARS. *El català, llengua d'Europa* [ Le catalan, langue d'Europe], 2001, 30p: <http://cultura.gencat.net/llengcat/publicacions/linia.htm#catala>, page consulté le 17 novembre 2008

GENERALITAT DE CATALUNYA. *Estatuto de autonomía de Cataluña*, 2006, <http://www.gencat.net/generalitat/cas/estatut/index.htm>, consultée le 20 février 2007

- GLON, Éric, RENARD, Jean-Pierre. «Le développement local au service du territoire, dans Espaces et société à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. Quelles géographies sociales?» : Acte de colloque de Géographie sociale, Caen, 10-11 octobre 1996
- GODICHEAU, François. *La guerre d'Espagne : république et révolution en Catalogne (1936-1939)*, Paris : éd. Odile Jacob, 2004, 459p.
- GONZALEZ I VILALTA, Arnau. *The Catalan countries project (1931-1939)* Barcelone, ICPS, 2006, 26 p.
- GUIBERNAU, Montserrat. «National identity, devolution and secession in Canada, Britain and Spain, Nations and Nationalism» vol. 12 part 1, January 2006, p.51-76. In Catalan, in *L'Avenç*, Novembre 2006, no 318, p. 38-47
- GUMUCHIAN, Hervé, MAROIS, Claude. *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*, Paris et Montréal : Économica et Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, 425 p.
- HATEM, Fabrice. «Le paradoxe catalan : une société dynamique face aux incertitudes de la politique», Mai 2006, éd. Le nouvel économiste, [http://fabrice.hatem.free.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=844&Itemid=45](http://fabrice.hatem.free.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=844&Itemid=45) pages consultées le 27 février 2009
- HENRY, Guy, HOUNKPATIN, Ida, COMBY, Stéphane, *Barcelone : dix années d'urbanisme la renaissance d'une ville*, Paris : éditions du moniteur, 1998, 175p.
- HÉRIN, Robert, MULLUER, Collette, *Espaces et sociétés à la fin du XXe siècle, Quelles géographies sociales ?* Caen (France) : Presse de l'Université de Caen. 1998, 99 p.
- HILLARD, Pierre. *La décomposition des nations européennes – de l'union euro-atlantique à l'État mondial*. Paris : éd. François- Xavier de Guibert, 2005, 192p.
- HILLARD, Pierre. *Minorités et régionalismes*, Paris: éd. François- Xavier de Guibert, 2004, 421p.
- INSTITUT DE STATISTIQUE DE CATALOGNE, «Provinces de la Catalogne,» (2007) : <http://www.idescat.cat/en/>), page consultée le 05 septembre 2010
- ITHURRALDE, Marianick. *Le pays Basque, la Catalogne et l'Europe Stratégies politiques des Autonomies basque et catalane*, Paris : L'Harmattan, 2002, 398p.

JOUVE, Bernard, NÉGRIER, Emmanuel. *Que gouvernent les Régions d'Europe ? Échange politique et mobilisations régionales*, Paris : L'Harmattan, 1998, 335p.

KEATING, Michael. *Les défis du nationalisme moderne : Québec, Catalogne, Écosse*, Montréal : Les Éditions Presses de l'Université de Montréal, 1997, 279 p.

KEATING, Michael. «Les nationalités minoritaires d'Espagne face à l'Europe» *Revue Études internationales*, vol. XXX, n° 4, décembre 1999, p.729-744

KEATING, Michael. «Beyond sovereignty – Plurinational Democracy in a post-Sovereign World» *Les Grandes Conférences Desjardins, Programme d'études sur le Québec*, Université McGill, Montréal, 8 mars 2001, 30 p.

KLEIN, Juan-Luis, LAURIN, Suzanne. *L'éducation géographique. Formation du citoyen et conscience territoriale*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1998, 233 p.

KLEIN, Juan-Luis, TARDIF, Carole, CARRIÈRE, Jean, LÉVESQUE, Benoit. «Les milieux d'appartenance au Québec -Une perspective méthodologique» In LASSERRE, Frédéric, LE CHAUME, Aline. *Le territoire pensé: géographie des représentations territoriales*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, collection géographie contemporaine, 2003, p.233-264.

KLEIN, Juan-Luis, LASSERRE, Frédéric. «Introduction : Une perspective géographique pour la lecture de l'espace-monde» In KLEIN et LASSERRE (dir.), *Le monde dans tous ses États*, Sainte-Foy : Presses universitaires de l'Université du Québec, 2006, p.1-8.

KLEIN, J.-L., LASSERRE, F. *Chapitre 2 : La mondialisation : de l'État-nation à l'espace-monde : Le monde dans tous ses États*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 49-70

KLEIN, J.-L., SEGUI-PONS, J. M. «La Catalogne Un État- région en territoire européen» In KLEIN, J.-L., LASSERRE, F. (dir.) *Le monde dans tous ses États*, Sainte-Foy : Presses universitaires de l'Université du Québec, 2006, p.297-307

KYMLICKA, Will. «Nacionalismo minoritario dentro de las democracias liberales» In GARCÍA, S., LUKES, S. *Ciudadanía: justicia social, identidad y participación*, Madrid: Siglo XXI de España, 1999, 290 p.

LACOSTE, Yves. *Dictionnaire de Géopolitique*, Paris, Flammarion, 1995, 1699 p.

LAPEYRONNIE, Didier. «Mouvement sociaux et action politique, Existe-il une théorie de la mobilisation des ressources?» Revue française de sociologie, Paris : Édition du CNRS, vol XXIX, 1988, p.593-594

LATIN REPORTERS, «Catalogne: l'abstention (50,6%) ternit le oui à l'autonomie élargie» 19-06-2006: <http://www.latinreporters.com/espagnepoll19062006.html>, page consultée le 20 février 2007

LE BOSSE, Mathias. «Les questions d'identité en géographie culturelle – quelques aperçus contemporain» *Géographie et Cultures*, no 31, 1999, p115-126.

LECLERC, Jacques. «Statut d'autonomie de la Catalogne» 2006: <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/espagnecatalognestatut-2006.htm>, page consultée le 20 avril 2007

LERESCHE Jean-Philippe, SAEZ Guy. «Identité territoriale et régimes politiques de la frontière» in Elites, «Politiques et territoires» in Revue Pôle sud, n° 7, 1997, p.27-47

LÉVY Jacques Lussault, Michel. Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés «Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés» 2003 In BUZENOT, L. *Démarche du géographe et raisonnement multiscalaire*, 2007 : [http://www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/upload/docs/application/pdf/2011-08/div043\\_buzenot.pdf](http://www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/upload/docs/application/pdf/2011-08/div043_buzenot.pdf), pages consultées le 10 mars 2008

MARCOU, Gérard. *La régionalisation et ses conséquences sur l'autonomie locale*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1998, 237 p.

MASSART-PIÉRARD, Françoise. *L'action extérieure des entités subétatiques: Approche comparée Europe-Amérique du Nord*, Louvain : éd. Presses université de Louvain, 2008, 178 p.

«  
MORENO, Luis. «Doubles identités et nations sans État» 2006, Unité de Politiques Comparée (UPC), Conseil National de la Recherche Scientifique (SCIC, Madrid) : <http://www.iesam.csic.es/doctrab2/dt-0601.pdf> Consulté le 2 février 2007

MORENO, Eduardo, MARTÍ, Francisco. *Catalunya para Españoles*. Barcelona: Dopesa, 1979, 360 p.

MORENO, Luis, ARRIBA, Ana et SERRANO, Araceli. «Multiples identities in decentralized Spain : The case of Catalonia» 1998, Instituto de Estudio Sociales Avanzados (CSIC):<http://www.iesam.csic.es/doctrab1/dt-9706.pdf> Consulté le 4 février 2007

MORERA, Jean-Claude. *Histoire de la Catalogne*, Paris, L'Harmattan, 1992, 219 p.

NADAL FARRERAS, J., Wolff, P. *Histoire de la Catalogne*, Toulouse : Privat, 1982, 559p.

OMHAE, Kenichi. *The End of the Nation State: The Rise of Regional Economies*, The Free Press, New York, 1995, 214 p.

ORGANISATION POUR LES MINORITÉS EUROPÉENNES, «Carte des langues de l'Union européenne élargie : Les langues de l'Union Européenne » (2004), <http://www.eurominority.eu/version/maps/map-langues-ue.asp>  
page consultée le 10 Octobre 2012

OTAYEK, R. *Identité et démocratie dans un monde global*, Paris : éd. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2000, 228 p.

PALARD, Jacques. «Les régions européennes sur la scène internationale: conditions d'accès et systèmes d'échanges» *Revue Études internationales*, vol. XXX, n° 4, décembre 1999, p.653-678.

PAQUIN, Stéphane, *La Revanche des petites nations: le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal : VLB Editeur, 2001, 219 p.

PAQUIN, Stéphane. *Paradiplomatie Identitaire en Catalogne*, Québec : Presses Université Laval, 2003, 132 p.

PAQUIN, S. «La paradiplomatie identitaire des petites nations» in Boucher et Thériault (dir.), *Petites société et minorités nationales*, Montréal : Presses universitaires de l'Université du Québec, 2005, 398 p.

PALARD, Jacques. *Diversité et identités au Québec et dans les régions d'Europe*, Ste-Foy : éd. Presses de l'Université Laval, 2006, 417 p.

POCHE, Bernard. *L'espace fragmenté: éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, Paris : éd L'Harmatthan, 1996, 275 p.

PONGY, Mireille, SAEZ, Guy, OLLES, Christian. *Politiques culturelles et régions en Europe : Bade-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie, Rhône-Alpes*, Paris : éd. L'Harmattan, 1994, 323 p.

RENIU I TRESSERRAS, Miquel. «Le Québec et la Catalogne» 2002, [http://www.olf.gouv.qc.ca/RESSOURCES/bibliotheque/ouvrages/amenagement\\_hs/ral01\\_charte\\_reniu\\_vf.pdf](http://www.olf.gouv.qc.ca/RESSOURCES/bibliotheque/ouvrages/amenagement_hs/ral01_charte_reniu_vf.pdf), page consultée le 5 décembre 2006

RODÉS MATEU, Adrià. « La Catalogne et son Statut d'autonomie» Revue La Vie des idées, 3 février 2010 : <http://www.laviedesidees.fr/La-Catalogne-et-son-Statut-d.html>, page consultée 18 avril 2010

RODRÍGUEZ ABASCAL, Luis. *Las fronteras del nacionalismo*. Madrid: Centro de Estudios Políticos y constitucionales, 2000, 521 p.

RICQ, Charles. «La région, espace institutionnel et espace d'identité» Espaces et sociétés, no 41, 1983, p.113-129.

RUEGG, Jean. «Aménagement du territoire.» 2004, Fribourg, Université de Neuchâtel, Institut de géographie. <http://www.unine.ch/geographie/download/AT/s-O1-AT-0405ne.pdf> page consultée le 14 mars 2008

SAMPER RASERO, Lluís, GARRETA BOCHACA, Jordi, LLEVOT CALVET, Núria. «Les enjeux de la diversité culturelle dans l'école catalane» Revue des sciences de l'éducation, vol. 27, n° 3, 2001, p.543-568.

SANTIAGO, Macías, SILVIA, Emilio. *Les Fosses du franquisme*; traduit de l'espagnol par Patrick Pépin, Paris : Editions Calmann-Lévy, 2006, 307 p.

SASSEN, Saskia. *Territory, authority, rights: from medieval to global assemblages*, Princeton : Princeton University Press, 2006, 512 p.

SEGUI PONS, Joana Maria. «La Catalogne du XXIème siècle: une nation à l'intérieur de l'État espagnol évoluant dans le contexte des Eurorégions» conférence à L'Université du Québec à Montréal, Montréal, 16 décembre 2010.

SCOTT, John Allen. *Les régions et l'économie mondiale: la nouvelle géopolitique globale de la production et de la compétition économique*, Paris : Editions L'Harmattan, 2001, 187 pages

SOLÉ I CAMARDONS, Jordi. «Les Idees i les propostes dels precursors de la sociolingüística catalana» 2002, p. 111-118. - Barcelona: Institut de Sociolingüística Catalana : <http://www6.gencat.net/llengcat/noves/hemeroteca/estiu02.htm>, page consultée le 20 novembre 2008

NADAL I FARRERAS, Joaquim, WOLFF, Philippe, *Historia de Catalunya*, Barcelone, Oikos-Tau, 1982, 497 p.

SOLÉ TURA, Jordi. *Nacionalidades y nacionalismos en España: Autonomías, federalismo, autodeterminación*. Madrid: Alianza Editorial, 1985, 233 p.

SMITH, Anthony D. *Nacionalismo y modernidad*. Madrid: Istmo, 2000, 431 p.

TEBOUL, René. *Les mutations technologiques, institutionnelles et sociales dans l'économie de la culture*, Paris : Éd. L'Harmattan, 2004, 287 p.

TERMES, Josep, COLOMINES, Agusti P. *Les Bases de Manresa de 1892 i els orígens del catalanisme*, Barcelone : Generalitat, 1993, 185 p.

THÉRET, Bruno. «Le fédéralisme social : les défis de la gouvernance à niveaux multiples» In KESSLER, Francis. «L'Union européenne et les régimes fédératifs : les irréductibles spécificités européennes» Revue Lien social et politiques, Paris : éd. RIAC, 2006, p.11-22

THIBAUD, Paul. «Quel cap pour l'Europe? Impliquer les nations dans le projet commun» Le Monde Diplomatique en ligne janvier 2007 : <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/01/THIBAUD/14369>, page consultée le 2 novembre 2008

THUAL, François. *Le désir de territoire : morphogenèses territoriales et identités*, éd. Ellipses, Paris, 1999, 190p.

THIESSE, Anne-Marie. *La création des identités nationales: Europe XVIII-XX<sup>ème</sup> siècle*. Paris : Éditions du Seuil, 1999, 302 p.

TREMBLAY, G., PARÈS I MAICAS, M.I. (1990). *Autonomie et mondialisation : le Québec et la Catalogne à l'heure du libre-échange et de la Communauté européenne*, Sillery : éd. Presses de l'Université du Québec, 1990, 352 p.

TREMBLAY, G., PARÈS I MAICAS, M. *Québec-Catalogne : deux nations, deux modèles culturels*, Montréal : éd. G Tremblay, 1987, 258 p.

VILAR, Pierre. *La Catalogne dans l'Espagne moderne: Les transformations agraire*, Paris : Le Sycomore, 1982, 717 p.

VILLATORO, Vicenç. «Los nuevos horizontes des nacionalismo catalán. La factoría» no12 (juin-septembre 2000). <http://www.lafactoriaweb.com>, page consultée le 27 novembre 2008

WASSENBERG, Birte. *Vers une eurorégion? La coopération transfrontalière franco-germano-suisse dans l'espace du Rhin supérieur de 1975 à 2000*, Bruxelles, Berne, Berlin, Peter Lang, 2007, 487 p.

YACOUB, Joseph. *Les minorités dans le monde: faits et analyses*, Paris : Desclée de Brouwer, 1998, 923 p.

ZAPATA-BARRERO, Ricard. *Immigration and Self-government of Minority Nations*, Bruxelles: Peter Lang, 2009, 177 p.

ZIMMERMANN, Michel, ZIMMERMANN Marie-Claire. *Histoire de la Catalogne*, Paris : éd. Presses universitaires de France, 1997, 127 p.